

Les jours de Morin aux Affaires intergouvernementales sont comptés



M. Claude Morin

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le député péquiste de Louis-Hébert, M. Claude Morin, sera-t-il encore bien longtemps ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement de M. René Lévesque? A entendre les rumeurs persistantes qui circulent à Québec depuis quelques semaines, la réponse est carrément non.

En fait, selon les informations du DEVOIR, il semble plutôt que M. Lévesque profitera d'un remaniement ministériel qu'il compte effectuer au début de l'année 1982 pour assigner M. Morin à d'autres tâches et confier son ministère à un homme qui cadre davantage avec les orientations plus souverainistes du gouvernement.

Certes, rien n'est encore décidé et rien ne sera probablement avant que le premier ministre ait fini de régler ses comptes avec le Parti québécois, c'est-à-dire

lors du congrès spécial des 11 et 12 février.

Mais si les résultats de ce congrès et ceux du référendum interne qui l'aura précédé, le conduisent à demeurer à son poste de chef du parti et premier ministre du Québec, il est désormais acquis que M. Lévesque procédera, avant l'ouverture de la prochaine session parlementaire, à un important remaniement ministériel afin d'entreprendre la dernière étape de sa vie politique avec l'équipe qui peut le mieux conduire son gouvernement à une victoire électorale sur la souveraineté-association.

Dans cette perspective, les événements qui secouent actuellement le Parti québécois, ne seraient que la première étape de changements plus profonds que M. Lévesque compte effectuer au sein même du gouvernement non seulement afin de reprendre complètement le contrôle de la situation, mais aussi afin de s'assurer

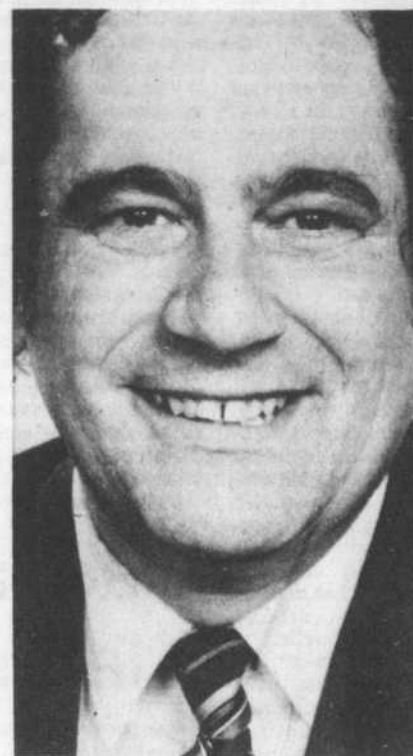
qu'il dispose des meilleurs hommes pour mener ce qui pourrait bien être son dernier combat politique.

S'il est encore trop tôt pour prédire avec certitude l'ampleur de ces changements et le nombre de ministres qui seront touchés, il semble de plus en plus certain que les jours de M. Claude Morin aux Affaires intergouvernementales sont désormais comptés.

Interrogé hier à ce sujet, M. Morin, qui vient de rentrer d'un voyage en Afrique, où il a représenté le Québec à la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, s'est montré énigmatique et a refusé de répondre directement aux questions relatives à son avenir politique.

«Vous verrez», s'est-il contenté de répondre dans un demi-sourire, reprenant ainsi ce qu'il avait déjà indiqué la semaine dernière à une journaliste de

Voir page 10: Morin



M. Guy Bisailon

Bisailon quitte le PQ

par Pierre O'Neill

Le député de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon, a décidé de quitter le caucus des parlementaires du Parti québécois. Après avoir consulté ses proches, M. Bisailon a informé le premier ministre, M. René Lévesque, de son intention de siéger comme indépendant à l'Assemblée nationale, dès la reprise des travaux parlementaires en février 1982.

Il y a longtemps que M. Bisailon se sent à l'étroit au sein du caucus du PQ et qu'il songe à laisser les banquettes ministérielles, pour retrouver sa pleine liberté de pensée et d'expression. C'est cet état d'esprit que les événements des dernières

Voir page 10: Bisailon

Nombreuses grèves réprimées par la police La résistance croît en Pologne



De nombreux mouvements de grève ont surgi dans plusieurs points de la Pologne. Cette photo, transmise par la chaîne de télévision américaine NBC, nous montre des dockers qui ont refusé de travailler aux chantiers navals de Gdansk. (Photolaser AP)

(d'après AFP, Reuter et AP) — Trois jours après le coup de force en Pologne et alors que le pays est totalement coupé du monde extérieur, les autorités polonaises ont admis hier que des mouvements de grèves avaient été enregistrés et que des incidents violents étaient survenus dans plusieurs points du pays, réprimés par les forces de l'ordre.

Alors que les pays occidentaux s'inquiètent de la situation, les autorités communistes les ont mis en garde contre toute ingérence, affirmant que tout fonctionnait presque normalement et que le président du syndicat indépendant Solidarité, M. Lech Walesa, tentait d'apaiser la crise.

L'arrestation de M. Walesa a fait hier l'objet de rumeurs contradictoires, favorisées par l'interruption des télécommunications entre la Pologne et le reste du monde.

Selon des sources diplomatiques à Paris, le président du syndicat autogéré est détenu dans la région de Varsovie, et tout indique qu'il n'est pas en mesure de négocier librement.

Il y a deux jours, les autorités militaires polonaises avaient déclaré que M. Walesa négociait avec le gouvernement en un endroit qui n'était pas précisé.

En outre, les autorités polonaises ont interdit le survol de l'espace aérien polonais aux compagnies occidentales. Tout trafic intérieur et international était déjà interdit depuis dimanche.

Elles ont de plus limité les déplacements des diplomates en Pologne et placé des policiers en faction devant les locaux diplomatiques et consulaires, a annoncé hier soir le Département d'Etat américain, qui a vivement protesté contre cette mesure. Il a également fait état de rapports indiquant des grèves et des arrestations massives en Pologne.

Une quarantaine de personnes ont été blessées hier à Varsovie lors des échanges de coups de feu ayant eu lieu entre des éléments de Solidarité et des militaires, a précisé dans la soirée M. Olof Tandberg, secrétaire de l'Académie suédoise des sciences à Stockholm.

M. Tandberg a pu entrer en contact avec des représentants de pays de l'Est, eux-mêmes informés par des collègues polonais par des voies détournées.

Selon ces mêmes sources, à Ursus, près de Varsovie, des ouvriers se sont barricadés dans leur usine de tracteurs.

Aux chantiers Lénine de Gdansk et dans les mines de Cracovie, les ouvriers, qui se sont retranchés sur leur lieu de travail, auraient placé des mines à l'extérieur des bâtiments.

La radio polonaise a confirmé implicitement hier soir que les chantiers navals de Gdansk étaient occupés par des ouvriers soutenant Solidarité et n'étaient pas contrôlés par les autorités.

Radio-Varsovie a en effet annoncé dans son bulletin d'information que M. Miroslaw Krupinski, vice-président de la Commission nationale du syndicat indépendant «a cherché refuge dans l'enceinte des chantiers navals», avec trois autres militants connus de Solidarité, MM. Konarski, Waskiewicz et Przygocki, pour appeler «à des actions insensées, nuisibles».

Voir page 10: Pologne

AU SOMMAIRE

Éditorial

M. Joe Clark a accompli à la tête de son Parti une action efficace et importante en 1981. Il doit continuer. Mais si les militants le contestent encore et gênent son travail, il pourrait prendre l'initiative de convoquer lui-même un congrès de leadership. L'éditorial de Michel Roy. **Page 8**

Le monde

■ Le monde arabe est humilié et divisé après l'annexion du Golan. **Page 5**

■ 23 morts et une centaine de blessés lors d'un attentat à l'ambassade d'Irak à Beyrouth. **Page 5**

■ Moscou accuse Washington d'ingérence et d'appel à la rébellion en Pologne. **Page 6**

Prise d'otages au Palais

Prise d'otages hier au Palais de justice de Montréal. Rory Shayne, emprisonné pour un vol par hélicoptère, a pris deux gardiens en otages sous la menace d'un petit revolver dissimulé on ne sait où. Mais le drame fut de courte durée. **Page 2**

Les fermetures d'usines

La loi sur les fermetures d'usines, que le gouvernement du Québec pourrait présenter en février, n'aura pas une approche négative, mais s'inscrira dans la perspective du développement industriel, a dit hier le député Robert Dean, qui a rassuré les gens d'affaires lors d'un colloque du Conseil du patronat. **Page 11**

Du nouveau chez Marine

L'importante firme française Alstom-Atlantique a officiellement pris une participation de 35% dans Marine Industrie, hier. Cet apport extérieur permettra au manufacturier sorois de ramener de 2,500 à 4,000 le nombre de ses travailleurs d'ici 1986, selon le président de Marine. **Page 11**

Dans une lettre pastorale, le pape réaffirme l'indissolubilité du mariage

VATICAN (AFP) — L'avenir de l'humanité passe par la famille: c'est ce qu'affirme avec force Jean-Paul II dans une exhortation apostolique publiée hier, qui concrétise les travaux du synode des évêques réuni à Rome du 26 septembre au 25 octobre 1980 sur le thème de la famille.

Ce texte, de 179 pages dans sa version française, est intitulé *Exhortation apostolique familiaris consortio de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II, à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles de toute l'Eglise catholique, sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui*. Sa publication avait été différée à la suite de l'attentat du 13 mai contre Jean-Paul II.

L'exhortation comprend cinq parties: *Lumières et ombres de la famille aujourd'hui*, *Le dessein de Dieu sur le mariage et sur la famille*, *Les devoirs de la famille chrétienne*, *La participation au développement de la société*, *La pastorale familiale*.

Acte collégial — le pape a mis sa marque personnelle au travail du dernier synode des évêques —, ce texte se situe aussi dans la ligne du synode sur l'évangélisation, car la famille chrétienne, souligne-t-il, est la première communauté appelée à annoncer l'Evangile.

La première partie de l'exhortation décrit la situation de la famille dans le monde actuel, caractérisé par un ensemble de valeurs et de non-valeurs, d'aspects positifs et négatifs. Le pape mentionne des «indices d'une dégradation préoccupante de certaines valeurs fondamentales», notamment «de graves ambiguïtés à propos du rapport d'autorité entre parents et enfants, des difficultés concrètes à transmettre les valeurs, le nom-

bre croissant des divorces, la plaie de l'avortement, le recours sans cesse plus fréquent à la stérilisation, l'installation d'une mentalité vraiment et proprement contraceptive».

«Souvent la vie n'est plus perçue comme une bénédiction, mais comme un péril dont il faut se défendre», ajoute Jean-Paul II, qui estime que «la compréhension ultime de la vie et de ses valeurs fondamentales est le grand défi qui s'impose aujourd'hui en vue du renouvellement de la société».

Dans la deuxième partie, le pape traite notamment du mariage, donation réciproque «totale» de l'homme et de la

femme, unique et exclusive, indissoluble, ouverte au service de la vie, symbole de l'alliance d'amour entre Dieu et les hommes.

«Le mariage et la virginité sont les deux manières d'exprimer et de vivre l'unique mystère de l'alliance de Dieu avec son peuple», ajoute le pape.

La troisième partie rappelle que «le synode a mis en lumière quatre devoirs principaux de la famille: la formation d'une communauté de personnes, le service de la vie, la participation au développement de la société, la participation à la vie et à la mission de l'Eglise».

Voir page 10: Pape

«Moving West»

3) Attirés par la publicité ou les annonces du syndicat...

par Michel Vastel

FORT MCMURRAY — Ils sont «montés» en Alberta comme il y a dix ans on «montait» à la Baie James. Mais cette fois, au bord de la quarantaine et avec une famille, ils sont venus «pour s'établir».

Rejean et André ont quitté Matagami il y a deux semaines. Ils ont entassé quelques meubles dans une remorque parce qu'on leur avait dit que «le set de chambre, c'est nécessaire la-haut».

Quatre jours de voyage, \$ 600 d'essence

et \$ 100 chaque soir au motel, ils évitent Calgary et ne s'arrêtent même pas à Edmonton. Leur but: Fort McMurray, «parce que la publicité de Syncrude à la télévision nous tentait beaucoup».

Les trois premiers jours sont pénibles: au Centre de main-d'oeuvre du Canada où seule une réceptionniste parle français, «quand on insiste» chez les Teamsters où ils «se font virer de bord» parce que leurs papiers ne sont pas en règle, au Bureau des véhicules de l'Alberta où on ne comprend pas les codes de leur permis de conduire québécois.

André et Rejean sont d'anciens chauffeurs de poids lourd. «Dix ans de Baie James», disent-ils fièrement comme un autre exhiberait son diplôme d'université.

N'empêche qu'il leur faudra dépenser plus de \$ 100 de téléphones et de télégrammes pour clarifier leur situation avec des fonctionnaires du Québec.

Il y a au moins une conférence interprovinciale de ministres des Transports par année au Canada, mais il faut encore une semaine pour un transfert aussi simple que celui d'un permis de conduire.

Il en faut plus malgré tout pour entamer l'optimisme de ces deux hommes qui

Voir page 10: Publicité

CRÈCHES

Voir page 4

Desmarais & Robitaille

845-3194

60 ouest, rue Notre-Dame

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est. rue Sainte-Catherine

288-2441

près de Saint-Denis

Prise d'otages dramatique en plein Palais de justice

Vif émoi hier au Palais de justice de Montréal, où Rory Shayne, auteur d'un hold-up spectaculaire commis à l'aide d'un hélicoptère en 1979, a pris deux gardiens en otages et menacé un juge avec un petit revolver avant d'être maîtrisé au bout de quelques minutes.

Shayne, actuellement condamné à 12 ans de prison pour vol à main armée, était cité à comparaître hier relativement à une tentative d'évasion, accompagnée d'une prise d'otages, à l'Institut Laval.

Un pancréas artificiel

TORONTO (AFP) — Les laboratoires Connaught de Toronto terminent la mise au point d'un pancréas artificiel susceptible d'être implanté sous la peau des malades et d'y fonctionner pendant deux mois.

Cet appareil d'un peu plus de 3 cm de diamètre et épais comme trois pièces de cinq francs est l'oeuvre du docteur Tony Sun.

Il contient une certaine quantité de cellules pancréatiques du rat dans laquelle passe un tube semi-perméable relié aux vaisseaux sanguins des malades. Ce tube est en fait une sorte de filtre qui bloque le passage des anticorps, mais permet au glucose du sang de pénétrer dans les cellules du rat. Ce sont celles-ci qui vont assurer la production de l'insuline nécessaire et qui sera réabsorbée par le sang.

L'appareil existant d'ores et déjà fonctionne parfaitement sur les animaux de laboratoire. Toutefois sa période de fonctionnement (deux mois) est encore un peu trop courte pour permettre son utilisation pratique sur l'homme.

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel, commercial et pour l'automobile.

Swissca
866-9237

guérin l'éditeur qui édite

LE FOLKLORE du Temps des Fêtes
Jacques Lamothe
228 pages 8,95\$



nus pour annoncer qu'une prise d'otages était en cours. Immédiatement, la secrétaire judiciaire, Mme Colette Lapointe, invitait le juge à quitter les lieux et téléphonait au service de sécurité du Palais.

Presque au même moment, Shayne, sortait de la pièce adjacente où attendaient les prévenus, et se rendait au box des accusés, arme au poing et tenant en respect ses deux otages, les gardiens Michel Miron et Claude Manseau.

«Don't quit, judge!» a-t-il alors crié au juge Martineau, tout en le pointant de son arme. Mais le magistrat eut tout fait de disparaître par une porte menant au couloir. Pendant ce temps, Mme Lapointe s'était terrée sous son bureau.

Tandis que l'avocat de Shayne, Me Gary Martin, tentait d'expliquer à son client combien son geste était dément, ce dernier insistait pour qu'on ferme une certaine porte derrière laquelle se trouvaient deux gardiens armés et, à deux reprises, il aurait tenté de tirer dans cette direction. Selon des témoins, il y aurait eu au moins une détonation mais le projectile n'est pas parti.

À Me Martin, qui insistait toujours pour le ramener à la raison, Shayne a répliqué qu'il avait passé 12 ans de sa vie en prison, comme un chien, et que maintenant c'était fini. Il a alors réclamé la clé pour se débarrasser des fers aux chevilles, mais sans succès, celle-ci demeurant au centre de détention d'où part l'accusé.

Puis Me Martin invita Shayne à laisser partir Mme Lapointe. Ce dernier répliqua qu'il n'était pas dans ses intentions de tuer qui que ce soit mais qu'il n'hésiterait pas à le faire s'il s'y voyait forcé. «Comme on. You're not going to shoot me, are you?», lui demanda Me Martin.

Alors que se poursuivait ce dialogue, survint un grand tintamarre. C'était les deux otages qui, profitant d'un moment d'inattention de Shayne, bondissaient sur lui, tandis qu'arrivaient de partout d'autres gardiens et policiers, dont l'un a crié: «Prenez-y le gun au plus vite!» Shayne était aussitôt maîtrisé et ramené en cellule.

Le juge Martineau revenait alors sur le banc et, en l'absence de Shayne, décrétait que celui-ci devrait se retrouver devant le tribunal le 5 janvier, pour connaître la date de son procès devant juge et jury.

Shayne est en effet le seul à avoir choisi ce mode de procès dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de «la bande des 10», responsables d'une spectaculaire prise d'otages, lors d'une tentative d'évasion de l'Institut Laval (ex-pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul), le 25 août 1980.

Shayne purge actuellement une sentence de 12 ans pour le vol à main armée commis à l'aide d'un hélicoptère en 1979, dans un centre commercial de Saint-Laurent. À ce moment, Shayne venait de s'évader d'un pénitencier où il devait séjourner 20 ans, à la

suite d'une condamnation d'un tribunal de la Colombie-Britannique, pour tentative de meurtre de deux policiers.

À la suite des événements d'hier, le directeur adjoint responsable de la sécurité au bloc cellulaire du Palais de justice, M. André Lanctôt, a précisé que Shayne, qui avait été ramené la veille du pénitencier de Milhaven, en Colombie-Britannique, et conduit au Centre de détention Parthenais, avait été à ce dernier endroit l'objet d'une fouille à nu. Dès son arrivée au Palais de justice, Shayne fut une fois de plus fouillé à nu. À trois reprises cependant, en attendant de comparaître, il avait été conduit à la salle de toilette.

La seule explication pour sa

possession d'une arme serait qu'il l'aurait trouvée à cet endroit ou encore qu'il l'ait dissimulée dans son rectum. La fouille rectale est maintenant interdite par suite de pressions de l'Office des droits des détenus.

Le revolver de Shayne était un «starter» (pistolet pour le départ des courses) modifié pour tirer des balles de calibre .22. Il était chargé de quatre balles, dont deux étaient pointées, et si les projectiles n'en sont pas sortis, c'est que le chien de l'arme n'avait pas été suffisamment affilé pour atteindre la douille des balles. L'arme en question peut aisément entrer dans un paquet de cigarettes, ce qui explique comment elle a pu être facilement dissimulée.



Quelque 300 banlieusards ont sagement manifesté hier matin contre l'intention de CP Rail de réduire d'abord puis d'annuler les trains reliant Rigaud à Montréal. Les manifestants se sont ensuite dirigés vers les bureaux de la CTCUM pour y protester contre la lenteur et l'inefficacité des pourparlers entre cet organisme et CP Rail sur l'intégration des transports en commun. (Photo Jacques Grenier)

MacEachen et ses homologues provinciaux reconfont à leurs fonctionnaires le dossier des accords fiscaux

TORONTO (PC) — Devant l'opposition farouche des provinces et principalement du Québec, le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a été contraint hier de faire marche arrière et de reprendre tout l'exercice financier des arrangements fiscaux.

Après deux jours de discussion à Toronto, qui suivent deux jours de discussion à Halifax, les ministres des Finances des provinces et M.

MacEachen se sont quittés en demandant à leurs fonctionnaires de tenter de réconcilier ce qui, en apparence, apparaît irréconciliable.

Les fonctionnaires ont reçu le mandat de débayer le terrain avant la prochaine rencontre des ministres des Finances, au milieu de janvier, et la conférence des premiers ministres sur l'économie, qui doit se tenir au début du mois de février.

Lundi, tout comme à Hal-

ifax auparavant, M. MacEachen avait fait la sourde oreille aux protestations des provinces, refusant d'envisager des modifications à son budget. Le ministre fédéral réitérait également son intention de faire adopter la loi sur les arrangements fiscaux avant le 1er avril, même si les provinces ont demandé de prolonger l'entente actuelle pour une période d'un an.

Hier, M. MacEachen a souligné qu'il avait accepté «d'ac-

célérer le processus de consultation avec les fonctionnaires». Il a ajouté qu'il a reçu de nombreuses suggestions des provinces et qu'il faut prendre le temps de les analyser en profondeur.

Le fait est que les provinces refusent d'absorber les coupures de \$5,7 milliards, sur un montant de \$104 milliards échelonné en 1982 à 1987, et rejettent unanimement la nouvelle formule de péréquation qui ferait que l'Ontario

devienne la norme nationale. Au cours des derniers jours, le Québec, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick ont présenté d'autres formules de péréquation qui leur semblent plus équitables.

Devant cette levée de boucliers, M. MacEachen a décidé de donner un sursis aux provinces en faisant reprendre les calculs.

«M. MacEachen a consenti à ouvrir son jeu et, en ce sens, il a démontré plus de flexibi-

lité qu'à Halifax», a commenté M. Jacques Parizeau, du Québec. Mais ce dernier a tenu à resituer cette discussion dans son contexte pour démontrer qu'il n'y a pas lieu de pavoiser.

«Les paiements de transfert représentent le quart du budget du Québec. De 1972 à 1977, ils ont augmenté de 19% par année, mais de 1977 à 1982, leur progression a été de 8,8%, ce qui est inférieur à l'inflation.»

Johnson modifie le bill 27

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a dévoilé hier le contenu des amendements qu'il entend apporter au projet de loi 27 qui a franchi l'étape de la deuxième lecture avant d'être étudié article par article.

Au chapitre du droit de représentation, le ministre a confirmé que la loi, plutôt que d'évoquer les conditions de travail, référerait aux notions déjà contenues dans la Loi de l'assurance-maladie, que le concours obligatoire des fédérations de médecins sera assuré dans la recherche des ententes dites expérimentales et que des dispositions touchant la santé publique à l'article 4 seront précisées, cela pour maintenir l'instrument nécessaire qu'il donne au gouvernement tout en empêchant que ces dispositions servent de base à une extension de ces mesures «qui n'est pas souhaitée ni souhaitable».

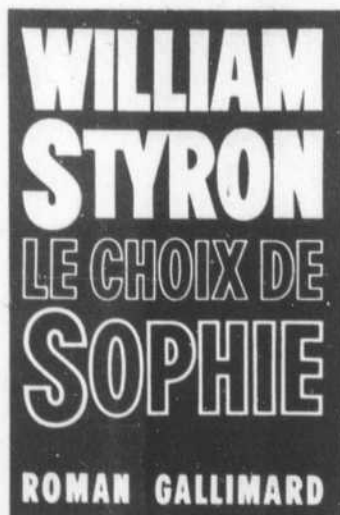
M. Johnson a aussi annoncé que les dispositions de l'article 31, une fois amendées, ne permettront pas d'annuler unilatéralement les dispositions de l'entente à intervenir entre le gouvernement et les fédérations de médecins.

Quant aux dispositions ayant pour objectif une meilleure intégration du médecin dans les établissements, elles seront maintenues, notamment celles qui prévoient la possibilité de rémunérer les médecins occupant des tâches médico-administratives. Les aires d'activités respectives des conseils de médecins et dentistes et de la direction des services professionnels seront précisées.

d'ailleurs; Le jour de l'An; l'Épiphanie. Le menu des fêtes; Les chansons des fêtes, etc.

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
Tél.: (514) 842-3481

Pour les Fêtes, il faut lire... et offrir William Styron, Albert Cohen, Misia et Christiane F.



«L'un des plus grands romans de tous les temps...» (Carlos Fuentes). «Mais nous, lecteurs, nous aurons passé des heures passionnantes à lire ce livre qui est un très grand roman.» (J. Folch-Ribas, *La Presse*). Gallimard, \$22,50.



Avec *Belle du Seigneur*, dont le titre aurait pu être *Le Livre de l'Amour*, c'est une fresque de l'éternelle aventure de l'homme et de la femme qu'après un long silence nous offre Albert Cohen, peu de temps avant sa mort. Gallimard, \$26,50.



Misia Sert fut l'amie la plus chère de Diaghilev, «la seule femme au monde qu'il aurait pu aimer». Peinte et célébrée par les plus grands artistes de son temps, Renoir, Bonnard, Toulouse-Lautrec, qui éprouvaient pour elle une véritable adoration, elle «découvrit» Chanel et inspira à Proust deux des personnages de *La recherche*. Audacieuse, libérée, affranchie, elle défraya la chronique et ses trois mariages fascinèrent et scandalisèrent son entourage. Gallimard, \$22,50.

Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée...



Héroïne, prostitution, déchéance. Le témoignage brut et brutal de Christiane F. dénonce la détresse immense de trop d'adolescents d'aujourd'hui. Lacombe, \$13,95.

GUÉRIN ÉDITEUR LIMITÉE ET LES LIBRAIRIES GUÉRIN SOUHAITENT À TOUS LEURS CLIENTS DE JOYEUSES FÊTES!

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112 Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525 168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647 4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

Histoire de la Gaspésie



Boréal Express
Institut québécois de recherche sur la culture

L'histoire de la Gaspésie, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours

par Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette avec la collaboration de Pierre Dansereau

Un magnifique volume de 808 pages, abondamment illustré, réalisé en coopération avec la Société historique de la Gaspésie et de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

En vente dans toutes les librairies à \$29,95

Boréal
EXPRESS

Les propriétaires de maisons unifamiliales sont victimes d'un fort déplacement fiscal à la CUM

par Alain Duhamel

En sept ans, le fardeau fiscal des propriétaires de maisons unifamiliales dans la Communauté urbaine de Montréal a plus que doublé tandis que le fardeau fiscal des entreprises de commerce a, dans la plupart des villes, diminué.

En 1974, le propriétaire d'une maison unifamiliale à Montréal a payé \$676 en taxes foncières; en 1981, il a payé \$1,482, une augmentation de 119.2%. Le propriétaire d'An-

jou a, dans la même période, accru sa contribution de 100.3%. En revanche, le commerçant montréalais a payé cette année 22.3% de plus en taxe foncière qu'en 1974 tandis que le commerçant angevin a diminué sa contribution de 10.1%. Dans plusieurs villes de banlieue, le compte des taxes foncières des commerçants a diminué dans des proportions variant entre deux et 34%.

Ces exemples font partie d'un rapport du Commissaire

à l'évaluation de la CUM, M. Conrad Cormier, remis au comité exécutif il y a quelques semaines, dans le but d'illustrer l'effet de déplacement du fardeau fiscal vers les maisons unifamiliales. Le rapport de M. Cormier ne laisse aucun doute sur l'ampleur de ce déplacement que les rôles annuels d'évaluation municipale ont fait voir avec de plus en plus d'acuité chaque année.

La réforme administrative de l'évaluation foncière et la réforme de la fiscalité muni-

ci-pale ne freinent pas le déplacement du fardeau fiscal mais le montrent avec encore plus de netteté. Les rôles d'évaluation mis à jour chaque année et les règles de confection définies dans la réforme de la fiscalité municipale ne laissent plus aux administrations municipales, comme elles le pouvaient autrefois, une marge de manoeuvre dans l'évaluation des diverses catégories d'immeubles qui leur permettaient de protéger les maisons unifamiliales contre

d'importantes hausses successives en manipulant le poids relatif de chaque catégorie.

Tout au plus peuvent-elles aujourd'hui, par une dérogation à la réforme de la fiscalité municipale, accorder un crédit de taxe foncière de 10% pour la maison unifamiliale et de 5% pour les duplex et triplex. Cette dérogation provient de l'adoption de la loi 12 en décembre dernier et pourrait se renouveler en 1982 pour les villes de la CUM si l'Assemblée nationale adopte certaines dispositions du projet de loi 33.

Au cours des sept dernières années, l'augmentation en pourcentage des valeurs imposables dans les diverses catégories d'immeubles a varié sur le territoire de la CUM, de 89.4% à Sainte-Geneviève pour les maisons unifamiliales à 192% à Verdun. Les maisons unifamiliales montréalaises ont accru leur valeur de 146.1%. Dans la catégorie des duplex, l'augmentation des valeurs a varié de 50% à Dorval à 200.9%, à Saint-Léonard (134.7% à Montréal).

Dans la catégorie des immeubles de commerce, les valeurs imposables ont aug-

menté de 30.3% à Mont-Royal jusqu'à 91.2% à Westmont et même, dans des banlieues où les nouvelles implantations ont été importantes ces dernières années, jusqu'à 207.8% à l'île Bizard. A Montréal, l'augmentation a été de 41.1%.

Dans la catégorie des immeubles industriels, les valeurs imposables ont diminué de 15.6% à Beaconsfield et augmenté presque partout ailleurs de pourcentages variant entre 25.8% à Mont-Royal et 112.1% à Lachine ou 107.5% à Saint-Laurent.

La hausse des valeurs imposables ne se traduit pas nécessairement par une augmentation proportionnelle du compte municipal de taxe foncière si l'administration municipale diminue en même temps son taux d'imposition ou élimine des taxes. Ce fut le cas en 1980 pour tous les immeubles évalués à \$100,000 et plus parce que la réforme de la fiscalité municipale a éliminé toutes les surtaxes municipales et scolaires. Seule une surtaxe montréalaise de 43.5 cents sur les immeubles de commerce et d'industrie a survécu. En principe, elle de-

vrait disparaître en 1983 mais la ville de Montréal a demandé, par un amendement à sa charte, de la rendre permanente.

Compte tenu de ces changements dans l'imposition municipale, on peut très bien expliquer une diminution du compte de taxe foncière des commerces de 9.5% à Saint-Léonard, de 34.1% à Mont-Royal et de 19.5% à Saint-Laurent, et une augmentation de 22.3% à Montréal.

Plusieurs solutions sont à l'étude au comité conjoint Québec-municipalités pour tenter de contrer l'effet de déplacement du fardeau qui semble plus marqué dans l'île de Montréal que partout ailleurs au Québec. Une première solution consiste à permettre aux administrations municipales d'imposer des taux variés selon la catégorie d'immeubles.

Une autre solution, complémentaire à la première, consiste à élargir le plus possible l'assiette fiscale en réduisant au strict minimum les exemptions possibles et en clarifiant certaines définitions de la loi sur la réforme de la fiscalité municipale. C'est ainsi que les

raffineries de pétrole jouissent d'exemptions pour leurs réservoirs et accessoires jugés selon leur interprétation de la loi comme de la machinerie plutôt que comme des immeubles. Les caisses populaires, en leur qualité d'institution coopérative, ne sont pas atteintes par les taxes d'affaires comme le sont les banques et autres institutions financières.

Une troisième solution tient dans l'abolition de la taxe d'affaires. Elle serait remplacée par une surtaxe sur la valeur foncière imposable sur les immeubles de commerce et d'industrie. Cette formule a l'avantage de récupérer un en-lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement fédéral dont la contribution aux villes demeure bien inférieure à ce qu'il devrait payer s'ils s'imposaient les mêmes règles que le gouvernement québécois ou que l'entreprise privée.

Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas retenu la troisième solution. Il a choisi plutôt de promouvoir la première et la seconde auprès du comité conjoint Québec-municipalités.

Comparaison entre le montant de taxes foncières payées entre 1974, 1981 et 1982 dans certaines municipalités de la CUM selon les catégories de bâtiments

Municipalité	Catégories	Taxes payées en 1974	Taxes payées en 1981	Variation 81/74	Taxes* estimées en 1982	Variation 82/74
Anjou	Unifamiliale	780	1,562	+ 100.3%	1,895	+ 142.9%
	Appartement	53,600	44,562	- 16.9%	49,642	- 7.4%
	Commerciale	53,600	48,208	- 10.1%	57,994	+ 8.2%
Saint-Laurent	Unifamiliale	702	1,231	+ 75.4%	1,635	+ 132.9%
	Appartement	49,700	38,986	- 21.6%	43,781	- 11.9%
	Commerciale	49,700	40,031	- 19.5%	44,274	- 10.9%
Montréal	Unifamiliale	676	1,482	+ 119.2%	1,858	+ 174.9%
	Appartement	48,400	47,841	- 1.1%	51,573	+ 6.6%
	Commerciale	48,400	59,206	+ 22.3%	69,330	+ 43.2%
Westmount	Unifamiliale	788	1,251	+ 58.8%	1,746	+ 121.6%
	Appartement	54,000	44,172	- 18.2%	43,377	- 19.7%
	Commerciale	54,000	52,724	- 2.4%	50,088	- 7.2%

* Les taxes de 1982 sont estimées selon les hypothèses suivantes:

1) Augmentation du budget de la CUM de 20%;

2) augmentation du budget des villes de 10%;

3) réduction du crédit d'impôt de l'unifamiliale de 10% à 5%.

Droit de grève acquis le 12 janvier

Les négociations sont rompues entre la CTCUM et ses cols bleus

Les négociations ont été rompues hier entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et le syndicat représentant ses 2,600 «cols bleus», affilié à la CSN.

En conférence de presse hier, les porte-parole du syndicat ont attribué à la CTCUM la responsabilité de cette rupture des pourparlers. «Le porte-parole de la CTCUM a signifié aux syndicats qu'il ne saurait y avoir d'autres négociations s'ils refusaient de renégocier leurs droits acquis».

Les cols bleus de la Commission de transport auront droit de grève dans moins d'un mois, soit le 12 janvier. Déjà, les mécaniciens ont accordé un mandat en ce sens à leurs négociateurs. D'autre

part, les employés de bureau de la CTCUM se prononcent cet après-midi en assemblée générale sur un tel mandat de grève.

Commentant la rupture des négociations, les dirigeants syndicaux ont affirmé hier que la CTCUM veut «faire assumer la crise aux travailleurs» en remettant en question des volets importants du contrat de travail actuel. Pour ne pas négocier «à la baisse», le syndicat refuse de s'associer à la partie patronale qui voulait demander au ministère du Travail de nommer un conciliateur au dossier.

Le syndicat a rejeté toute conciliation de la part d'un fonctionnaire du gouvernement parce que cela «aurait pour effet d'introduire dans le

processus de négociation un troisième intervenant qui a déjà pris parti en faveur d'une attaque aux droits acquis des travailleurs et travailleuses».

Pour l'exécutif syndical des cols bleus de la CTCUM, cet organisme responsable du transport métropolitain fait traîner les négociations en longueur. Comme preuve, allégué le syndicat, les demandes syndicales ont été déposées le 14 septembre mais ce n'est que le 27 octobre que le service des relations de travail de la CTCUM s'est présenté à la table de négociation.

Toujours selon la version syndicale, la chronologie des pourparlers veut que la CTCUM ait déposé un projet de convention collective le 6

novembre, projet qui comportait «des attaques importantes aux droits acquis» et projet qui fut rejeté «unanimentement en assemblée générale» d'abord le 10 novembre puis une autre fois dimanche dernier, 13 décembre. Cette fois, le rejet était accompagné d'un vote de grève accepté par 83.9% des membres présents.

Le message des porte-parole syndicaux hier se terminait sur ces perspectives: «Les syndicats n'ont pas l'intention de céder à la provocation de la CTCUM. Ils sont prêts à négocier en tout temps sur la base de leurs revendications. Il reste un mois pour en arriver à un règlement. Si la CTCUM refuse de négocier, elle portera la responsabilité de la grève».

Jusqu'à **30%** de rabais à notre librairie

- philosophie
- sociologie
- économie
- administration
- psychologie
- pédagogie
- linguistique
- histoire
- littérature d'ici et d'ailleurs
- encyclopédies
- livres d'art
- livres de jeunesse

Tél.: 844-6896

agence du livre français inc.
1246 RUE ST-DENIS Montréal, Qué. H2X 3J6

LA NOUVELLE FUREUR DE LIRE

Points Virgule

une nouvelle collection de poche à suivre... au Seuil

Alain Finkelkraut
Petit fictionnaire illustré
— 5,95\$

Les dictionnaires ne manquent pas! L'ennui, c'est qu'ils contiennent tous, à quelques différences près, les mêmes mots... Pourquoi ne pas en fabriquer de nouveaux, faire des enfants à la langue française? Alain Finkelkraut provoque notre imagination.

Calamity Jane
Lettres à sa fille
(1877-1902) — 4,95\$

Martha Jane Cannary Hickok, née à Princeton (Missouri) en 1852, apprit à monter à cheval et à se servir de fusils. Parcourant les pistes de l'Ouest, elle travailla à la construction des lignes de chemin de fer, escorta des convois, etc. une des rares femmes dans ce milieu masculin. D'où sa réputation et son surnom à la fois admiratif et un peu méprisant.

Pierre Desproges
Manuel de savoir-vivre
à l'usage des rustres et des malpolis — 5,95\$

Ce manuel de savoir-vivre, d'une parfaite rusticité et d'une muflerie exemplaire, allie les notations les plus vexantes à des goujateries empreintes d'une grande bassesse. Le livre de M. Desproges est une mine de suggestions pratiques. On y trouve aussi bien la recette du «cheval melba» que ce conseil aux vieux: «Si vous piquez, n'embrassez pas les nouveaux-nés dans les berceaux. Une poignée de main suffira.»

Howard Buten
Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué
— 6,95\$

Un roman d'amour. Raconté par un garçon de huit ans, qui dérange et bouleverse... Gil, victime de la bêtise des adultes qui transforment ses rêves en symptômes cliniques, et son amour en attentat. À cause de ce qu'il a fait à Jessica, il se retrouve à la Résidence Home d'Enfants «Les Pâquerettes». Une histoire à rire et à pleurer, dans une langue merveilleusement préservée.

en vente chez votre libraire

Centrale d'artisanat du Québec

La Centrale d'artisanat du Québec est un organisme à but non lucratif.

Son but est la diffusion de l'artisanat d'art.

Depuis 31 ans, elle présente aux amateurs un vaste choix de produits de grande qualité; et, à l'occasion des fêtes, elle offre à ses clients

un rabais de **20%** sur tout son inventaire régulier.

La Centrale et son personnel souhaitent à tous des fêtes joyeuses.

Québec: Place Laurier, Ste-Foy (418) 651-6408

Montréal: 1450 rue St-Denis (514) 849-9415

Complexe Desjardins (514) 843-8253

Ouvert jusqu'au 23 décembre, de 9h30 à 21h
les 24 et 31 décembre, de 9h30 à 17h
les 26 décembre et 2 janvier, de 13h à 17h, Place Laurier
de 13h à 17h, Complexe Desjardins
les 26 décembre et 2 janvier, le 1450 sera fermé

Contestation de la Convention de la Baie James

Des Inuit dissidents réclament de Québec un gouvernement autonome

par
Rodolphe Morissette

Un groupe d'Inuit dissidents réclame de Québec un gouvernement régional autonome. Aussi contestent-ils ces jours-ci en Cour supérieure la validité de la Convention de la Baie James signée avec les Amérindiens du Nouveau-Québec en 1975.

La population inuit dissidente — quelque 1.500 personnes, dont environ 600 sont des résidents — habite la côte est de la baie d'Hudson ou le sud du détroit du même nom. Elle se concentre dans les trois villages de Povungnituk, Iqviyik et Sugluk.

Les communautés inuit dissidentes le sont en vérité depuis le début de 1975, à la veille de la signature de la

Convention de la Baie James, le 11 novembre de la même année, entre les gouvernements fédéral et du Québec, la Société d'énergie de la Baie James, la Société de développement de la Baie James, le Grand Conseil des Cris et la Northern Quebec Inuit Association (NQIA). C'est notamment depuis cette époque-là que les Inuit dissidents désavouent la NQIA et le rôle que celle-ci a joué dans la négociation de la Convention de la Baie James au nom de tous les Inuit.

Depuis ce temps, les dissidents ont tenté de se faire entendre, disent-ils, des gouvernements de Québec et d'Ottawa, voire de la NQIA, mais sans succès. Ils estiment qu'ils «ne sont guère pris au sérieux». Toutes ces négociations avant échoué, les dissidents décident maintenant de

déposer une requête en Cour supérieure pour faire déclarer «ultra vires, illégale, nulle et non avenue» la Convention de 1975 ou, au moins, inopérante quant à eux. Ils réclament le même verdict pour toutes les lois et règlements, de Québec comme d'Ottawa, qui ont été adoptés et appliqués dans la foulée de la Convention depuis cinq ans.

Plus précisément, les dissidents expriment leur désaccord avec un certain nombre de concepts clés de la Convention. D'abord, ils refusent l'extinction de leurs droits, titres et intérêts comme premiers habitants du territoire. Ensuite, ils considèrent «complètement étranger à leur façon de voir» le concept de vente de leurs terres ou de portions de leur territoire; ils réclament une structure gouvernementale autonome capable de légiférer sur l'utilisation de leurs terres pour l'avenir. De plus, ils refusent un certain nombre d'organismes ou de structures administratives mises en place par la Convention. Notamment, ils refusent, depuis 1979, la juridiction de la Commission scolaire Kativik, à l'administration de laquelle participent bien des «bureaucrates du sud», la Corporation de développement (économique) Makivik, qui a remplacé les systèmes des coopératives mises en place par les Inuit au cours des années 60, et, enfin, l'Administration régionale Kativik, qui échappe au contrôle des dissidents des trois villages, soutiennent ceux-ci.

Les dissidents réclament, eux, un gouvernement régional (et non provincial) capable de faire des lois «pour tout ce qui touche les Inuit en propre», et, d'autre part, de «légiférer conjointement avec le gouvernement du Québec» sur les questions qui concernent tous les Québécois (mines, électricité, eau, etc.).

Les Inuit des trois villages avaient certes mandaté la NQIA en 1974 pour négocier et signer plus tard une entente avec toutes les autres parties à la Convention. Ils prétendent cependant avoir été trompés en l'occurrence et disent qu'il y a eu malentendu. Les dissidents affirment en effet qu'ils

avaient donné une procuration à la NQIA en 1974 dont ils avaient compris à l'époque qu'elle ne visait qu'à «appuyer» les autres Indiens dans leurs négociations.

Ce n'est qu'un an plus tard que les dissidents découvrent que la NQIA se servait de leurs procurations pour «vendre leurs territoires» et négocier de nouvelles structures administratives pour le Nouveau-Québec. Ils prétendent n'avoir jamais vu exprimé en leur langue le texte de l'entente de principe signée à cette fin en novembre 1974. Ils disent n'en avoir vraiment pris connaissance qu'au moyen d'une traduction en leur langue d'un article du DEVOIR.

Les dissidents considèrent toujours la NQIA comme un organisme qui ne les représente guère, qui a été conçu dans les bureaux du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord en 1971 et qui est financée par le gouvernement central. Ils croient constater que la mise en place des structures administratives issues de la Convention de 1975 a entraîné cet effet désastreux de créer désormais sur leur territoire un phénomène qu'ils n'avaient jamais connu, celui de classes d'Esquimaux: les riches, qui comprennent les nouvelles structures et en profitent, puis les pauvres. Ils contestent également le fait que la Convention fait d'eux d'éternels chasseurs, alors qu'ils ont évolué et voudraient participer activement au développement des res-

sources minières du territoire. Les dissidents sont défendus par Me Claude-Armand Sheppard, qui a révélé ignorer quel effet pourraient avoir les procédures légales entreprises cette semaine. Il semble qu'au minimum, on s'attende à ce que la requête en cour exerce quelque pression sur les défendeurs (les signataires de la Convention), de manière que les dissidents puissent négocier au bout du compte leur «gouvernement régional». Précisons pour finir qu'il ne s'agit en rien d'une demande d'injonction pouvant interrompre des travaux entrepris dans le cadre du développement de la Baie James. Les dissidents ne réclament que le respect de leur autonomie.



Le prix Jean-Marie-Gauvreau-Molson a été décerné au céramiste Gilbert Poissant, à gauche, qui expose ses œuvres au Salon des métiers d'art. Un chèque de \$5.000 lui a été remis par Richard Le Hire, de la brasserie Molson, tandis qu'un parchemin attestant de la qualité de ses œuvres lui a été présenté par un membre du jury, M. Laurent Lamy, à droite.

(Photo Jacques Grenier)

Fin du débat sur le projet de loi 16

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale a entrepris hier l'étude d'une motion visant à mettre fin aux délibérations de la commission parlementaire de l'Énergie qui étudie le projet de loi 16.

Cette loi, qui autoriserait le gouvernement à puiser dans les profits d'Hydro-Québec, est combattue par l'opposition libérale.

La motion présentée par le leader du gouvernement, M. Claude Charron, force la commission parlementaire à présenter son rapport final devant l'Assemblée nationale des ce matin.

Cette motion devait être adoptée hier soir, non sans que chacun des députés libéraux ait épuisé son droit de parole de dix minutes.

Le débat sur cette motion «de clôture» a donné lieu à des échanges d'une rare virulence, où chacun a pu faire le procès de ses vis-à-vis.

Ainsi, M. Charron a accusé les libéraux de présenter une opposition «où le nombre supplée à la faiblesse intellectuelle».

Il a dressé une liste des «balounes» lancées par les libéraux depuis quelque temps, qui ont été «dégonflées» selon

lui: le tapage de la ligne téléphonique du député de Portneuf, M. Michel Pagé (qu'il appelle le «député de Porno»),

le tournage de films pornographiques à l'Assemblée nationale, les voyages en avion des ministres.

en bref...

■ Pologne: Ottawa s'inquiète

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a fait part au gouvernement polonais de «son inquiétude et de sa désapprobation» à la suite de l'imposition de la loi martiale dans le pays. C'est ce que le ministre des Affaires extérieures a annoncé aux Communies hier. M. MacGuigan a précisé que ce message avait été transmis au gouvernement polonais et qu'il serait répété plus tard dans la journée au cours d'une réunion prévue avec l'ambassadeur de Pologne. Depuis le recours à la loi martiale, durant le week-end, les communications entre l'ambassade canadienne à Varsovie et le ministère des Affaires extérieures à Ottawa ont été coupées, probablement «par le gouvernement polonais», a ajouté M. MacGuigan. Aussi se proposait-il, lors de la réunion avec l'ambassadeur, de lui demander de rétablir ces lignes de communications. Il y a toutefois eu des communications avec l'ambassade canadienne «par des moyens indirects» et, dans la mesure où on peut le savoir, tous les Canadiens qui se trouvent en Pologne sont en sécurité.

■ Invitation à la résistance

Le CTC a invité ses 1.5 million de membres hier à résister aux employeurs qui prêteraient le difficile contexte économique pour les inviter à accepter une diminution de salaires ou d'avantages sociaux. Le CTC a averti les milieux patronaux de ne pas compter sur les concessions syndicales, comme le cas s'est produit aux États-Unis et en Grande-Bretagne. «En se soumettant à un tel chantage, estime le président du CTC, M. Dennis McDermott, les travailleurs ouvriront la porte au danger d'une baisse générale du niveau de vie de la population, réduisant en même temps son pouvoir d'achat, ce qui entraînerait une aggravation sérieuse de l'économie du pays, ce qui finirait par nuire autant aux employeurs qu'aux employés».

■ On ne coupe pas à Radio-Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois des Communications, M. Jean-François Bertrand, a annoncé hier son intention de ne pas imposer de coupures budgétaires à la Société de radio-télévision du Québec (Radio-Québec). M. Bertrand participait à une conférence de presse au cours de laquelle le comité régional local de Radio-Québec a annoncé qu'il se détachera du réseau national, dès le mois de janvier, pour diffuser une émission hebdomadaire produite à Québec et destinée uniquement aux téléspectateurs de la région. De retour d'une tournée des neuf comités régionaux de Radio-Québec M. Bertrand a déclaré qu'il fallait faire en sorte que les coupures budgétaires ne viennent pas entraver l'importante étape de la régionalisation.

■ Déraillement dans le métro de New York

NEW YORK (AFP) — Une rame de métro newyorkaise a déraillé mardi matin, faisant dix blessés et provoquant une pagaille monstrueuse dans le centre de Manhattan. Le déraillement s'est produit peu après 6h du matin à la hauteur de Times Square sur une ligne assurant la liaison entre Wall Street, à la pointe sud de Manhattan, et la 96^e rue. Le service a dû être interrompu sur toute la ligne, obligeant en pleine heure de pointe quelque 45.000 personnes à se rabattre sur d'autres moyens de transport. Autobus et taxis ont été pris d'assaut tandis qu'ambulances et voitures de police se rendaient sur les lieux, provoquant d'énormes embouteillages. Les autorités ignorent la cause du déraillement qui a été spectaculaire: trois des voitures du train ont quitté leurs rails, sont passées sur l'autre voie et après avoir démolé les piliers de soutien du tunnel sont allées s'écraser contre une de ses parois.

Exposition - vente

Très grand choix de personnages de crèches

de tous genres de toutes grandeurs pour toutes les bourses

RABAIS DE 10% sur présentation de cette annonce avant Noël 81



Desmarais Robitaille

60 ouest, rue Notre-Dame, Montréal H2Y 1S6 845-3194



«Percutant, fascinant...» France-Amérique

LE PRINCE

Richard Gwyn

Maria Chapdelaine

200 éditions différentes mais une seule... illustrée par

Clarence Gagnon

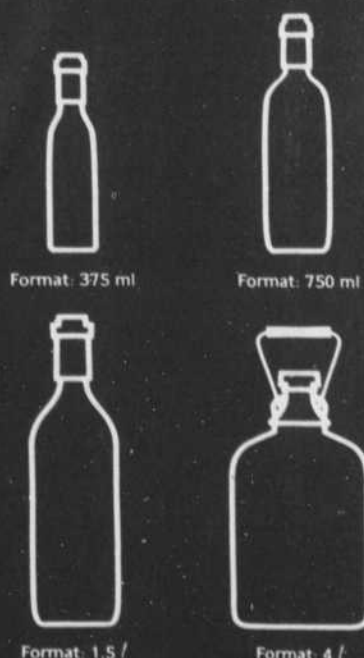
Coédition Art Global/Libre Expression

En vente partout

LA CAVE À VIN DES QUÉBÉCOIS

vous suggère...

Pour vous aider à choisir les vins qui accompagneront vos bons petits plats du temps des Fêtes, la cave à vin des Québécois vous suggère un vaste choix de vins mis en bouteilles ici même par notre Société des alcools. La gamme complète de ces différents formats est offerte exclusivement dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.



Format: 375 ml

Format: 750 ml

Format: 1,5 l

Format: 4 l

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

La cave à vin des Québécois



AIDE-MÉMOIRE

Veau et volaille

	375 ml	750 ml	1,5 l	4 l
☐ Feu Follet; vin rouge sec, souple et léger	—	3,00\$	—	13,50\$
☐ Réserve du Cellier (rouge); vin sec légèrement fruité	2,05\$	3,55\$	6,95\$	16,00\$
☐ Valpolicella, D.O.C.; vin rouge sec, fruité et léger	2,10\$	3,70\$	—	—
☐ Cuvée des Patriotes (rouge); vin sec légèrement fruité	2,15\$	3,75\$	7,30\$	16,90\$
☐ Chianti, D.O.C.; vin rouge sec légèrement corsé	2,25\$	3,95\$	—	—
☐ Le Sieur de Bergerac, Bergerac, A.C.; vin rouge sec légèrement corsé et fruité	2,65\$	4,65\$	9,05\$	—
☐ Bordeaux, A.C. (rouge); vin sec souple et léger	3,10\$	5,40\$	10,55\$	—
☐ Nuit de la St-Jean, Beaujolais, A.C.; vin rouge sec à l'arôme fruité	3,25\$	5,70\$	11,10\$	—
☐ Mâcon, A.C.; vin rouge sec et fruité	3,40\$	5,90\$	11,50\$	—

Poisson et crustacés

	375 ml	750 ml	1,5 l	4 l
☐ Perce-Neige; vin blanc sec très légèrement fruité	—	3,00\$	—	13,50\$
☐ Réserve du Cellier (blanc); vin sec et frais	2,05\$	3,55\$	6,95\$	16,00\$
☐ Cuvée des Patriotes (blanc); vin sec au goût léger	2,15\$	3,75\$	7,30\$	16,90\$
☐ Bordeaux, A.C. (blanc); vin sec délicatement fruité	2,25\$	3,95\$	7,70\$	—
☐ Soave, D.O.C.; vin blanc sec au goût léger	2,25\$	3,95\$	—	—
☐ Cuvée Frédéric; vin blanc demi-sec très fruité	2,85\$	4,95\$	—	—

Boeuf et plats en sauce

	375 ml	750 ml	1,5 l	4 l
☐ Le Galant; vin rouge sec et corsé	—	3,00\$	—	13,50\$
☐ Don Quichotte, Rioja, D.O.; vin rouge sec au goût de boisé	2,10\$	3,70\$	—	—
☐ Cuvée des Patriotes (rouge); vin sec légèrement fruité	2,15\$	3,75\$	7,30\$	16,90\$
☐ L'Escalier; vin rouge sec souple et corsé	2,20\$	3,85\$	7,50\$	17,35\$
☐ Chianti, D.O.C.; vin rouge sec légèrement corsé	2,25\$	3,95\$	—	—
☐ Corbières, V.D.Q.S.; vin rouge sec et corsé	2,25\$	3,95\$	7,70\$	—
☐ Dao, R.D.; vin rouge sec au goût velouté	2,40\$	4,15\$	—	—
☐ Le Sieur de Bergerac, Bergerac, A.C.; vin rouge sec légèrement corsé et fruité	2,65\$	4,65\$	9,05\$	—
☐ Côtes du Rhône, A.C.; vin rouge sec et corsé	2,70\$	4,70\$	9,20\$	—
☐ Saint-Émilion, A.C.; vin rouge sec et corsé	4,25\$	7,45\$	14,50\$	—

Entrées et viandes froides

	375 ml	750 ml	1,5 l	4 l
☐ Feu Follet; vin rouge sec, souple et léger	—	3,00\$	—	13,50\$
☐ Perce-Neige; vin blanc sec très légèrement fruité	—	3,00\$	—	13,50\$
☐ Réserve du Cellier (blanc); vin sec et frais	2,05\$	3,55\$	6,95\$	16,00\$
☐ Valpolicella, D.O.C.; vin rouge sec, fruité et léger	2,10\$	3,70\$	—	—
☐ Cuvée des Patriotes (blanc); vin sec au goût léger	2,15\$	3,75\$	7,30\$	16,90\$
☐ Bordeaux, A.C. (blanc); vin sec délicatement fruité	2,25\$	3,95\$	7,70\$	—
☐ Corbières, V.D.Q.S.; vin rouge sec et corsé	2,25\$	3,95\$	7,70\$	—
☐ Soave, D.O.C.; vin blanc sec au goût léger	2,25\$	3,95\$	—	—
☐ Cuvée Frédéric; vin blanc demi-sec très fruité	2,85\$	4,95\$	—	—
☐ Bordeaux, A.C. (rouge); vin sec souple et léger	3,10\$	5,40\$	10,55\$	—

Après l'annexion du Golan

Le monde arabe humilié et divisé

(D'après AFP) — Le monde arabe vient de subir, avec l'annexion des hauteurs du Golan par Israël, une nouvelle humiliation qui a provoqué dans ses rangs une condamnation certes unanime, mais tout autant de résignation et de réalisme.

Le gouvernement de M. Menahem Begin a frappé vite et fort. Au moment où le monde entier avait les yeux tournés vers les événements de Pologne, alors que Washington comme Moscou évaluent encore les conséquences de la crise en Europe centrale, le gouvernement israélien a procédé brusquement à une initiative jugée pratiquement par tous les pays du monde comme une violation flagrante du droit international.

M. Begin n'a ménagé personne, ni son allié privilégié, les États-Unis, ni son unique interlocuteur arabe, l'Égypte.

Washington a réagi à cette initiative avec une exaspération, doublée d'une profonde inquiétude, d'une part parce qu'il n'a pas été tenu préalablement au courant et d'autre part, parce que l'action de Jérusalem peut mettre en cause l'ensemble de la diplomatie américaine au Proche-Orient, en affaiblissant le camp arabe modéré, au profit des drus du «front de la fermeté» totalement opposé à tout dialogue avec l'État hébreu.

L'administration américaine n'a pas mâché ses mots. Les hauts fonctionnaires américains, allant au-delà de la

«surprise» et de la «déception» officiellement communiquées par Washington à Jérusalem, se déclarent «furieux» de cet acte «scandaleux».

L'annexion du Golan, a déclaré également le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, est «provocatrice et destabilisatrice dans une région déjà fortement explosive». Elle représente, a-t-il ajouté, une «violation du processus de paix de Camp David» fondé sur les résolutions des Nations unies.

C'est sans doute pour l'Égypte que la pilule est plus particulièrement amère. Le président Hosni Moubarak ne peut, estime les observateurs, que voir dans la décision israélienne à la fois un

défi et une volonté de tester sa résolution d'obtenir à pratiquement n'importe quel prix l'évacuation totale du Sinaï, en avril prochain.

Le «raïs» a affirmé que l'annexion du Golan n'interrompra pas les relations entre les deux pays et il a été jusqu'à dire que, si la Syrie devait déclencher une guerre contre Israël, «cela la regarderait».

Mais il a aussi constaté que l'initiative de M. Begin affectera «certainement» le processus de paix qui traverse actuellement «une période critique».

La Syrie, pour sa part, a demandé la réunion du conseil de sécurité des Nations unies et a souligné l'urgence de «mesures internationales» face aux développements possibles découlant de l'annexion du Golan, internationalement reconnu comme territoire syrien.

Si le gouvernement syrien estime que la décision israélienne «signifie la déclaration de la guerre contre la Syrie et l'abolition du cessez-le-feu», on n'envisage pas à Damas de se laisser entraîner dans la guerre. Hier, les responsables des affaires étrangères ont multiplié les démarches pour demander aux gouvernements arabes, européens et latino-américains d'obliger Israël à respecter la loi internationale et la charte des Nations unies. Ce qui sous-entend que la Syrie ne le fera pas par les armes.

Avec plus de 20.000 soldats au Liban au titre de la «force arabe de dissuasion», la Syrie n'est pas à même de lancer une opération sur le Golan. En ce sens, certains «modérés» du monde arabe laissent

entendre de leur côté, même s'ils ne veulent pas l'affirmer publiquement, que la Syrie se trouve au pied du mur, sans aucun moyen de réagir.

D'ailleurs, le monde arabe affronte le défi israélien en ordre dispersé. Dans l'état actuel des forces au Proche-Orient, aucun pays arabe, pas même la Syrie, ne peut apporter une réponse militaire à Israël.

Seul, sans doute, le «front de la fermeté» (Syrie, Algérie, Libye, Sud-Yémen et organisation de libération de la Palestine) peut se féliciter de cette radicalisation de l'attitude israélienne. Elle constitue pour lui la justification de sa propre intransigeance, estime les observateurs. Mais cette attitude ne masque pas la relative impuissance dans laquelle ces pays se trouvent.

La dimension polonaise prend, dans ce contexte, une importance inattendue. Pour l'Union soviétique, qui a naturellement condamné avec une extrême vigueur l'annexion du Golan, la priorité est actuellement centrée sur Varsovie et il n'est pas évident qu'elle soit désireuse d'ouvrir un «second front» au Moyen-Orient.

L'humiliation arabe se double aussi d'inquiètes interrogations. Israël a annexé le Golan parce qu'elle le considère comme partie intégrante d'«Eretz Israël» (Terre d'Israël), notion territoriale vague qui pour certains israéliens pourrait englober tout aussi bien le territoire de Gaza qu'une partie de la Cisjordanie. Le précédent du Golan pose la question: où s'arrête le «territoire historique» d'Israël?



On peut aisément mesurer la force de l'explosion d'après l'étendue des dégâts à l'édifice de l'ambassade d'Irak à Beyrouth. (Photolaser AP)

Beyrouth: 23 tués à l'ambassade d'Irak

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Une violente explosion s'est produite hier matin à l'ambassade d'Irak à Beyrouth, sur le front de mer, a annoncé la Radio-Phalangiste.

Le bilan partiel des victimes de l'explosion s'élevait, hier soir, à 23 morts et plus d'une centaine de blessés, alors que se poursuivaient, neuf heures après l'attentat, les opérations de déblaiement des débris.

Le conducteur d'une voiture a forcé le barrage à l'entrée du

périmètre de l'ambassade, et le véhicule a ensuite explosé avec son conducteur à bord, précise-t-on de source proche des organisations de gauche, et à la Radio-phalangiste.

La moitié de l'immeuble moderne de six étages a été entièrement détruite par l'explosion, qui a provoqué un incendie, et la moitié supérieure reste en équilibre instable au-dessus des gravats. Les personnes qui se trouvaient bloquées dans les étages supérieurs ont été évacuées à l'aide de cordes.

Des informations contradictoires circulaient au sujet de l'ambassadeur irakien qui, selon des sources hospitalières, aurait été dégage légèrement blessé des débris. Une source du Parti Baar (tendance irakienne) a cependant déclaré, hier soir, que le sort de l'ambassadeur et d'un certain nombre de diplomates restait inconnu.

L'agence irakienne d'informations (INA) a accusé «des agents des régimes syrien et iranien» d'être à l'origine de cet attentat.

Le calcul de Begin s'est avéré juste

par Victor Cygielman

collaboration spéciale

PLATEAU DU GOLAN — Il fait froid sur le Golan. La journée est ensoleillée, mais une brise montagnarde vous coupe le souffle. A Merom-Golan, kibboutz travailliste, c'est la fête. Les gens, ici, sont fiers de la victoire de la Knesset annexant le Golan à l'État d'Israël.

«Quel dommage que cette loi n'ait pas été proposée par un gouvernement travailliste. Qui a peuplé le Golan si ce n'est pas nous pionniers du mouvement kibboutzique?», dit un jeune rouquin d'une trentaine d'années, qui vit, ici, depuis près de huit ans. «Pour les Syriens, ce plateau ne servait qu'à attaquer Israël. C'était un tremplin idéal pour leurs tanks se ruant en Galilée. Pour nous, c'est un bastion défensif, transformé, en outre, grâce à notre travail, en un immense verger florissant», ajoute sa femme, Dinah. «Enfin, notre existence, ici, est assurée», conclut le mari.

Et si les Syriens attaquent? Visages incrédules. Sourires méprisants. «Ils n'osent pas, après la râlée de 73. Et s'ils refont la même erreur, ils payeront encore plus cher. Cette fois-ci, nous ne nous arrêtons pas sur la route de Damas. Menahem Begin n'est pas Golda Meir et Sharon n'est pas Dayan».

Spectacle incroyable, ahurissant, que celui de ces membres d'un kibboutz travailliste qui s'identifient, totalement, à Menahem Begin... Cependant, les autorités israéliennes ne sont pas tout à fait tranquilles au sujet des Syriens. Le ministre de la Défense, Ariel Sharon, est venu inspecter, hier matin, les positions israéliennes face aux lignes syriennes. Il a rappelé, en Israël, le chef d'État major général, Raphaël Eytan, qui a dû raccourcir sa visite officielle en Égypte.

Les déclarations syriennes sur «la fin du cessez-le-feu» ou «la déclaration de guerre israélienne» (c'est-à-dire l'annexion du Golan) ne sont pas prises à la lettre à Jérusalem. «Mais, avec les Syriens on ne sait jamais...», affirme-t-on au ministère israélien des affaires étrangères.

A Jérusalem, Menahem Begin se frotte les mains. Son calcul s'est avéré juste. L'Égypte proteste contre l'annexion du Golan, «une violation des accords de Camp David et que nous ne reconnaitrons pas comme territoire israélien», mais s'en tient là. Mieux encore, le président Moubarak déclare dans une interview que si la Syrie attaque Israël, «elle devra faire la guerre seule». L'Égypte restera fidèle au

traité de paix avec Israël. Le premier ministre d'Israël avait prévu qu'aussi longtemps qu'un tiers du Sinaï restera occupé par les forces israéliennes, l'Égypte ne bougera pas. D'où sa hâte d'agir dès maintenant et de faire voter cette annexion par la Knesset, le même jour. Les Américains? Leur colère aussi était prévue. «Ce n'est pas le seul sujet de désaccord entre les États-Unis et l'État d'Israël», déclare le ministre des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, ajoutant: «Le gouvernement d'Israël a d'abord des devoirs envers le peuple d'Israël, envers sa sécurité et son avenir. Si nos amis, à l'étranger, comprennent nos actes, nous nous en réjouissons. S'ils nous critiquent, nous le déplorons, mais ne changerons pas de cours et ne mettrons pas en danger notre pays pour plaire à nos amis et alliés».

La presse israélienne est plutôt désagréablement surprise par l'annexion du Golan. «Le gouvernement israélien peut soumettre des lois et la Knesset les approuver, mais cela n'empêchera pas le monde de nous accuser d'avoir des tendances expansionnistes... En définitive, cet acte d'annexion unilatéral, qui ne sera reconnu par aucun pays au monde, nous affaiblira encore davantage», écrit l'influent quotidien libéral Haaretz. «Par cet acte — décide par un seul homme — le premier ministre d'Israël a violé la résolution 242, sur laquelle sont basées toutes les négociations de paix, depuis 1967. En fait, Menahem Begin a renoncé à la paix, pas moins que le président Syrien Assad», constate, de son Maariv (indépendant, nationaliste) écrit: «Le gouvernement n'a pas démontré son courage, ni sa force ou une assurance de soi. Il a agi comme il l'a fait par faiblesse».

Cependant, la population israélienne, dans son ensemble, approuve Menahem Begin. Les Israéliens sont surpris, étonnés, mais contents. «À peine sorti de l'hôpital, encore dans une chaise roulante, Begin leur a, une fois de plus, donné le pion. Quel homme...», s'exclame, admiratif, mon marchand de journaux.

Peu importe si le député travailliste Motta Gour, ancien chef d'État-major général, avertit que cet acte d'annexion «inutile et provocateur, risque de mener vers une nouvelle guerre» et met en garde les Israéliens contre Ariel Sharon «qui meurt d'envie d'en découdre avec les Syriens». L'homme de la rue israélien s'en moque. Ou plutôt il n'y pense pas, ne veut pas le croire. «Vous avez raison, monsieur le premier ministre, la majorité de cette Knesset, comme la majorité de notre peuple, approuve l'annexion du Golan, applaudit l'annexion de la Cisjordanie et trouve normale qu'on dynamite des maisons de familles palestiniennes. Mais n'oublions pas que l'histoire est remplie d'exemples où la majorité s'est lourdement trompée et où le peuple dut ensuite payer chèrement, tragiquement cette erreur applaudie par la plupart des gens», devait s'écrier, en vain, le député de l'opposition Amnon Rubinstein, professeur du droit international.

Pour les Fêtes, il faut lire... et offrir Marguerite Yourcenar, Simone de Beauvoir et Jeanne Bourin

LE PRINCE
Richard Gwyn

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h;
jeudi, vendredi: 9h à 21h

PRESCRIPTION DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES — YEUX ARTIFICIELS

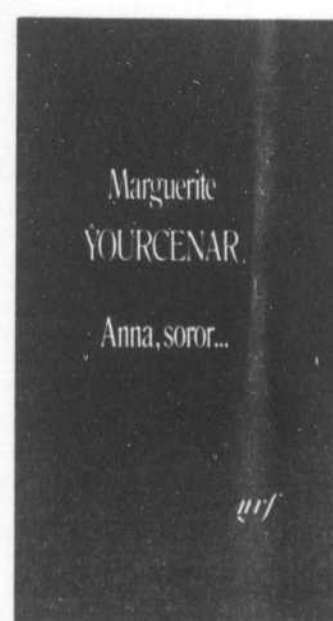
MONTRÉAL
• 3425, rue Saint-Denis (métro Sherbrooke)
• 5000, boul. Saint-Laurent (boul. Saint-Joseph)
• 1316 est, Fleury (Christophe Colomb)

CARTIERVILLE
• POLYCLINIQUE de Montréal
12245, rue Grenet (boul. Gouin)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est, boul. de la Concorde (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE **845-4221**

À noter:
Nos bureaux seront fermés les jeudi 24, vendredi 25, lundi 28, et jeudi 31 décembre ainsi que le vendredi, 1er janvier 1982.



«Anna, soror est une oeuvre de jeunesse, mais de celle qui restent pour leur auteur essentielles et chères jusqu'au bout», écrit Marguerite Yourcenar. Le sujet de Anna, soror est l'inceste entre frère et soeur. Le temps est le XVIe siècle. Le lieu Naples, où le livre fut d'ailleurs écrit. Les personnages Miguel et Anna. Gallimard, \$12.95

SIMONE DE BEAUVOIR
La cérémonie des adieux

Entretiens avec
JEAN-PAUL SARTRE
Aout-Septembre 1961

«Alors, c'est la cérémonie des adieux?» m'a dit Sartre comme nous nous quittons pour un mois, au début d'un été. J'ai pressenti le sens que devaient prendre un jour ces mots. La cérémonie a duré dix ans: ce sont ces dix années que je raconte dans ce livre. (S. de B.) Gallimard, \$17.95



Jamais le Moyen Âge n'avait inspiré un tel roman, chronique fidèle, simple, chaude et familière d'une famille vivant au XIIIe siècle, dans le royaume de saint Louis. À travers La chambre des dames, Jeanne Bourin ressuscite toute une époque dans sa verdeur, son naturel et son originalité. Table ronde, \$15.95



Après La chambre des dames, Le jeu de la tentation est le second volet de la chronique familiale des Brunel, marchands et artisans, qui vivaient au XIIIe siècle, en Ile-de-France, dans le royaume de saint Louis. Table ronde/Lacombe, \$15.95

DUPUIS

\$6.95 ch.

Collection Gaston Lagaffe

12 ALBUMS CARTONNÉS

HUMOUR, AVENTURE, DÉTENTE!

DUPUIS

724 PAGES **\$9.75 ch.**

Albums Spirou reliés no. 153 à 160

ALBUMS CARTONNÉS

Librairie Garneau

1691 est, rue Fleury - Complexe Desjardins - 573 est, boul. Henri-Bourassa - Carrefour du Nord à St-Jérôme

Promenades Saint-Bruno - Centre d'Achats Duvernay (Librairie Dussault)

Selon des voyageurs arrivés en Suède

Pologne: tensions signalées en province

YSTAD (Suède) (Reuter) — Des voyageurs de retour hier de Pologne ont fait état d'une atmosphère tendue dans plusieurs villes de province et d'importants mouvements de véhicules militaires sur les routes contrôlées par des barrières de l'armée.

Ces voyageurs, arrivés à bord du ferry Pomerania, qui effectue la navette entre Ystad, dans le sud de la Suède, et Swinoujcie, port proche de la frontière allemande, ont rapporté également que des fils télégraphiques avaient été coupés le long des routes.

Depuis la prise du pouvoir

par les militaires, dimanche, les correspondants basés dans la capitale n'ont pu obtenir aucune information sur la situation en province, en raison de l'interruption de toutes les communications dans le pays.

M. Olle Persson, entraîneur d'un club de boxe suédois qui a rencontré ce week-end une équipe militaire de Wrocław, dans le sud-ouest de la Pologne, a notamment déclaré à Reuter: «Samedi nous avions vu un grand nombre d'affiches de Solidarité. Mais dimanche, elles étaient déchirées ou recouvertes de peintures grises par l'armée».

«Dimanche matin, nous avons été éveillés par des bruits de moteurs. Nous avons vu huit hélicoptères qui survolaient notre hôtel», a-t-il dit.

Un des boxeurs, Stefan Bengtsson, a indiqué de son côté qu'il y avait un grand nombre de véhicules militaires dans les rues de Wrocław. «Les soldats patrouillaient par groupes de trois ou quatre», a-t-il précisé.

Pour retourner à Swinoujcie, le club militaire qui les avaient reçus a mis à la disposition des boxeurs un autocar spécial portant des insignes de l'armée.

Malgré cela ils ont été contrôlés longuement à un barrage routier, 20 kilomètres après Wrocław. Ils ont rencontré de nombreux autres contrôles le long des 450 kilomètres qui séparent la ville de Swinoujcie.

«L'atmosphère était très tendue à Wrocław et dans les villes traversées», a déclaré M. Bengtsson.

Un jeune passager suédois a affirmé de son côté qu'il avait vu de nombreuses patrouilles devant des entreprises, alors qu'il revenait lundi du centre de la Pologne.

«J'ai vu des lignes téléphoniques coupées le long de la route et des chars qui se dirigeaient vers l'est, sur la principale route qui mène à Varsovie», a-t-il dit.

Le correspondant de Reuter s'est rendu lundi par le ferry à Swinoujcie, où il est resté brièvement. Des soldats patrouillaient le long des quais et contrôlaient les accès à la zone portuaire.

Des camions militaires étaient garés à l'entrée du quai où stationnait le Pomerania. Des bâtiments de guerre soviétiques et polonais mouillaient dans le port.

Les Polonais, qui ont embarqué à bord du ferry, avaient l'air inquiets et tendus.

Un homme a indiqué que le train restait le seul moyen de transport, en raison de la fermeture des stations-service.

Deux officiers polonais discutaient au bar du ferry avec un des officiers du Pomerania. Selon un des passagers polonais, ils parlaient de grèves à Gdansk, à Varsovie et à Szczecin.

À bord du Pomerania, un journaliste finlandais a rapporté que des Suédois avaient vu d'importantes colonnes de véhicules militaires faisant route vers Varsovie dimanche.

Les soldats portaient l'étoile rouge sur leur casquette à la place du traditionnel aigle polonais.

Un inspecteur de navigation suédois de retour de Gdansk a indiqué pour sa part qu'il n'y avait pas de signe de présence policière ou militaire dans la ville, lieu de naissance de Solidarité.

«J'ai vu des grévistes lundi matin à l'entrée des chantiers navals de Gdansk, mais je n'ai pas vu de policiers ou de militaires dans les rues», a-t-il dit.

Un responsable de la police d'Ystad a déclaré par ailleurs que 33 Polonais étaient venus demander l'asile politique depuis la proclamation de la loi martiale.

«C'est beaucoup pour trois jours», a-t-il indiqué, «d'habitude il y en a un ou deux chaque semaine».

Dix ans après les émeutes de Gdansk

PARIS (AFP) — Il y a exactement un an, à Gdansk, le grand port de la Baltique, aujourd'hui muet, Solidarité inaugurait un gigantesque monument dédié aux morts des émeutes de décembre 1970 tombés sous les rafales de la police.

Les trois immenses croix d'acier chromé juxtaposées et supportant chacune une ancre marine s'érigent à proximité immédiate du portail numéro deux donnant accès aux chantiers navals Lénine où furent tués les premiers ouvriers. C'est de ce chantier que, dix ans plus tard, le 14 août, fut lancée la première grande grève de l'été 80 et que naquit le premier syndicat indépendant du monde communiste.

Le bilan officiel de ces affrontements violents de 1970, toujours présents à l'esprit des Polonais, fut lourd: 45 morts; 1.165 blessés, 3.000 personnes arrêtées puis relâchées, 19 immeubles, dont la maison du Parti à Gdansk, et 220 magasins incendiés.

Cette répression, la plus meurtrière de l'histoire des luttes ouvrières en Pologne, avait traumatisé le pays. Bien que l'événement resta banni du langage officiel pendant dix ans, les ouvriers se sont attachés à organiser chaque année des manifestations commémoratives. L'année dernière, l'immense rassemblement (quelque 300.000 personnes) avait été placé sous le signe de l'«unité nationale»: les représentants du Parti, de l'Eglise et de Solidarité étaient présents.

— Samedi 12 décembre 1970: un brusque relèvement des prix des denrées alimentaires est rendu public en Pologne. À Gdansk, le mécontentement populaire se traduit lundi et mardi par un pillage des grands magasins d'alimentation. Des bâtiments publics sont incendiés, dont le siège du Parti, la poste centrale et les librairies d'État. Le service d'ordre, rapidement submergé, tire sur les ouvriers. Des miliciens figureront d'ailleurs parmi les victimes.

— Mardi 16 décembre, au matin, de gros renforts de police embarquent de Varsovie vers le port de la Baltique où l'armée est présente avec ses blindés.

Dans la soirée, la situation semble calmée. L'armée n'a pas tiré et conservera sa popularité dans le cœur des Polonais.

Moscou accuse Washington d'ingérence et d'appel à la rébellion en Pologne

MOSCOU (AFP) — L'agence officielle soviétique TASS s'est départie de la réserve qui semblait être jusqu'ici le mot d'ordre du Kremlin pour justifier les événements de Pologne et jeter l'anathème sur les États-Unis et l'Occident.

En quelques heures hier après-midi, elle a diffusé pas moins de trois commentaires, entrecoupés de deux papiers reproduisant l'agence populaire PAP sur la situation en Pologne. Après avoir affirmé que le pouvoir polonais ne recherche pas la confrontation et accuse implicitement les États-Unis d'inciter le peuple polonais à la rébellion, l'agence TASS s'en est pris en fin de journée à «ceux qui, en Occident, gémissent et se lamentent sur la situation actuelle en République populaire de Pologne».

L'agence soviétique dénonce «certains hommes politiques et journaux occidentaux» qui souhaitent voir revenir la situation à ce qu'elle

était ces derniers mois à la suite des activités subversives des dirigeants de Solidarité, du Koir (comité de défense nationale) et d'autres organisations contre-révolutionnaires.

Soulignant que «les projets de la contre-révolution sont entièrement conformes aux intérêts des milieux impérialistes», l'observateur politique de TASS conclut: «La création du Conseil militaire de salut national et l'introduction de la loi martiale sur le territoire polonais ont prévenu la catastrophe».

Tous les articles de l'agence TASS ont été scrupuleusement lus à la télévision soviétique au cours de son principal bulletin d'informations de la soirée. De toute évidence, estiment les observateurs diplomatiques occidentaux, une campagne est lancée pour souligner le bien-fondé de l'action entreprise dans la nuit de samedi à dimanche par les militaires polonais et mettre en garde l'Occident contre toute

action jugée intempestive par Moscou, mais encore et surtout pour préparer l'opinion soviétique et celle des autres pays de la communauté socialiste à toute éventualité.

«Les ennemis de la Pologne socialiste» souhaitent voir «une guerre civile» se déclencher dans le pays, avait ainsi auparavant affirmé l'agence TASS.

Selon TASS, alors que la situation en Pologne est actuellement «normale», «certains» hommes politiques et moyens d'information occidentaux souhaitent au contraire la voir se dégrader. Ils auraient voulu, affirme l'agence soviétique, que «les contre-révolutionnaires déclenchent une guerre civile pour parvenir à faire passer la Pologne du socialisme au capitalisme».

C'est précisément ce passage qui «convient parfaitement aux plans des impérialistes», ajoute TASS, et c'est pourquoi «les Occidentaux encouragent les éléments contre-

révolutionnaires et, même, lancent des appels à résister aux mesures prises actuellement par le Conseil militaire de salut national polonais».

L'agence officielle soviétique a également accusé les États-Unis de s'ingérer dans les affaires intérieures polonaises et d'inciter les Polonais à la rébellion.

Dans un long commentaire, TASS estime que Washington «utilise ces derniers jours à plein les radios subversives Europe Libre et Liberté que contrôle l'administration américaine et qui, dans leurs émissions vers la Pologne incitent ouvertement les citoyens polonais à s'opposer, y compris par la force, aux mesures que le Conseil militaire de salut national prend en vue de normaliser la situation».

Selon TASS, les États-Unis exercent surtout une pression économique sur Varsovie dans le but d'orienter les événements en leur faveur.

L'agence écrit que l'état de siège est «l'affaire intérieure de la République populaire polonaise, mais que le secrétaire d'État américain Alexander Haig a fait des déclarations qu'on ne peut qualifier que de tentative de l'administration américaine d'imposer à la Pologne ses propres conditions impérialistes du règlement de la crise à Varsovie».

Parmi ces tentatives, TASS cite «l'appel de M. Haig aux pays de l'OTAN pour exercer une pression économique sur la Pologne en vue d'orienter la situation dans le sens voulu par Washington», ou le fait que «Washington cherche à maintenir en Pologne le climat d'anarchie et à y créer de nouvelles difficultés pour le ravitaillement de la population en vivres».

Statistique Canada

Aide juridique 1981

Une étude exhaustive des services d'aide juridique au Canada. Numéro 85-507 au catalogue, \$7 au Canada et \$8,40 à l'étranger.

Cette étude fait ressortir les différences et les similitudes entre les régimes des provinces et des territoires, ainsi que des statistiques sur leurs activités.

Pour commander, faites parvenir un chèque ou un mandat de poste payable au Receveur général du Canada: Ventes et services de publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0V7.

On peut également se procurer la publication auprès du Centre d'édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0S9, chez nos agents autorisés, chez certains libraires, ou à un des bureaux régionaux de Statistique Canada.

Canada

Des Polonais demandent asile en Scandinavie

(AFP) — Cinq marins polonais de l'équipage du cargo polonais Swinoujcie qui venait charger un stock de cellulose à Halden (100 km au sud-est d'Oslo) ont demandé l'asile politique en Norvège, indique la police.

Ils se disent membres de Solidarité.

Un porte-parole du cabinet du premier ministre a précisé que la Norvège adopterait une attitude «plus libérale» face aux Polonais désirant bénéficier du droit d'asile politique.

En Suède, une centaine de Polonais, en majorité touristes, qui se trouvaient là avant la proclamation de l'état de siège à Varsovie, ont demandé l'asile politique depuis dimanche. Selon la police, entre deux et quatre mille touristes polonais, munis d'un permis de séjour de trois mois, sont actuellement dans le pays. Il y aurait également un nombre

«indéterminé» de Polonais en situation illégale.

En Autriche, selon le ministre de l'Intérieur, 2.310 Polonais ont franchi la frontière entre le 7 décembre à minuit et le 13 décembre 17 heures. Lundi, ils n'étaient plus que 81.

D'autre part, les touristes polonais ont commencé à affluer au camp de Traiskirchen, près de Vienne, pour demander l'asile politique. L'Autriche a prolongé la validité des visas de tourisme accordés aux Polonais, et le chancelier Kreisky a rappelé que son pays «continuerait à accueillir les réfugiés politiques». Selon des sources officielles, 50.000 Polonais séjournent en Autriche.

De son côté, le Danemark s'est préparé à accueillir à bras ouverts d'éventuels réfugiés polonais, mais pour l'instant — les frontières polonaises ont été fermées —, on assiste à un phénomène inverse: quelques dizaines de Polonais ont décidé de rentrer chez eux plus tôt que prévu.

guérin éditeur limitée 4574 rue SAINT-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3 TEL.: (514) 842-3481

psychologie, anthropologie, sociologie, de même que la psychiatrie — ont traité du comportement humain en rapport avec la musique.

«La musique est une fonction essentielle et nécessaire à l'homme. Elle influence son comportement et sa condition, comme elle l'a fait pendant des milliers d'années.» (Gaston)

Dans la première partie de ce travail, nous présentons un bref aperçu historique de la musicothérapie.

Ensuite nous décrivons les principaux effets physiologiques et psychologiques de la musique sur l'être humain. Nous discutons de la valeur de la thérapie musicale.

Dans la seconde et troisième partie, il est question de la musicothérapie appliquée d'abord au domaine de l'arriération mentale, ensuite étendue à d'autres champs.

guérin l'éditeur qui édite

Musicothérapie

Jean Lechat 101 pages — \$6,95

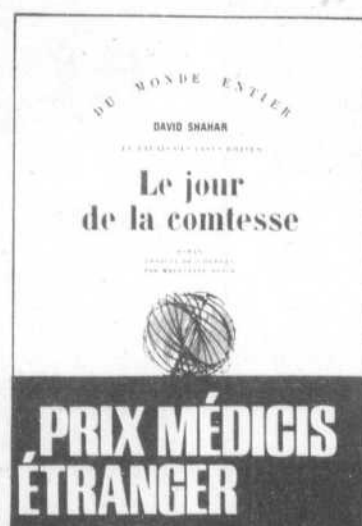


Si la musique représente une forme de comportement humain, elle peut donc changer le comportement des personnes et surtout des personnes handicapées ou malades. Les sciences du comportement —

GUÉRIN ÉDITEUR LIMITÉE ET LES LIBRAIRIES GUÉRIN SOUHAITENT À TOUS LEURS CLIENTS DE JOYEUSES FÊTES!

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112 Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-8525 158 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647 4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

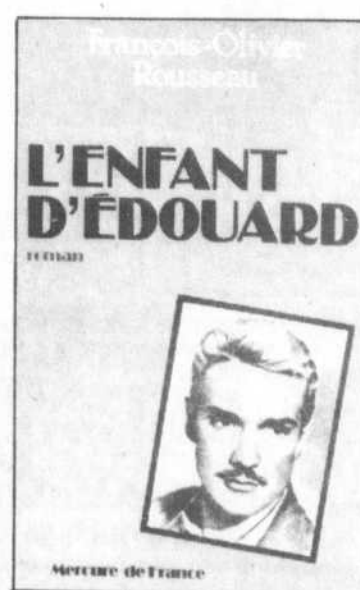
Pour les Fêtes,
il faut lire... et offrir
Catherine Hermary-Vieille
(prix Fémina 1981),
François-Olivier Rousseau
(prix Médicis 1981),
Davis Shahar
(prix Médicis étranger 1981)



Le jour de la Comtesse est l'histoire des émeutes arabes de 1936 qui vont faire éclater un petit groupe d'amis — juifs et arabes, musulmans et chrétiens. Le plus tragique, le plus extraordinaire, et peut-être le plus beau des trois romans qui constituent la suite du Palais des vases brisés et d'Un voyage à Ur de Chaldée. Traduit de l'hébreu. Gallimard, \$19,95



Le grand vizir de la nuit, un roman plein de couleur et de fantaisie, inspiré par l'histoire des premières dynasties perses, narre l'aventure de Djafar, ami et conseiller du calife Harun el-Rachid. L'étrange passion homosexuelle qui unit le puissant calife à ce jeune ambitieux provoque le drame: Djafar se voit marié à la propre sœur du calife, à la condition qu'il ne consomme pas ce mariage. Mais il se découvre alors une passion pour cette jeune fille, transgresse l'interdit et est condamné à mort par celui qui fut son ami. Ces Mille et Une Nuits tragiques donnent lieu à un récit à la fois sobre et romantique, brûlant et glacé. Gallimard, \$14,95



Avec L'enfant d'Édouard, François-Olivier Rousseau, qui manie une prose musicale et proustienne, a écrit le livre de la quête filiale, et de tous ces obstacles que sont la vie mondaine, l'univers féminin, la rapidité du temps qui passe. Bel exercice en demi-teinte, longue romance nostalgique, qui comble les fidèles du Regard du voyageur. (Jérôme Garcin, Les Nouvelles littéraires) Mercure de France, \$18,75

RABAIS DE 50% ET PLUS SUR TOUS NOS LIVRES

jusqu'à épuisement des stocks.

	Prix reg.	Spécial
OEUVRES D'Agatha Christie Ed. Champs Elysees 3 à 4 titres par volume relié	\$14.95	\$5.99
LA TRACE DU SERPENT — Thomas Thompson Ed. Select (Affaire Marie-Andrée Leclerc)	\$12.95	\$3.99
LE LIVRE DES LISTES — Olivier Orban	\$19.95	\$3.99
LE JUDO — Henri Couffine Ed. Denoel Vol. relié — Nombreuses illustrations	\$21.95	\$2.99
Collection QUE SAIS-JE (selection de titres)	\$4.95	.99

Vaste choix de romans policiers

Vaste choix de romans pour les jeunes

Vaste choix de Livres à colorier

50%
DE RABAIS

OUVERT TOUS LES JOURS,
de 9h à 21h
MÊME LE DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
de 9h à 17h

LIBRAIRIE DUSSAULT

8955 BOUL. ST-LAURENT, 2^e ÉTAGE

TEL.: 384-8760

ONU: Perez de Cuellar officiellement élu

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — La nomination de M. Javier Perez de Cuellar comme successeur, à compter du 1er janvier, du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a été confirmée hier par un vote de l'Assemblée générale.

Le Conseil de sécurité avait mis fin, vendredi, à une longue impasse en approuvant la candidature de ce diplomate péruvien de 61 ans qui, jusqu'en mai dernier, était collaborateur de M. Waldheim.

Les deux premières candidatures officielles étaient en effet celles du secrétaire général sortant et de M. Salim Ahmed Salim, ministre tanzanien des Affaires étrangères. La

Chine, estimant qu'il était temps d'élire un représentant du tiers-monde, s'opposait à l'élection du premier tandis que les Etats-Unis mettaient leur veto à celle du second.

Il a fallu attendre que l'un et l'autre se retirent pour que sept autres personnalités, parmi lesquelles M. Perez de Cuellar, acceptent de poser officiellement leur candidature.

Hier, après sa nomination, M. Perez de Cuellar a été félicité par M. Waldheim et par le président de l'Assemblée, M. Ismat Kittani, un Irakien.

Il a ensuite prêté serment. De source autorisée, on dit qu'il aurait souhaité le faire en espagnol, contrairement à la tradition qui veut que cette

cérémonie ait lieu en anglais. Mais son vœu n'a pu être exaucé en raison des problèmes de traduction du texte officiel que cela aurait entraîné.

M. Perez de Cuellar a ensuite prononcé un discours en espagnol, en anglais et en français. Il s'est excusé de ne pouvoir parler en arabe, en chinois et en russe, les autres langues officielles des Nations unies.

Il a déclaré qu'un secrétaire général devait pouvoir compter sur la compréhension, la patience et l'appui des Etats membres, en particulier lorsqu'il a à prendre des positions allant ou semblant aller à l'encontre de leurs propres positions ou souhaits à court

terme.

Un secrétaire général «doit avoir pour seul but de faire avancer les causes favorables à tout ce qui va dans le sens de la justice», a-t-il dit.

«Dans cette perspective, j'ai la ferme intention de relancer le rôle politique du secrétaire général, dans les limites constitutionnelles fixées», a-t-il dit.

M. Perez de Cuellar a fait allusion au fait qu'il a été président du groupe des pays en développement.

«Je suis péruvien et je ne peux ni ne dois oublier que je suis originaire d'un pays en développement et, à fortiori, que je l'ai représenté en tant que diplomate pendant pres-

que toute ma vie adulte», a-t-il déclaré.

M. Perez de Cuellar, qui a été élu pour une période de cinq ans, a souligné que le secrétaire général était une cible facile pour les médias critiquant les Nations unies. Selon lui, ces critiques auraient même tendance à devenir plus nombreuses en raison du regain de tension dans le monde, de la frustration des pays en développement et des espoirs déçus de l'opinion publique.

M. Javier Perez de Cuellar est la cinquième personnalité à occuper ce poste.

Le premier secrétaire général de l'ONU fut le Norvégien Trygve Lie.

LIBRAIRIE HERMÈS
Élisabeth Marchaudon, libraire

1120 ouest, avenue Laurier,
(entre qu'Ébène et de l'épée)
(autobus 51 et 129)
ouestmont (montréal) H2V 2L4
tel.: (514) 274-3669

choix et accueil

emballages-cadeau

Découvrez le vrai plaisir de magasiner

Découvrez Lupton-Duvall

Découvrez le fascinant rayon des jouets.

Que ce soit pour développer le sens de la créativité chez vos enfants ou pour les amuser simplement, vous trouverez chez Lupton-Duvall un vaste choix de jeux et jouets... du jeu de construction compliqué au gigantesque animal en peluche. Oui, vous trouverez de tout pour tous les âges.

Découvrez le vaste choix de batteries de cuisine et accessoires.

Nous avons tout ce qu'il faut pour agrémenter les heures passées dans la cuisine. Vous choisirez parmi des marques réputées telles que Cuisinart, Braun, Cousances, Lagostina. Que vous cherchiez l'article ménager pratique ou décoratif, vous le trouverez sûrement chez Lupton-Duvall.

Découvrez le charme du rayon toile et coton.

Chez Lupton-Duvall, vous trouverez de belles choses pour la chambre à coucher, la salle de bains ou la salle à manger... de la douillette somptueuse à la délicate nappe de dentelle en passant par le rideau de douche original et le petit mouchoir en fine toile. Laissez Lupton-Duvall habiller votre foyer de raffinement.

Découvrez comme c'est facile de vous rendre chez Lupton-Duvall. En voiture: Prenez le chemin Côte St-Luc direction ouest jusqu'au boul. Cavendish et ensuite vers le nord jusqu'au Mail Cavendish.

Par autobus: 3 lignes d'autobus vous mènent à la porte.

Autobus 104 partant de la station de métro Lionel-Groulx.

Autobus 161 partant de la station de métro Rosemont, via Van Horne et Fleet.

Autobus 162 partant de la station de métro Villa Maria.

Lupton-Duvall

Une division de Steinberg inc.

Mail Cavendish, 5800 boul. Cavendish, Montréal (514) 489-5761

Le leadership de Joe Clark

LUNDI, en début de soirée, une dizaine de journalistes attendaient Joe Clark dans le lobby du Holiday Inn de Longueuil. Le chef entre en coup de vent, entouré d'une petite suite. Voyant la cohorte des reporters au milieu de laquelle s'allument déjà les réflecteurs de la télé, le leader du Parti conservateur lance, sans ralentir le pas: «Voyez donc ma secrétaire de presse!» Puis, il s'engouffre dans l'ascenseur pour gagner la suite des organisateurs d'un souper-causerie. Apparaît enfin l'attachée de presse qui annonce que son patron ne parlera pas à la presse avant le repas où nous sommes bien sûr conviés. Plus tard, peut-être... Pour l'heure, le chef du Parti conservateur va entretenir de la PME une centaine de convives de la Société pour le progrès de la Rive-Sud.

Cette anecdote est symptomatique de l'insouciance et de la maladresse congénitales du chef et de son entourage. Il y avait là des représentants de la radio, de la télé, de la presse quotidienne. Ils voulaient interroger M. Clark sur les événements en Pologne, le discours prononcé la veille par le premier ministre devant les militants libéraux, le budget MacEachen, le référendum auquel procédera le Parti québécois à la demande de M. Lévesque... M. Clark s'est dérobé sans mesurer ce qu'il en coûte de se taire. Et nul parmi les siens n'a jugé utile d'insister. Son discours, en soirée, n'était pas mauvais mais beaucoup de journalistes avaient déjà quitté. M. Clark est mal servi par son entourage, au Québec comme ailleurs, et mal soutenu par un Parti qui met plus d'efforts à s'interroger sur le leadership qu'à appuyer le chef.

Pourtant, c'est le même Joe Clark que le dernier Gallup donne gagnant à 42% des intentions de vote contre 38% aux libéraux. C'est encore Joe Clark dont la cote de popularité personnelle s'est hissée à 33% au Québec alors que celle de Pierre Trudeau n'est que de 30% en Ontario. Cela, dit-on souvent, n'a pas tellement d'importance: les humeurs changent suivant les conjonctures. C'est vrai, mais il n'en reste pas moins que le PC aurait accédé au pouvoir avec une forte majorité si les élections avaient eu lieu cet automne.

Au cours de l'année qui s'achève, Joe Clark a accompli un travail gigantesque. Sans la courageuse initiative qu'il a prise de combattre le projet de résolution constitutionnelle dans sa forme originale, le débat aurait tourné court et il y a fort longtemps que la majorité des provinces auraient emprunté le paquebot fédéral pour Londres. Il courait des risques en exprimant une si forte opposition. Il a su convaincre et maîtriser son caucus. Il est parvenu à faire reculer le gouvernement qui, poussé par le chef de l'Opposition, s'est finalement résigné à suspendre le projet en attendant la décision de la Cour suprême. Sa conception du fédéralisme canadien a prévalu sur celle des libéraux. C'est lui qui, pour aider les provinces, a signalé les avantages de la formule d'amendement que les Huit avaient acceptée en avril. C'est encore lui qui, avec le sénateur Tremblay, a défendu la position du Québec et tenté de relancer les négociations avec M. Lévesque par personne interposée.

Cette fastidieuse aventure s'est achevée par une Entente et une Résolution qui rejettent le Québec dans

l'isolement et offrent du Canada une image déformée. Mais, s'il n'en tenait qu'à M. Clark, cette désolante anomalie — dont M. Trudeau vient presque se vanter à Montréal — serait corrigée. Mais il convient de noter au passage qu'aucune des neuf autres provinces, après avoir obtenu en substance ce qu'elles voulaient dans l'Accord du 5 novembre, n'ayant pas à subir surtout ce qu'elles ne voulaient pas, n'a seulement mentionné le nom de Joe Clark. Aucun premier ministre n'a remercié cet homme de son insigne contribution à leur cause. Cette ingratitude, dont le caucus et les militants ne sont pas exempts, illustre tristement l'esprit qui règne dans ce parti.

Aux Communes, c'est encore M. Clark qui a dirigé et organisé les batailles les plus percutantes de l'Opposition contre le Budget MacEachen, les taux d'intérêt, l'état de l'économie. Il a parcouru le pays sans relâche et, avec une fréquence qui l'honore, s'est arrêté souvent au Québec, non seulement pour évoquer le drame constitutionnel, mais encore pour animer des colloques sur l'économie et parler à des groupes régionaux, comme celui de la Rive Sud qui le recevait lundi.

Mais cet impressionnant bilan ne paraît pas suffire aux yeux de son Parti. Un bon nombre de militants lui reprochent encore, après deux ans, d'avoir perdu le pouvoir et pensent qu'il n'est pas l'homme pour le reprendre. Les caucus régionaux de ses députés réclamaient un congrès au printemps pour remettre en cause le leadership. Mais le président du Parti, Peter Blaikie, et le conseil exécutif lui ont accordé un sursis jusqu'en janvier 1983. Il n'est pas sûr indique-t-on dans les cercles informés du PC, que le chef puisse encore compter sur 66% des voix qui lui avaient été attribuées en février dernier à Ottawa.

On lui reproche principalement son inaptitude à susciter dans le peuple un grand courant d'affection et d'estime envers le parti et son chef. Les conservateurs envient aux libéraux le charisme de M. Trudeau. Voilà encore un trait profond de la personnalité de ce parti: il se lasse bien vite de ses chefs et n'hésite pas à l'affaiblir pour tenter de recruter l'idéal inaccessible.

Dans ce contexte difficile, Joe Clark résiste admirablement là où d'autres auraient déjà lâché. En plus de combattre les libéraux, il doit se prémunir contre les coups bas et souvent durs que lui portent ses partisans. Il refuse de voir les mauvais présages. Il lutte avec la ténacité de celui qui n'accepte pas la défaite.

Durant cette année 1982, le climat d'intrigues et de suspicion qui empoisonne le parti va sans doute perdurer. Mais, fort de sa supériorité au Gallup et de ses remarquables réalisations au cours de l'année, M. Clark a choisi de tenir encore et de poursuivre son action. Il a raison. Mais si la morosité et la démobilisation devaient contaminer encore une fois le PC, si le leadership devenait trop hasardeux dans ces conditions, il reste à M. Clark la faculté de provoquer le destin en proposant, par exemple, que le congrès prévu pour janvier 1983 soit transformé en congrès de leadership et en annonçant dès maintenant qu'il sera lui-même candidat. Car qui sont et où sont les candidats qui pourraient le battre si facilement?

Michel ROY

Des professionnels d'abord

L'enseignant et l'enseignante sont des professionnels. Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, le leur rappelait la semaine dernière dans une lettre dont le ton et la facture ne sont pas sans rappeler l'encyclique. Même la forme matérielle sous laquelle M. Laurin a choisi de présenter son message est empreinte de solennité.

Pour l'heure, le monde enseignant n'a pas encore réagi. Ce n'est peut-être pas si étonnant compte tenu du haut niveau d'abstraction des propos du ministre: il est bien possible que les enseignants ne se soient guère sentis concernés.

M. Laurin nous apprend par exemple que «l'acte pédagogique qui convient à l'enfant, comme à toute personne d'ailleurs, est un acte qui le convie au dépassement de soi. C'est un acte qui s'enracine dans le désir d'être et d'apprendre et s'insère dans cet élan humain qui caractérise, ultimement, la personne. Car la personne est développement. Elle est requête d'humanisation. En définitive, toute éducation ne consiste-t-elle point à ouvrir pour chacun cet horizon d'humanité, vers lequel il puisse élever son regard et son être tout entier?»

Sans doute! On imagine en effet très bien que ce matin les enseignants du Québec se sont mis à ouvrir pour les étudiants cet horizon d'humanité et que ces derniers, tranquillement, ont commencé ou continué d'élever vers lui leur regard et leur être tout entier. Pourquoi pas?

M. Laurin a choisi de présenter un message dont le thème est très pertinent en l'enrobant dans des «formules». Le discours sur le «sens» en éducation

est toujours utile. On conçoit même qu'un ministre de l'Éducation nous en propose un. On souhaiterait cependant un peu plus de simplicité.

Une chose est certaine: pour la population en général, la question du professionnalisme du corps enseignant se pose en des termes assez simples. Depuis quelques années, un immense doute collectif s'est emparé des citoyens et surtout des parents à cet égard. Ce doute, hélas, a été largement semé par les enseignants eux-mêmes. La Centrale de l'enseignement du Québec a même en janvier réussi à l'ancrer fermement dans les esprits quand ses dirigeants ont demandé à leurs membres de ne débattre dorénavant du projet éducatif des écoles qu'à travers les instances syndicales comme si l'acte pédagogique n'avait plus sa propre densité et que l'on ne pouvait plus en traiter qu'à travers la logique propre au rapport patronal-syndical.

Le ministre a raison de rappeler aujourd'hui cette idée, à la fois simple et exigeante, que l'éducation est une tâche commune et que le professionnalisme «nous oriente vers ce difficile, mais fécond dialogue entre les professionnels et les usagers». Mais la réalité toute nue, et combien pénible, c'est que les enseignants, comme groupe organisé, n'ont pas encore renoncé à sortir de leur isolement absolument aberrant. La semaine dernière, un nouvel exemple nous en était donné: le président de l'Alliance, M. Rodrigue Dubé, a dû dénoncer la CEQ, dont son syndicat fait pourtant partie, pour avoir boycotté, au nom de la ligne juste, le sommet sur les handicaps.

Le ministre vise encore juste quand il rappelle que la conscience professionnelle de l'enseignant «s'oppose au modèle industriel du minutage, de la fragmentation et du rétrécissement de l'activité pédagogique. Nous avons collectivement calqué sur l'organisation industrielle et taylorienne du travail. Nous avons ensemble accepté la comptabilité du travail minuté et le morcellement des tâches. Nous nous sommes soumis à la logique du travail en miettes, alors que la logique de l'acte éducatif nous oriente plutôt vers la définition d'une tâche globale».

Il se peut que le ministre, par ces principes qui ont trait d'annoncer les principes qui vont sous-entendre la prochaine ronde de négociations collectives. Si c'est le cas, tant mieux. Les propos reflètent très certainement la pensée générale de la population et même, il ne faudrait pas s'en surprendre, celles des enseignants en général. Car ce langage est celui du bon sens.

Il ne s'agit pas par ailleurs de noircir indûment le portrait de la situation: la collaboration entre ceux qui oeuvrent à l'école donne souvent de bons fruits. Les personnes demeurent généralement ouvertes. Mais cette collaboration demeure néanmoins grevée d'une lourde hypothèque: la relation syndicale a pris le pas sur la relation professionnelle. Ce renversement de l'ordre des choses est en train de mener à un véritable cul-de-sac social. Il faut dans cette perspective savoir gré au ministre, même si l'abus des formules, d'avoir rappelé l'essentiel.

Jean-Pierre PROULX

Le successeur de Robert Boyd

M. Robert Boyd a mis fin hier à une carrière de 37 ans au sein d'Hydro-Québec. Le président sortant de l'entreprise du boulevard Dorchester aura été un technicien habile et rigoureux qui a fortement contribué à donner l'impulsion nécessaire pour aider Hydro à franchir la troisième phase de sa croissance.

L'homme a su apporter une précision essentielle dans l'expansion et le fonctionnement du plus vaste ensemble économique au Canada.

Dans le choix d'un successeur, le premier ministre, M. René Lévesque, n'a pas voulu prendre de chance: il a opté pour une valeur sûre. M. Guy Cou-

lombe, président de la Société générale de financement (SGF), a démontré au cours des 17 années passées au sein de l'appareil gouvernemental québécois qu'il pouvait comprendre la subtile dynamique entre politiques et fonctionnaires. Il a appris le fonctionnement du mécanisme de la machine en y travaillant au milieu: le Conseil exécutif et le Conseil du trésor. À la tête de la SGF, M. Coulombe a adopté les mesures nécessaires pour assainir les finances et la gestion de cet organisme alors moribond. Sa connaissance de l'industrie québécoise sera fort utile dans la préparation d'une éventuelle politique de retombées industrielles d'Hydro-Québec; l'organisme a bien saupoudré ici et là quelques contrats mais sans jamais faire connaître ses besoins à long terme.

Il faut s'arrêter ici pour s'interroger sur l'absence de candidat choisi dans la structure interne d'Hydro-Québec. Les Québécois investissent des dizaines de milliards depuis 20 ans dans cet organisme. Comment se fait-il qu'Hydro-Québec n'arrive pas à produire en son sein les éléments capables de la diriger? Voilà le signe d'une structure malade.

Tout en tenant compte des politiques du gouvernement, M. Coulombe devra montrer qu'il sait défendre l'autonomie d'Hydro-Québec. La proximité de M. Lévesque a rassuré les milieux financiers, devenus inquiets par la gourmandise du ministre des Finances et la confusion qui règne présentement dans l'action du ministère de l'Énergie. L'accès direct au «grand patron» permettra au président d'Hydro-Québec d'échapper à certains grenouillages stériles.

La meilleure façon de maintenir les

Suite à la page 10

Michel NADEAU

LETTRES AU DEVOIR

■ La voie de René Lévesque

Comment un peuple «associé» à un autre peuple dans une même Union fédérale peut-il en sortir légalement et pacifiquement?

La seule façon d'y parvenir est de faire en sorte que le peuple québécois soit le plus fidèle possible à l'esprit et à la lettre du «Droit à l'autodétermination des peuples» inscrit dans la charte des Nations-unies. C'est une condition sine qua non s'il veut réaliser son projet indépendantiste dans la paix et la «civilité». Dans le cas contraire, la partie adverse pourrait avoir recours à la force des armes, ce qui nous paraît suicidaire.

En ce qui concerne le Québec, l'autodétermination ne sera possible que si le projet indépendantiste est accepté par le peuple en vertu d'une majorité des voix au lieu d'une majorité des sièges.

Imaginons la situation suivante: le Parti québécois, reporté au pouvoir avec 42% des suffrages, a le mandat de faire l'indépendance. Sur quel principe baserait-il sa démarche? Il pourrait toujours se fier à la tradition britannique selon laquelle un Parlement peut tout décider sauf «de changer un homme en femme»... (René Lévesque, 1971). C'est bien peu pour alerter les Nations-Unies qui seraient portées à regarder du côté des 58% qui auraient voté contre le projet indépendantiste.

Par contre, quelle aubaine pour le gouvernement fédéral! Car il est facile de prévoir ce qui se passerait, si nous faisons un parallèle avec l'histoire américaine. Souvenons-nous de la déclaration faite le 4 mars 1981 par Abraham Lincoln lors de son discours inaugural un mois avant la Guerre de Sécession: «Aucun État ne peut de son propre mouvement sortir légalement de l'Union». Dans cette optique, le Canada tout comme les États-Unis serait conçu comme une Union fédérale indissoluble. À ce principe, s'ajouteraient des arguments on ne peut plus démocratiques: l'Union serait mise en péril par une minorité de la population tant à l'échelon provincial que national. En vertu de ces deux arguments, le gouvernement fédéral pourrait confier à l'armée canadienne une mission visant à «sauvegarder et restaurer l'Union en danger», comme le disait Lincoln. Ainsi, on ramènerait de force dans l'Union canadienne une province qui s'en serait retirée malgré le vœu contraire de 58% des électeurs québécois.

Ainsi, l'Assemblée nationale, incapable d'appuyer sa démarche sur le droit international et sur une volonté de la majorité de la population québécoise se verrait «écrasée» par le Fédéral. Ce dernier invoquerait le principe de la démocratie et fournirait son interprétation de l'Union canadienne. Celle-ci serait basée sur la théorie «canadienne» et trudeauiste à l'effet qu'il n'y a qu'une nation au Canada et non deux peuples fondateurs librement unis dans une Fédération. À notre avis, il est fort probable que le prochain jugement que la Cour Suprême confirmera cette interprétation.

Ces quelques réflexions veulent faire prendre conscience au peuple du Québec qu'on peut avancer dans la voie légale, modérée, lucide et démocratique telle que proposée par René Lévesque. Bien sûr, l'extrême-gauche québécoise, pour qui la violence est le moteur de l'Histoire, ne sera pas d'accord. Nous leur répondons: «fondez donc un parti et faites «marcher l'Histoire». On verra si le peuple vous suivra!

Robert PAQUETTE

Montréal, 12 décembre

■ Hommage à Jean-Paul Denis

À Montréal, le 6 décembre 1981, emporté par un cancer généralisé décédait, après une longue maladie, M. Jean-Paul Denis. Avec Jean-Paul Denis disparaît un authentique naturaliste amateur qui a consacré le meilleur de lui-même à inciter ses concitoyens à mieux connaître leur milieu naturel et partant à le mieux respecter.

Il a participé activement aux organisations qui s'occupent de sciences naturelles, telles que les Cercles des jeunes naturalistes, la Société canadienne d'histoire naturelle et la Société des naturalistes adultes. Les Jeunes Explorateurs ont bénéficié de son expérience et de son enseignement à leur camp d'été.

Jean-Paul Denis a fait beaucoup pour la promotion de la vie au grand air, notamment dans le domaine du camping. Pour Jean-Paul Denis, le camping est beaucoup plus qu'une simple activité de loisir: c'est un moyen merveilleux et efficace de se rapprocher de la nature, de vivre en contact étroit avec elle, partant de mieux connaître le milieu naturel qui nous entoure, de mieux l'apprécier et de mieux le respecter. En 1953, dans cette perspective, il fonda le Camping Club du Canada et en 1958 la Fédération québécoise de camping et de caravanning. En 1964, pour le bénéfice des campeurs, il publiait aux Éditions du Jour un ouvrage intitulé «Camping pour tous», ouvrage qui, revu et augmenté, a été réédité en 1971 sous le titre «Caravanning et camping pour tous». Jean-Paul Denis a participé activement à de nombreuses manifestations concernant le camping, notamment aux salons Camping et Famille organisés depuis le début des années soixante par le R.P. Marcel de la Sablonnière.

Son oeuvre maîtresse dans le domaine de la connaissance du milieu et de la protection de l'environnement, c'est à Notre-Dame-de-la-Paix que Jean-Paul Denis l'a réalisée. En 1970, en prévision de sa mise éventuelle à la retraite survenue en fait en 1975, il s'est porté acquiescent dans cette municipalité d'une ferme que, pour le bénéfice des naturalistes et conformément à son hobby depuis toujours, il a aménagé en un centre d'interprétation de la nature désigné sous le nom de «Bois mêlés». Toutefois, une fois rendu sur les lieux, il s'est vite rendu

compte que dans cette région comme dans bien d'autres au Québec il y avait beaucoup à faire pour que les gens se soucient comme il se doit de la protection de leur milieu. Il a alors conçu et mis en marche un vaste projet ayant pour objectif de sensibiliser les citoyens, non seulement de Notre-Dame-de-la-Paix mais de tout le bassin hydrographique de la Petite Nation, concernant le potentiel de leur région et l'importance d'utiliser à bon escient leurs ressources et de protéger leur environnement. Pour réaliser ce projet, il a su s'assurer le concours de nombreux collaborateurs, la participation des organisations régionales déjà existantes et l'appui de toutes les municipalités. Au départ, un inventaire élaboré des ressources de la région s'imposait. Jean-Paul Denis, aidé de son équipe, s'en est chargé, ce qui nous a valu en 1979 la publication aux Éditions de la Petite Nation d'un rapport hautement apprécié sur «l'Inventaire des ressources de la Petite Nation». Parce que Jean-Paul Denis ne s'est jamais départi de son attachement profond pour la nature et qu'il a su rendre sa retraite fructueuse, la région de la Petite Nation est maintenant plus consciente de la valeur de son environnement et de l'importance de le protéger, et marque assurément de ce point de vue un bon pas d'avance sur nombre d'autres régions du Québec.

Albert COURTEMANCHE, biologiste.

Montréal, 10 décembre.

■ L'information sur le Salvador

(Lettre adressée à Jean-Claude Leclerc.)

Ce qui se joue actuellement au Salvador est trop grave pour que nous acceptions passivement le matraquage quotidien des déclarations nord-américaines, de plus en plus menaçantes.

Toutes aussi fausses que contradictoires, ces déclarations concernant l'existence d'un complot communiste dans la Caraïbe ne visent, on le sait, qu'à légitimer un projet d'agression de plus en plus explicite contre Cuba et le Nicaragua.

En fabriquant de toutes pièces cette participation cubaine et nicaraguayenne à la lutte du peuple salvadorien, le Département d'État américain justifie du même coup l'échec de la junte militaire qui, en dépit des massacres hallucinants perpétrés depuis deux ans dans la population civile et malgré l'aide massive des États-Unis (qui devrait se monter à \$66 millions pour l'année 1981-82, soit plus que l'aide totale apportée au cours de la période 1959-79) ne parvient pas à démanteler la résistance populaire.

Si l'avalanche de ces déclarations ne trouve plus guère d'oreilles attentives ou crédules aujourd'hui (pour preuve, les positions officielles comme l'entente France-Mexique, ou encore les centaines de manifestations à travers le monde, dénonçant le jeu tellement clair des États-Unis), elles n'en continuent pas moins de nous submerger, comme une drogue quotidienne. Chaque jour nous apporte «la dernière» de Washington. Et cela, le plus souvent, sans mention des démentis officiels ni des réactions populaires que chacune de ces déclarations provoque aussitôt dans le monde.

Lorsqu'il s'agit d'un terrain où se joue l'équilibre mondial, le droit à l'information devient un impératif. La responsabilité de ceux qui la font est ici en question, autant que celle de ceux qui l'attendent.

Nous n'attendons rien de plus qu'une information objective, qui permette de comprendre ce qui se trame réellement derrière la campagne hystérique d'Alexander Haig. À trois mois des élections «démocratiques» qui se préparent au Salvador, le besoin d'une telle information s'impose de façon urgente.

Marianne KEMPENEERS
Centre de recherches caribéennes,
Université de Montréal
Montréal, 14 décembre

■ Contestation à la CS Les Écores

Un mouvement de contestation semble s'amorcer sérieusement à la Commission scolaire les Écores. En effet, les comités d'école, les enseignants et les principaux des écoles St-Victor et Pie IX en ont plus que soupé des politiques pédagogiques de la commission scolaire. Déjà inquiets et insatisfaits depuis nombre d'années des solutions et des hypothèses proposées à l'endroit de leurs écoles de premier cycle, ces personnes ont décidé de se regrouper et de lancer un cri d'alarme aux parents du secteur.

Déjà, un comité de stratégie composé de six parents, six enseignants, deux directeurs et d'un professionnel non enseignant ont élaboré un plan d'action pour sensibiliser chacun des comités d'école des douze écoles élémentaires du secteur.

L'idée de rentabiliser les écoles polyvalentes en fermant petit à petit les écoles de premier cycle (Secondaire I et II) est la pierre angulaire de l'affrontement prévisible. Fort des différents sondages en leur faveur, des politiques du MEQ et de la coûteuse opération de l'analyse institutionnelle, le comité conjoint, puisque c'est le nom qu'il se donne, entend faire réviser la position que le Comité des politiques pédagogiques a déposée au Conseil des commissaires.

Le comité conjoint entend demander à la commission scolaire d'offrir à tous les étudiants de sixième et de secondaire I, enfin une école de premier cycle de qualité pour l'année scolaire 82-83. Après s'être penché sérieusement sur les possibilités existantes sur le territoire, le comité s'est prononcé à l'unanimité sur la solution qu'offrirait le «complexe St-Ernest-St-Paul». La population du secteur nord-ouest se verra donc offrir une école de premier cycle de qualité sur son territoire.

Ces deux écoles séparées d'à peine une trentaine de mètres pourraient être réunies par la construction d'une cafétéria. Cette solution, sans être idéale pourrait être du moins facilement acceptable par l'ensemble de la population compte tenu des problèmes géographiques, démographiques et économiques que notre territoire comme l'ensemble de la province connaît.

Ces bâtiments situés à l'ouest de notre territoire pourraient, avec quelques aménagements, offrir une sécurité à long terme pour les gens de l'est qui ont été, il faut bien l'avouer, les parents démunis de notre commission scolaire depuis quelques années au niveau des écoles de premier cycle, alors que ces mêmes parents fournissent 60% de cette clientèle.

Bien sûr, ces changements bouleverseront des étudiants, des citoyens et des personnels de ces écoles. Mais, il semble bien, que cette fois-ci, l'intérêt public de toute une population desservie par notre secteur commande ces transformations.

Alaine LOCAS,
présidente du Comité d'école
St-Victor

Laval, 3 décembre

■ Stérilisations et avortements coûtent cher

(Lettre adressée à M. René Lévesque.)

En cette période de coupures dans tous les secteurs de tous les ministères, la Régie de l'assurance-maladie devrait dorénavant couper radicalement pour ne pas dire complètement, les montants accordés par la dite régie pour les stérilisations et les avortements.

Les avortements, les vasectomies, les ligatures de trompes et les fournitures de stérilets ont coûté, de 1971 à 1976, la jolie somme de \$17.989.322. De plus, 32.868 stérilisations ont coûté, en 1978, la somme de \$4.698.667 et 27.477 stérilisations ont coûté, en 1979, la somme de \$4.409.262. Selon la régie de l'assurance-maladie du Québec, service de la Recherche et des statistiques, dans un rapport publié en septembre 1981, on nous informe que dans la Belle Province, il s'est pratiqué 14.295 avortements en 1980 au coût de \$862.053 payés avec les taxes des contribuables.

Il est donc simplement inadmissible et que dis-je, scandaleux de constater que la régie paie pour stériliser notre population et pour tuer nos enfants conçus dans le sein de leur mère.

Il est temps de mettre un terme définitif à cette politique de génocide élaborée dans les offices du gouvernement. S'il y a de la place pour nos frères haïtiens, vietnamiens et autres, il y en a, au Québec, pour nos propres enfants conçus mais qui ne sont pas encore nés et qui sont des personnes humaines au même titre que celles qui sont nées.

La politique de l'assurance-maladie du Québec est une politique suicidaire. En se basant uniquement sur la loi naturelle régissant tous les hommes de quelque philosophie ou de religion qu'ils soient, cette loi naturelle dis-je, est bafouée et offensée par cette politique absurde de cette régie.

Monsieur le premier ministre, il est grand temps de voir à mettre fin au gaspillage de millions de dollars pour en arriver à la destruction et la disparition de notre peuple.

André MORAIS,
notaire, vice-président
Front commun pour le respect
de la vie.

Montréal, 10 novembre.

■ À ne pas perdre de vue

Le Parti québécois est divisé et menacé de la perte de son chef. Qui plus est, ce chef est aussi le fondateur de ce parti qui a vu le jour en 68, sorte de prolongement logique du Mouvement souveraineté-association. Ne l'oublions pas.

À sa fondation, ce parti s'est donné pour tâche de promouvoir l'indépendance auprès des Québécois. Puis, après s'être rendu compte des craintes que l'option éveillait parmi la population, craintes entretenues en bonne partie par les adversaires (vous souvenez-vous de la fameuse «piastre à Lévesque» que le Parti libéral brandissait partout au-dessus de la tête des électeurs?), le Parti québécois réajusta son tir. En 74, au cours d'un congrès à Québec, non seulement on ne parlait plus de Souveraineté-Association, mais on la définissait comme un tout, une entité, posant, ainsi les jalons des conditions préalables à une souveraineté réaliste, tenant compte du contexte canadien et nord-américain dans lequel, qu'on le veuille ou pas, on est tous plongé en raison de notre passé et de notre situation géographique.

En fin de semaine, des délégués irréalistes ont oublié plus d'une chose. Ils ont oublié qu'un parti politique doit constamment s'ajuster aux réalités socio-économiques et aux désirs de la population, puisqu'après tout, c'est un modèle de société qu'on lui propose. C'est ce qu'a fait le Parti québécois au fil des années. Sans la population, un parti risquerait de se vider de son essence même, de se couper de la réalité. Un parti politique, heureusement, n'est jamais figé dans le ciment. Les délégués ont aussi perdu de vue que René Lévesque est l'homme sans lequel ce parti n'existerait pas, du moins pas dans sa forme actuelle. Il ne serait sûrement pas au pouvoir. Connaissiez-vous un autre parti au monde qui a réussi à prendre le pouvoir, huit ans seulement après sa fondation?

Nicole LAVIGNE
Longueuil, 14 décembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe-Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois, \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois, \$41,00; trois mois, \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

BIBLIOTHÈQUE

Le serpent à plume

PARIS — Les Parisiens qui se pressent au Petit Palais pour admirer les trésors aztèques, l'art précolombien, se demandent à leur tour comment il se fait qu'un monde à la civilisation mystérieuse et fascinante a pu s'écrouler en ne laissant que des vestiges de sa haute culture.

Un élément de réponse se trouve dans le dépliant qui accompagne l'exposition: «La civilisation aztèque est un grand empire récent, fragile et divisé. Quand Cortés y débarque, en 1519, les Aztèques et leur empereur Montezuma sont paralysés par une croyance qui présente les Blancs comme d'essence supra-humaine. On prend Cortés pour la réincarnation du dieu Quetzalcoatl, le serpent à plume».

Les armures de fer, les che-

voux et les canons apparaissent comme des attributs de la divinité. Et c'est ainsi qu'une poignée d'Espagnols est accueillie avec terreur et respect par une multitude qui renonce à se défendre. Le royaume aztèque est soumis.

Cendrars affirmait: «Le cimetière étrusque se dresse sur le cimetière mammoth» et voisinant «des pays sémiles qui s'éteignent» il y a aussi des pays naissants qu'on étrangle. D'autres qui se laissent étrangler.

Un peuple menacé de disparition ne devrait pas confondre un serpent à plume avec un dieu tombé du ciel pour l'étranger. Mais il paraît que de tous temps les esclaves ont adoré les dieux. Vrais et faux.

Rolande
ALLARD-LACERTE

Québec a fait la politique du pire

par
Pierre Elliott Trudeau

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a fait ce dimanche 13 décembre devant ses partisans réunis à Montréal une allocution dont nous reproduisons deux larges extraits.



Il ne se doutait pas que, le crouissement dans l'ignorance en moins, ce seraient ses propres successeurs au DEVOIR qui soutiendraient cette thèse du repli sur le Québec et qui pratiqueraient le nationalisme rabougri qu'on retrouve dans certains de leurs éditoriaux aujourd'hui.

Henri Bourassa s'étonnerait aussi de voir, dans les pages du DEVOIR, la Société Saint-Jean-Baptiste mettre officiellement au rang des traîtres à la race les députés fédéraux du Québec qui ont enfin réussi à obtenir ce pour quoi il luttait, la garantie constitutionnelle des droits scolaires des Franco-Manitobains et de l'ensemble des francophones hors Québec. Et André Laurendeau ne serait pas moins indigné, lui qui eut à supporter l'incompréhension des siens pour avoir cru en l'avenir d'un Canada ouvert au fait français en acceptant de coprésider la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme.

A ces hommes de vision et d'action, qui ont infléchi l'histoire à force d'obstination et de foi en l'homme, on préfère les Don Quichotte et les marchands d'illusions.

A vrai dire, le panache et les barouds d'honneur, ça fait de bons discours de la Saint-Jean-Baptiste, mais les Québécois en ont assez des appels au patriotisme et des palabres constitutionnels. Ils sont soulagés que notre projet constitutionnel

soit enfin parti pour Londres. Ils veulent vivre. Ils veulent prospérer. Et ils sont inquiets de l'état de l'économie québécoise. C'est pourquoi je veux, ce soir, m'expliquer la-dessus.

Les péquistes, Rodrigue Biron et Bernard Landry en tête, passent leur temps à décrier les députés libéraux d'Ottawa, en les qualifiant de «74 nouilles» qui ne font jamais rien de bon pour le Québec. Pointer Ottawa du doigt est devenu pour eux un véritable alibi. (...)

(Ici, le premier ministre énumère les réalisations accomplies au Québec en matière économique grâce au gouvernement fédéral depuis 18 mois.)

Au départ, la révolution tranquille voulait faire passer le Québec du Moyen-Âge à l'ère moderne. Pour cela, il fallait déter la province d'une administration publique éclairée et honnête. Il fallait démocratiser l'enseignement et les soins de santé. Et surtout, il fallait moderniser résolument la structure industrielle du Québec.

Avec le recul du temps, il faut aujourd'hui constater que les excès dans la poursuite des deux premiers objectifs ont pratiquement bouffé le troisième.

La révolution tranquille a été créée de toutes pièces une nouvelle bourgeoisie, celle du secteur public et parapublic, qui s'est empressée de s'enrichir au détriment des classes laborieuses en se faisant payer, à titre de taxes publiques, des salaires supérieurs à ceux qui ont cours dans les autres provinces.

Si bien que nous nous trouvons aujourd'hui face à un Québec qui est obligé de surtaxer ses citoyens pour faire vivre un secteur public et parapublic hypertrophié qu'il n'a jamais eu les moyens de se payer.

Même si l'économie du Québec est de 38% moins riche que celle de l'Ontario, les dépenses annuelles globales du gouvernement québécois ne s'élèvent pas

moins à 2,642 dollars par habitant contre 1,822 en Ontario. Et pour une population de 27% moins nombreuse, le système scolaire québécois coûte actuellement 400 millions de plus que le système ontarien. Jolie prime à la fierté québécoise des centrales syndicales du Québec!

Le résultat net est que les enseignants, les professionnels de la santé et tous les employés de l'État québécois ont ainsi détourné à leur profit des sommes qui auraient dû aller au développement industriel de la province. Pis encore, cette clientèle privilégiée du Parti québécois a poussé le gouvernement Lévêque à pratiquer la politique du pire par rapport au reste de l'économie québécoise. C'est elle qui a applaudi le départ des sièges sociaux de Montréal; c'est elle qui condamne comme de vulgaires exploitateurs tous les tenants de l'entreprise privée; c'est elle qui pousse le PQ à l'étatisation du secteur de l'amiante et de tout ce qui va mal au Québec; et c'est elle qui refuse de relâcher le carcan linguistique qu'impose à la métropole certains règlements tatillons de la Loi 101.

C'est à ce nationalisme étroit et à cette politique du pire que le Québec doit renoncer s'il veut vivre et prospérer au même rythme que le reste du pays. Le Québec a tout ce qu'il faut pour réussir: une population de plus en plus instruite, une infrastructure économique plus que décente et des ressources naturelles considérables.

Sur les 440 milliards qui seront investis d'ici l'an 2000 dans des grands projets au Canada, un groupe d'étude du gouvernement canadien a prévu que 74,4 milliards pourraient aller au Québec. Seule l'Alberta obtiendrait plus, avec 79,6 milliards.

Les chances d'avenir de l'économie québécoise sont donc réelles. Et je vous dis ce soir que nous sommes décidés, nous du gouvernement canadien, à faire tout en notre pouvoir pour aider le Québec à moderniser son économie afin de compléter le troisième volet de sa révolution tranquille.

Mais, pour cela, il faudra que le Québec accepte de vivre à fond l'aventure canadienne. Il faudra que le Québec se dise que la meilleure façon de se préparer à concurrencer le Japon ou l'Allemagne, c'est de vivre la concurrence avec les autres provinces canadiennes. Il faudra, enfin, que tous les Québécois francophones rappellent sans cesse à leur gouvernement provincial que leur meilleure garantie d'épanouissement culturel demeure encore la réussite économique du Québec et sa pleine participation à la vie et aux richesses collectives du Canada.

Car une langue et une culture ne s'épanouissent que portées par un peuple dynamique. Et cela suppose des frontières ouvertes et l'accueil des autres, car le protectionnisme culturel comme le protectionnisme économique n'ont jamais formé des êtres forts.

A l'heure actuelle, deux attitudes s'af-

frontent, comme au temps de Papineau et de Lafontaine. D'une part, la mentalité de l'état de siège, qui voit des complots partout, pour qui «c'est toujours la faute des autres», et qui considère qu'on doit se défendre contre les difficultés normales du commerce humain en érigeant des palissades. Et, d'autre part, l'attitude du conquérant, pour qui la vie commande le risque, qui ne craint pas de s'allier à autrui mais compte d'abord sur ses propres forces pour se tailler une place au soleil.

En ce sens, l'esprit de conquête n'est pas témérité, ni poursuite insensée d'une chimère. C'est un parti pris en faveur du réalisme, accompagné d'une foi inébranlable en la créativité de l'homme et en la générosité de la vie.

C'est, aujourd'hui, la conviction profonde qu'à vingt-cinq millions de Canadiens, on est mieux qu'à six millions de Québécois pour affronter la dure concurrence économique dans le monde. C'est également la conviction profonde qu'à deux niveaux de gouvernement, on est mieux placés pour protéger le fait français, au Québec et dans le reste du Canada, tout en profitant d'une économie plus riche et plus stable parce que fondée par l'union complémentaire des régions du pays.

Que n'aurions-nous pas accompli si, au lieu de pratiquer la politique du pire, le gouvernement Lévêque avait pris acte des résultats du référendum et s'était allié au gouvernement fédéral pour refaire la Constitution!

En septembre 1980, nous offrions au Québec une formule d'amendement de droit de veto pour la province, nous lui offrions aussi des pouvoirs accrus et une réforme du Sénat et de la Cour suprême pour lui donner une meilleure voix dans les affaires du pays. Nous lui offrions enfin une charte des droits et libertés qui consacrait la place officielle du français au Canada et le statut de citoyens à part entière des Québécois dans ce pays.

Le gouvernement du Québec a levé le nez sur notre offre. Il a préféré dresser un front commun des provinces tentées par le repli sur soi et signer, le 16 avril 1981, une entente basée sur la formule de Vancouver où M. Lévêque renonçait à tout droit de veto pour le Québec en disant: «Cette formule d'amendement est manifestement préférable, pour tous les Canadiens, à celle que propose le gouvernement fédéral, parce qu'elle reconnaît l'égalité des provinces au sein du Canada».

C'est ça que j'appelle la politique du pire et la mentalité de l'état de siège. Et nous sommes décidés, nous les libéraux fédéraux, à empêcher cette attitude suicidaire de nuire aux chances d'avenir de l'économie québécoise.

Comme je le dis souvent, «le pire n'est pas toujours sûr», et pour éviter le pire, nous nous engageons à poursuivre notre combat jusqu'à ce que la force de vivre et la confiance aux autres prévalent au Québec sur la tentation du repli sur soi et de la sécession.

Il s'agit de choisir entre le PQ et Trudeau

par
Jean Simonneau

L'auteur est étudiant en pédagogie à l'Université du Québec à Montréal.

souveraineté-association. Pour le PQ, dans l'immédiat, c'est un suicide politique. MM. Trudeau et Lévêque le savent bien. Ils sont là tous les deux pour contre-carrer poliment la notion de l'indépendance telle qu'elle était présentée par le RIN. M. Trudeau espère cette radicalisation. M. Lévêque la craint car elle peut signifier maintenant la perte du pouvoir. Dans leurs perspectives, ils ont tous les deux raisons.

Le Parti québécois n'a jamais et ne sera jamais, tant que M. Lévêque en sera le chef, un parti indépendantiste, séparatiste (dans le sens du RIN). Il ne peut pas le dire pour ne pas perdre une partie de sa clientèle, mais c'est la vérité.

Le Parti québécois préconise la souveraineté-association, ce qui est en fait un compromis entre le fédéralisme et le séparatisme. Ce compromis est une forme nouvelle de vraie confédération, dans laquelle les partenaires sur certains plans partagent les pouvoirs et sont tout à fait souverain quant à d'autres. Ne pas voir et accepter ces nuances essentielles, c'est être aveugle. Être indépendantiste inconditionnel et être péquiste, c'est une contradiction qui repose sur l'espoir que tout ira si mal, que le PQ ne pourra jamais faire la souveraineté-association, et devra se radicaliser et faire l'indépendance. C'est loin d'être ce que souhaiterait M. Lévêque qui aspire à une solution plus souple.

Si le PQ avait l'honnêteté de reconnaître ces nuances, les libéraux n'auraient plus raison de traiter les péquistes de séparatistes. Les indépendantistes du «tout-tout de suite» n'auraient qu'à se créer un autre parti politique, s'ils n'acceptent pas ces données. Et ce, même si cette division risque non seulement de faire l'affaire d'Ottawa et de compromettre par impatience notre indépendance.

La solution profondément honnête est la suivante: le gouvernement déclenche

des élections référendaires dont l'enjeu est la souveraineté-association. S'il est élu, il réalisera son programme de la façon suivante: dans un premier temps, maximum d'un an, il tentera d'en arriver à une entente avec le reste du Canada. Si, après un an, ces négociations n'ont pas réussi, il réalisera tout simplement la souveraineté politique du Québec. Pourquoi un an? L'urgence de faire plein feu sur la crise économique.

Dans une telle éventualité, l'aile radicale n'a qu'un choix: se radicaliser contre le fédéralisme plutôt que contre M. Lévêque puisque l'enjeu exige une solidarité très grande entre les Québécois.

C'est une façon honnête de poser le problème: une élection hâtive qui porte le choix clair: qui parle en votre nom: Trudeau ou le PQ? Mais, un PQ doit la tâche est tout aussi claire: un parti qui fera l'indépendance unilatéralement dans un an, s'il n'y a pas d'entente convenable entre le Québec et le reste du Canada. Il n'a pas à préfigurer toutes les ententes, mais à établir clairement les points sur lesquels il n'y aura pas de compromis: la langue, la culture, les communications, une péréquation de transformation, etc. Quant au reste, tout est négociable et devra faire l'objet d'un référendum avant la ratification de l'entente.

Il faut qu'il soit clair que la réélection du Parti québécois n'est pas des symboles, des menaces, mais la réalisation de cet objectif: confédération ou indépendance. Si les radicaux n'acceptent pas l'entente qui pourrait intervenir, ils n'auront qu'à travailler pour qu'elle soit rejetée, lors du référendum, puisque dans un tel cas le parti aurait à faire l'indépendance. Et, pour que la souveraineté-association demeure possible, ceux qui y croient à l'intérieur du PQ auraient une année pour la vendre au reste du Canada.

Les radicaux qui n'acceptent pas ce compromis n'auraient qu'à se créer un nouveau parti politique et les autres qu'à retrousser les manches parce que cette fois-ci ce serait la vraie, la définitive.

D'autre part, advenant la victoire du PQ nous pourrions espérer que M. Trudeau et ses camarades auraient la décence de démissionner car le vote aurait la signification claire que les électeurs les renient comme porte-parole.

■ Indignation

En prenant connaissance de la page que vous accordez à la Société Saint-Jean-Baptiste dans votre édition du 4 décembre dernier, je ne puis retenir mon indignation. Abonné depuis 30 ans et lecteur depuis 40 ans votre journal a eu ses hauts et ses bas, mais là c'est vraiment le fond. L'étiquette de journal «sérieux» que l'on vous accordait est vraiment sujette à question.

Ce message de la St-Jean-Baptiste est une incitation directe à la violence criminelle. Maintenant que nous avons des traités, la prochaine étape c'est vraiment le tribunal révolutionnaire. On se croirait en Iran. Il ne manque plus que quelques ayatollahs.

Donat ROBICHAUD, pre.

Beresford (N.-B.) 7 décembre

NDLR: LE DEVOIR rappelle que cette page, dont la direction réprouve vivement le contenu, a été par inadvertance publiée sans l'autorisation des responsables du journal.

MUSICOMAGNAC

vous propose de la musique de qualité!

Plus de 400 spéciaux sur nos murs!			
LES UNS LES AUTRES 9 99			
Les uns et les autres			Frank Zappa you are what you is 12 99
CLAUDE DUBOIS 5 99	BRASSENS 7 99	Francois Dompiere hors d'oeuvres 6 99	Jon and Vangelis the friends of mr. cairo 6 99
Claude Dubois grands succès album double	Brassens grands succès (2 L.)		Jean-Pierre Ferland y'a pas deux chansons pareilles 6 99
ROBERT CHARLEBOIS 5 99	Sylvain Lelièvre venir au monde 5 99	Fabienne Thibault dernier 6 99	Robert Paquette nouveau 6 99
Robert Charlebois heureux en amour?			Kate et Anna McGarrigle entre la jeunesse et la sagesse 6 99
CORBEAU 6 99	Bertrand Gosselin en l'an dedans 6 99	Edith Butler m'appelle Edith 6 99	Zamfir solitude 7 49
Corbeau lou			Steve Hackett cured 6 99
SONGS IN THE ATTIC 6 99	TOOT THURTELL 7 99	Rampal/Bolling Suite for Mute and jazz piano 7 99	Miles Davis the man with the horn 6 99
Billy Joel songs in the attic	Bolling foot suite		Moody Blues long distance voyager 6 99

BIBLIOTHÈQUE

Le nouveau jour du Canada

M. Trudeau aurait bien aimé que les petits Canadiens trouvent dans leur bas de Noël le parchemin de la nouvelle charte constitutionnelle.

Le Bonhomme a bloqué le projet, jugeant mal écarté de donner ce joujou explosif aux enfants le 25 décembre, jour de paix par excellence. Par crainte aussi que le chant des bergers ne devienne impie: «Nouvelle agribale, un nouveau pays nous est né».

Il a donc délégué deux de ses lutins à Londres, avec mission de remettre le projet de nouvelle constitution à Elizabeth II.

Celle-ci le gardera dans son Fridge jusqu'en janvier 1982.

Après quoi, la Reine le fera porter au palais de Westminster pour étude. Là, après trois lectures, le Parlement britannique ratifiera le projet qui reviendra d'Ottawa où, dernière métamorphose, la Constitution II deviendra loi.

On estime que cette proclamation officielle pourrait avoir lieu, soit le lendemain de la Saint-Valentin, fête des amoureux, soit ce qui serait plus évocateur, le 23 février, mardi gras, dernier jour du carnaval.

Albert BRIE

335 est, Ste-Catherine

(métro Berri de Montigny)

Tél.: 845-2440

Attirés par la publicité ou les annonces du syndicat

Suite de la première page

viennent de vendre leur maison à Matagami. Ils ont de l'argent, les loyers sont hors de prix: quatre jours après leur arrivée, ils achèteront une maison mobile — \$ 14,000 — où les deux familles se serront un peu pendant quelques mois.

A peine installés dans cette maison, les deux hommes songent à des emplois de manoeuvre sur les chantiers en attendant un emploi stable à la Syncrude, ou plus tard à Alsands. Les femmes et les enfants s'inscrivent déjà aux cours d'anglais.

«Je m'installe et je me sens déjà chez nous», écrit André à ses amis restés «en bas», à Montréal et Matagami. Réjean, lui ne connaît pas un mot d'anglais mais ne s'en inquiète pas pour autant. Ce qui le préoccupe d'abord, c'est «tout le 'red tape': c'est ça qui complique tout.»

A l'un et à l'autre, il vaut mieux ne pas trop parler de droits à la mobilité: ils l'ont conquis de haute lutte, en chassément ou pas.

Jean Ferblantier, a eu plus de chance. C'est le syndicat qui lui a fait part des besoins à Fort McMurray, à la fin de l'automne de 1979. Il est venu, seul, pour les trois premiers mois. Sa femme et son fils l'ont rejoint en janvier 1980. Jean était un «gars de chantier», toujours parti: à la Baie James, sur la Côte-Nord, au Nouveau-Brunswick. Avant cette aven-

ture en Alberta, il avait décidé de rester sur le chômage parce que le couple n'en pouvait plus de vivre ensemble seulement pendant les fermetures de chantier.

«C'est la première fois que Jean rentre tous les soirs à la maison», explique Suzanne, sa femme. Le couple vient d'acheter une maison mobile, et rêve déjà du petit bungalow que, seuls, les employés de Syncrude ou de Suncor peuvent s'offrir à Fort McMurray. Personne ne regrette la petite maison de Saint-Vincent-de-Paul: «Jean n'a jamais manqué une journée depuis qu'il est là».

Il se produira, dans les dix prochaines années, des milliers de cas semblables au nord de l'Alberta. Les méga-projets nécessiteront l'importation de centaines de ferblantiers, de tuyauteurs, de tuyauteurs-soudeurs, d'installateurs de matériaux d'isolation, d'ajusteurs-monteurs et de mécaniciens d'entretien, de maçons, de monteurs de chaudières, de chauffeurs de camions et d'autobus.

Chaque fois, le même scénario se répète: les syndicats jouent un rôle capital dans ces déplacements de main-d'oeuvre. Shell, pour son projet Alsands, négocie avec l'AFL-CIO bien plus qu'avec les Centres de main-d'oeuvre du Canada. Le pouvoir des syndicats de la construction, sur la mobilité de la main-d'oeuvre, est bien plus important que celui des constitutionnalistes. Ce sont des syndicats américains qui vont détermi-

ner, en fait les contingents de Terre-Neuviens, de Québécois ou d'Ontariens qui profiteront de cette autre Baie James qu'est le nord de l'Alberta. Et, comme le souligne le responsable des chantiers d'Alsands: «qu'arrivera-t-il des travailleurs affiliés à la CSN?» Personne n'a, pour l'instant, de réponse à donner...

Fabien, 21 ans, a eu moins de chance. Il a quitté le Lac-Saint-Jean en plein mois d'août. Avec trois amis, ils se sont entassés, dans une 'minoune'. Quatre mois plus tard, il est seul: ses amis sont rentrés au Québec, découragés. Fabien s'obstine, même si c'est dur: «Je suis venu chercher ici de l'expérience, apprendre l'anglais et obtenir ma carte du syndicat».

Le Centre de main-d'oeuvre d'Alma l'avait encouragé à «tenter sa chance»: Pars, t'auras pas besoin de papiers là-bas», lui avait-on dit... Il en aura besoin malgré tout, et les attendra pendant deux mois à travailler ici et là au salaire minimum de Fort McMurray, \$7,50 l'heure.

Les deux premiers mois ont été difficiles: à coucher dans l'auto et manger des biscuits et du fromage bien souvent. Il n'a eu aucune aide du Centre de main-d'oeuvre albertain qui, lui «mettait ça moins beau» que celui d'Alma.

Aujourd'hui, Fabien commence à s'en sortir un peu mieux. Il a des 'chums' ici, fait des 'jobs' à sous-traiter, «commence à se démêler un peu en anglais». Il avait pourtant, comme Jean, un métier

spécialisé: soudeur-monteur. Mais pas assez d'expérience pour avoir droit au laissez-passer syndical, ici plus nécessaire qu'un passeport.

Il pense malgré tout faire venir «sa fille», restée là-bas, au Lac-Saint-Jean, sans travail elle non plus. «Si j'avais eu un 'job steady', confie Fabien, je serais resté là-bas». «Aujourd'hui il rêve de maîtriser son anglais et son métier et de s'en aller, un peu plus loin dans l'aventure, vers la Colombie-Britannique ou la Californie...

Tous ces Québécois font partie des 15,000 Canadiens qui tentent, chaque année, l'aventure en Alberta. Ils ont un métier et un peu d'argent, ils s'accrochent et on les quitte avec la certitude qu'ils réussiront.

Ce n'est pas, malgré tout, ce démenagement de rêve que les grandes compagnies réservent à leurs techniciens ou ouvriers spécialisés.

Cet inspecteur en soudure de Verdun, par exemple, a été transféré par l'un des partenaires de Syncrude, Gulf Resources. Comme pour cet autre, informaticien à Tracy, la compagnie a tout payé. Elle a d'abord invité le mari et la femme à Fort McMurray pour visiter l'usine, regarder les logements disponibles, les services dans la ville. L'entreprise a ensuite tout payé: les billets d'avion de toute la famille, le déménagement des meubles.

A leur arrivée, on leur offrait la location d'une townhouse puis on les inscri-

vait sur la liste d'attente pour acheter une maison. Lorsque celle-ci devint enfin disponible, l'entreprise a prêté \$32,000 sans intérêt et fourni un autre prêt à taux réduits.

Les femmes «ont accepté ça pour la carrière de leur mari». «Le temps des fêtes c'est dur, avouent-elles, et les dimanches après-midi sont longs... «Chez nous, c'est toujours chez nous», confie Lisa, petite cousine d'Henri Bourassa, installée à Fort McMurray depuis cinq ans.

La vie à Fort McMurray est un cercle vicieux dont on sort difficilement. Ceux qui sont installés avec leurs familles près de Syncrude n'économisent pas tellement d'argent: la vie est trop chère. S'ils tentent de revenir au Québec, comme Lisa et sa famille, ils ne tiennent pas six mois... «La vie était plus difficile, le salaire avait changé et les amis étaient plus froids».

Quand on a goûté aux «gros salaires» de l'Alberta, on s'en détache difficilement, même si le coût de la vie ronge tout les profits. On estime ainsi que sur le chantier de construction de Syncrude, certains ouvriers ont été embauchés et débouchés de 12 à 15 fois en cinq ans.

Pourtant, les compagnies font des efforts considérables pour rendre la vie sur les chantiers plus acceptable. Shell prévoit ainsi construire un camp de la taille du centre-ville de Calgary pour ses 8,000 ouvriers qualifiés et manoeuvres. Chacun aura sa chambre individuelle, trois ou

quatre tavernes où on pourra aller siroter sa bière en veste et même une salle de restaurant où on s'endimanchera pour manger. Les compagnies négocient, avec les syndicats et avant même l'ouverture du chantier, les loisirs qui devront être disponibles: salles de billard, embarcations au bord de la rivière, etc. En Colombie-Britannique, où les syndicats sont plus puissants qu'en Alberta, c'est le luxe: les trottoirs qui relient les barriques entre elles sont... couverts.

L'objectif est évidemment de réduire le plus possible le taux de roulement de cette main-d'oeuvre d'abord venue, sans famille, pour faire de l'argent. Incidemment, on favorisera aux maximum l'ambulance des autochtones: «ils sont plus stables», confie un chef de chantier.

L'Alberta ouvrira ainsi, en moyenne tous les trois ans, une autre Baie James où accourront 7 à 8,000 ouvriers de chantier et où s'installeront, pour 25 ou 30 ans, de 5 à 6,000 familles. Depuis dix ans que cela dure, les gouvernements n'ont pas encore trouvé, au contraire des compagnies et des syndicats, le moyen d'adapter leurs méthodes de travail à ce phénomène des grandes migrations. «Le red tape», comme dit Réjean, c'est ça qui complique tout... Les fonctionnaires auront peut-être le temps d'apprendre avant qu'il ne reste plus une tonne de sable bitumineux ou de charbon dans l'Ouest.

(A suivre)

En commission parlementaire

Baie-Comeau condamne le projet de fusion

par Clément Trudel

QUÉBEC — La fusion que le projet de loi 37 veut imposer aux villes de Baie-Comeau et de Hauterive, sur la Côte-Nord, est inacceptable «parce que la population n'a pas été mise dans le coup», a fait valoir hier l'opposition libérale en commission parlementaire. Pour le gouvernement, le député de Saguenay, M. Lucien Lessard cite six études réalisées depuis 1963 sur le sujet, toutes allant vers une même conclusion: il faut fusionner, sinon «ce serait bloquer le développement de la région».

Qui a raison? Du maire de Baie-Comeau, M. Henry Leonard, venu à Québec avec 300 concitoyens pour clamer que le vrai motif de la fusion, c'est qu'on veut faire payer la note des ennus financiers de Hauterive à une ville qui, par consultation populaire en 1977, a déjà dit non à la fusion? Ou de M. Lucien Lessard qui fait allusion à un sondage réalisé récemment et donnant 57% de «oui» dans la région de Baie-Comeau — Hauterive?

Au nom de la ville de Baie-Comeau, M. Leonard a réclamé le retrait du projet de loi 37. Il a dit craindre que son adoption servirait de précédent pour d'autre déci-

sions: pourquoi pas Sorel-Tracy, villes jumelles, ou Lévis-Lauzon? L'argument-clé de M. Leonard, c'est qu'une fusion risque de faire grimper le taux de la taxe foncière à \$3,31 du \$100 dévaluation (ce taux est de \$1,75 présentement (Baie-Comeau) et que le projet d'agrandissement de la Reynolds, évalué à \$500 millions, risquerait de sombrer avec cette fusion.

Deux raisons majeures, selon M. Leonard, expliquent les difficultés de Hauterive: la décision gouvernementale de ne pas imposer les biens d'Hydro-Québec et la réforme sur la fiscalité municipale; c'est donc au gouvernement qu'il incomberait de porter remède à ce problème.

Rien n'est simple dans ce dossier, puisque M. Lucien Lessard, du temps qu'il siégeait dans l'opposition (en 1974) s'était prononcé contre les fusions forcées. En février 1979, M. Jacques Léonard, alors ministre de l'Aménagement, dans une tournée sur la portée de la loi 125, affirmait, lui aussi, s'en tenir aux fusions volontaires mais, rappelle l'un des huit ministres présents hier, le premier ministre Lévesque lui-même a, en juin 1979, transformé en «engagement solennel» de

son gouvernement la promesse d'une «seule grande ville régionale».

Le maire de Hauterive, M. Maurice Boutin, plaide qu'il est anormal qu'une ville résidentielle comme Hauterive subventionne en quelque sorte une ville industrielle comme Baie-Comeau où logent des compagnies auxquelles Hauterive rend des services.

C'est au député libéral de Hull, M. Gilles Rocheleau, qu'est revenue la tâche d'attaquer le projet de loi 37 «dont la rédaction relève du brouillon». A l'appui de ses dires, il rappelle que ce brouillon évoque deux réalités qui n'existent pas à Baie-Comeau, en traitant des mesures de transition: une cour municipale et un fonds de roulement. L'opposition, épousant la thèse des nombreux opposants à la fusion, veut le retrait du projet de loi et le recours à des études techniques accompagnées de campagnes d'information auprès des 12,500 citoyens de Baie-Comeau et des 14,500 citoyens de Hauterive.

Le gouvernement ne croit pas que l'on s'achemine vers une déstabilisation de l'économie de la région. Il cite des autorités: l'économiste Henri Munn (1963); la Jeune Chambre (1967); divers organismes

et des centrales syndicales (1970); la firme Price Waterhouse (1971); le rapport Pénin (Affaires municipales - 1974); le rapport Major-Martin (Industrie et Commerce - 1976). Toutes ces études concluent à la fusion. L'étude Major-Martin a entraîné à elle seule des déboursés de \$286,000.

Selon M. Lessard, il ne faut pas confondre «autonomie» municipale et fractionnement, et il est «des décisions que le bien commun exige», ajoute-t-il en se disant conscient que certains amis d'hier deviendront des ennemis, mais «gouverner c'est prévoir».

Sous le blason de leur ville, en page couverture du mémoire, les autorités de Baie-Comeau ont laissé tomber la mention habituelle: «De puissance comblée», sans doute parce qu'il eût été ironique de plaider «puissance» à deux semaines d'une fusion qui, si elle se réalise, mènera à de nouvelles élections en mars 1982 dans une nouvelle ville de 27,000 habitants, donc à un nouveau conseil.

La semaine dernière, les opposants à la fusion avaient regroupé 4,000 personnes dans un gymnase de Baie-Comeau, chiffre que n'ont pas pu égaler les tenants du

projet de loi 37, dont M. Lessard annonce pourtant qu'ils seraient déjà 57% de la population visée. Hier, les opposants nolisés pour le transport des opposants à la fusion ont été défrayés par la ville de Baie-Comeau. M. Lessard y a fait écho en se disant persuadé que les sympathisants de la fusion n'avaient pas besoin qu'on leur paie les déplacements.

Ce projet de loi 37 qui marque un revirement de la politique déjà exprimée en public par MM. Lessard et Léonard, membres du gouvernement Lévesque, doit revenir en chambre ces jours-ci, avant l'ajournement des fêtes. Le gouvernement peut choisir de l'adopter tel quel mais M. Henry Leonard s'est dit persuadé qu'il en coûtera un minimum de \$4,2 millions additionnels, par an, à la nouvelle ville si on procède à la fusion qui, «pas plus qu'une constitution» ne devrait être imposée, d'autant que le gouvernement dispose d'une Loi favorisant les regroupements et qu'il a omis de s'en servir dans le cas de Baie-Comeau et de Hauterive. «Pas de fusion involontaire, pas de fusion sans référendum», concluaient hier les opposants au projet de loi.

consiste à parler davantage de l'association avec le reste du Canada que de l'accession à la souveraineté.

Or, toutes ces interventions visaient directement M. Morin que son passé politique risque de transformer en victime expiatoire puisqu'il faudra bien que le premier ministre Lévesque fasse, en bout de ligne, quelques concessions aux éléments plus pressés de son parti et de son gouvernement.

Mais l'autre raison est encore plus profonde que celle-ci et tient au fait que M. Claude Morin est depuis une quinzaine d'années au ministère des Affaires intergouvernementales et qu'il n'est peut-être plus l'homme qu'il faut pour incarner à ce ministère les nouvelles perspectives de promotion de la souveraineté.

C'est égard, on sait que M. Morin n'a jamais caché ses tendances néo-fédéralistes et qu'il a toujours considéré la souveraineté-association davantage comme un outil de négociation que comme un objectif à atteindre. La question référendaire, qui portait sur le «mandat de négocier» plutôt que sur l'option elle-même, reflétait d'ailleurs cette approche que le ministre avait alors réussi à vendre à tous ses collègues du cabinet.

On peut se demander si M. Morin pourra vraiment s'accommoder des conclusions que M. Lévesque a tirées de l'échec constitutionnel de novembre. Et s'il le peut, plusieurs se demandent s'il a encore la crédibilité pour vendre une telle option alors qu'il se complait depuis tant d'années dans le maquis des négociations fédérales-provinciales.

Quoi qu'il en soit et même s'il appartiendra en définitive à M. Lévesque de répondre à cette question, il reste que, selon ce qui se dit dans les milieux politiques, l'affaire semble déjà jugée.

Au point qu'à Québec, on parle déjà de son successeur. Certains considèrent que ce sera M. Jacques-Yvan Morin tandis que d'autres estiment plutôt que ce ministre sera confié à M. Claude Charbon, qui a déjà indiqué au premier ministre qu'il voulait être relevé de sa charge de leader parlementaire du gouvernement.

◆ Pologne

et dangereuses».

Radio-Varsovie a également annoncé qu'une tentative de grève avait été brisée lundi dans l'immense aciérie Huta Katowice, en Silésie. Selon TASS, des affrontements se poursuivaient hier en fin de journée entre grévistes et forces de l'ordre.

La radio polonaise a fait également état de «tentatives d'arrêt de travail» dans diverses villes: Szczecin (port sur la Baltique) qui fut le théâtre de grandes grèves aussi bien en décembre 1970 que pendant l'été 80, Piotrkow (centre), et Rzeszow (sud-ouest).

Des journalistes occidentaux à Varsovie indiquent que l'usine de tracteurs d'Ursus, proche de la capitale, était encerclée par des blindés hier après-midi et que des renforts y étaient acheminés.

Selon des informations parvenues à Vienne, mais impossibles à confirmer, des grèves ont aussi éclaté dans diverses grandes entreprises de la capitale polonaise. Il s'agit notamment des usines Swierczewski (mécanique de précision), de la grande usine automobile «FSO», et de l'aciérie Huta Warszawa autour de laquelle des troupes auraient pris position. Selon ces mêmes informations des mouvements de troupes auraient été aperçus autour des mines de Silésie.

Une source officielle danoise a indiqué que la marine polonaise a accru hier la surveillance des quelque 600 kilomètres

de côtes du pays, sans doute pour empêcher l'exil de Polonais par voie maritime. Cette même source affirme que les forces soviétiques stationnées dans les pays voisins de la Pologne n'ont fait aucun déplacement.

Les Soviétiques ne participent pas aux activités militaires en Pologne, a déclaré, hier à Stockholm, le commandant Bengt Wallroth, chef des services de renseignement de l'état-major de la défense suédoise.

«Il y a actuellement, a précisé le commandant Wallroth, deux divisions soviétiques stationnées en Pologne, soit 30,000 hommes, mais elles n'ont pas été engagées dans les derniers événements et sont restées dans leurs garnisons». «La présence militaire soviétique aux frontières de la Pologne, a-t-il ajouté, n'est en rien comparable aux fortes concentrations de troupes observées il y a un an, lors de la précédente crise».

Une intervention soviétique en Pologne serait «très grave», a déclaré hier le président Ronald Reagan en recevant à la Maison-Blanche le représentant du pape Jean-Paul II, le cardinal Casaroli.

M. Reagan a refusé de se prononcer sur le fait de savoir si les autorités polonaises avaient agi sous la pression des Soviétiques. «Nous n'avons pas de réponse à cela, a-t-il dit. Ce ne serait pas avisé de faire une simple supposition.»

Les États-Unis estiment que la situation en Pologne doit être résolue par le «compromis, la négociation, par consensus national et par des moyens pacifiques», a déclaré le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes.

M. Speakes a d'autre part refusé de préciser quelles mesures Washington pourrait prendre afin de faire en sorte que le mouvement de réforme entreprise en Pologne depuis plus d'un an puisse se poursuivre. «Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures», a-t-il simplement déclaré.

Le gouvernement américain avait annoncé lundi la suspension de l'envoi de toute nouvelle aide à la Pologne «tant que la situation ne serait pas clarifiée», l'aide déjà autorisée, soit notamment quelque 15 millions de dollars d'aide alimentaire, devant être livrée normalement.

M. Speakes a estimé que les accusations soviétiques selon lesquelles Washington intervenait dans les affaires de Pologne étaient «tout simplement fausses».

Plus de 3,000 membres de Solidarité ont été appréhendés depuis le début du coup de force, dimanche. La radio polonaise a annoncé, hier soir, six nouvelles arrestations de responsables du syndicat indépendant qui auraient tenté d'organiser des grèves dans leurs entreprises.

Selon Radio Varsovie, certains responsables de Solidarité, qui avaient échappé au vaste coup de filet de la nuit de samedi à dimanche, ont été arrêtés depuis. C'est le cas du président de la section régionale de Lodz, Andrzej Slowik, qui sera jugé selon une procédure d'exception pour avoir provoqué un rassemblement et avoir distribué dimanche des tracts en compagnie du président de la même section, lui aussi également arrêté.

On reste toutefois sans nouvelle des cinq dirigeants de Solidarité, passés dans la clandestinité, et qui ont lancé lundi un appel à la grève générale. On ignore si cet appel, relayé par les agences de presse occidentales, peu avant la fermeture de leurs lignes lundi après-midi, a été entendu par la population qui pourrait être à l'écoute des radios étrangères.

La radio polonaise a rappelé que tous ceux qui ne respectaient pas les règles draconiennes imposées par l'état de

siège s'exposaient aux sanctions «les plus sévères». Ces sanctions comprennent notamment la peine de mort en cas de refus du travail dans les entreprises placées sous contrôle militaire, c'est-à-dire actuellement tous les secteurs clés du pays.

Malgré les difficultés de communications entre le Vatican et la Pologne, le pape Jean-Paul II est en contact direct et constant avec Mgr Jozef Glemp, primat de l'Eglise catholique polonaise, a-t-on appris hier soir de source vaticane.

L'attitude prise par le Vatican dans le passé laisse entendre que Mgr Glemp n'acceptera pas de rencontrer les dirigeants de son pays sans que M. Lech Walesa ne participe aux discussions, ajoutent-on de même source.

La majorité des Polonais «a accueilli avec satisfaction les mesures visant à faire cesser la terreur physique et morale déchainée par les forces anti-socialistes», a estimé, hier soir, l'agence TASS, dans une dépêche datée de Varsovie.

L'agence officielle soviétique a affirmé que la situation est «tout à fait tranquille» dans les villes et les villages polonais, tout en signalant que des grèves ont éclaté dans diverses régions du pays.

L'agence a reproché à des «agences de presse américaines» de passer sous silence des informations diffusées sur la situation en Pologne par les média officiels polonais et de diffuser «des inventions sur de prétendues confrontations armées, fusillades etc...». «Les auteurs de telles inventions voudraient prendre leurs desirs pour des réalités».

Pour l'agence TASS, il est «significatif» que le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, ait déclaré aux journalistes, à propos de la situation en Pologne, «qu'il n'y a pas de signes de violences ni d'effusion de sang».

◆ Bisailon

semaines et notamment la menace de démission de M. Lévesque ont gravement accentué.

Les dirigeants du parti avaient froidement accueilli cette première initiative de M. Bisailon d'organiser le regroupement des forces de gauche au Québec. L'impression de radicalisation qui s'est dégagée du congrès du Centre Claude Robillard et le rôle que la délégation du comté de Sainte-Marie a joué dans les tumultueux débats de ce week-end ont inévitablement identifié M. Guy Bisailon comme l'un des agitateurs si vivement dénoncés par le premier ministre Lévesque. La spectaculaire intervention de l'ex-féruiste, Jacques Rose, ainsi que le fait qu'il fut choisi parmi les délégués de Sainte-Marie ont évidemment été portés au dossier de M. Guy Bisailon.

La tournure du congrès et la réaction brutale du premier ministre Lévesque ont fait du député de Sainte-Marie la brebis galeuse du caucus péquiste. Plus en core, après qu'il eût refusé de signer la pétition invitant M. Lévesque à demeurer à son poste, alors que tous ses autres collègues y avaient souscrit.

Ce dernier crime de lèse-majesté a fait déborder le vase. Le député de Sainte-Marie est aujourd'hui ignoré par la plupart de ses collègues du caucus et vilipendé ouvertement par plusieurs alors que quelques autres seulement osent encore lui adresser la parole en public. Bref, il est ostracisé. Et le premier ministre n'a pas caché sa satisfaction à l'idée de voir M. Guy Bisailon quitter le caucus du PQ. Surtout, qu'il se proposait déjà de l'expulser. Devant les membres de l'exécutif, dimanche dernier au Holiday Inn, M. Lévesque a d'ailleurs indiqué qu'il faudrait que des centaines d'indésirables

quittent le parti pour faire un nettoyage qui vaille la peine.

Le député de Sainte-Marie reçoit toutefois, en privé, les encouragements de ceux qui n'ont pas le courage de l'appuyer ouvertement. D'après les consultations menées au sein du caucus, M. Bisailon ne serait pas tout à fait seul à trouver que la réaction du premier ministre est abusive. C'est ainsi qu'une dizaine de députés, dont trois ministres seraient d'avis que les conclusions du congrès sur l'association avec le Canada sont acceptables. La résolution prévoyant qu'une majorité de sièges suffirait pour accéder à l'indépendance ne recueillerait cependant l'adhésion de seulement quatre députés.

Pendant ce temps, à d'autres instances du parti, se poursuit le débat sur les conditions posées par M. Lévesque relativement au désaveu du congrès et à la tenue d'un référendum, suivi d'un congrès spécial. Les premières réactions indiquent que la contestation des militants des comités et régions, à ce propos, sera beaucoup plus vive que le prévoyait la direction du parti.

La présidente de la région de la Capitale nationale, Mme Thérèse Fortin-Gagnon, a démissionné, lundi soir, en expliquant qu'elle ne peut cautionner le désaveu du 8e congrès et en accusant M. Lévesque d'effectuer une opération de «marketing», de faire du «chantage» pour rappeler le parti à l'ordre et d'avoir conçu une pièce de «vaudeville».

Le débat est également amorcé dans les régions de Montréal-Centre, Ville-Marie, Mauricie, Estrie, Rive-Sud et Saguenay-Lac-St-Jean, où le plan Lévesque suscite réticences et controverses. La région de Montréal-Centre est la plus visée par les accusations de manipulation et le projet de purge de M. Lévesque. La plupart des 17 comités ont déjà montré des signes de détermination, le refus de désavouer le 8e congrès. Cette région comprend notamment le comté de Ste-Marie, représenté par M. Guy Bisailon et celui de Maisonneuve, représenté par Mme Louise Harel. Au cours de son assemblée générale de lundi soir, le comté de Maisonneuve a rejeté toutes les dispositions du décret de l'exécutif national, réaffirmé sa confiance dans les délégués du 8e congrès et qualifié le projet de référendum de «piège et farce».

Les membres de l'association du comté de Mercier, représenté à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Immigration, M. Gérard Godin, ont également rejeté les propositions du premier ministre. Une résolution votée par les membres de l'exécutif et les délégués exprime l'avis que la délégation du 8e congrès était «légitime», souligne que le mécanisme de référendum n'est pas prévu dans les statuts du parti, appuie la résolution sur l'association mais souhaite que l'accession à la souveraineté se fasse avec l'appui d'une majorité de Québécois.

◆ Pape

Jean-Paul II insiste avec force sur l'indissolubilité du mariage, «enracinée dans le don plénier et personnel des époux et requise pour le bien des enfants», en même temps que signe de «l'indissolubilité irrévocable qui lie le Christ à l'Eglise, son épouse».

Le document réserve une «attention privilégiée à la femme, à ses droits et à son rôle dans la famille et la société». «Il n'y a pas de doute que l'égalité de dignité et de responsabilité entre l'homme et la femme justifie pleinement l'accession de

la femme aux fonctions publiques, dit-il. Par ailleurs, la vraie promotion de la femme exige que soit clairement reconnue la valeur de son rôle maternel et familial face à toutes les autres fonctions publiques et à toutes les autres professions. Le phénomène appelé «machisme» traduit une supériorité abusive des prérogatives masculines qui humilient la femme et empêchent le développement de saines relations familiales».

Le pape dénonce «la mentalité persistante qui considère l'être humain, non comme une personne mais comme une chose, comme un objet d'achat ou de vente au service de l'intérêt égoïste et du seul plaisir», mentalité qui «produit des fruits très amers» tels que l'esclavage, l'oppression des faibles, la pornographie, la prostitution.

Dans le contexte actuel d'une «mentalité contraire à la vie», dit ensuite le pape, «l'Eglise prend parti pour la vie». «Toute violence exercée par des autorités en faveur de la contraception, voire de la stérilisation ou de l'avortement provoqué, est à condamner absolument et à rejeter avec force».

En partant de la «vision intégrale de l'homme et de sa vocation», Jean-Paul II rappelle l'encyclique *Humanae vitae* qui considérait comme «intrinsèquement mauvaise toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation».

L'Eglise reconnaît le grave problème de l'accroissement démographique, tel qu'il se présente en diverses parties du monde, ajoute le pape, mais elle estime qu'elle «ne peut que confirmer une nouvelle fois et plus fortement encore l'importance de la doctrine authentique sur la régulation des naissances, présentée par le deuxième concile du Vatican et l'encyclique *Humanae vitae*».

Enfin, dans la dernière partie consacrée à la pastorale familiale, Jean-Paul II traite en particulier des situations difficiles (distances familiales chez les migrants, mariages mixtes, mariage à l'essai, unions libres de fait, catholiques unis par le seul mariage civil, personnes séparées, divorcés non remariés et divorcés remariés, sans famille). L'Eglise, tout en sollicitant une intervention qui ait aussi un caractère social et culturel pour surmonter tout ce qui favorise de telles situations, doit développer une pastorale fidèle à l'Evangile.

◆ Boyd

Suite de la page 8

priorités de l'organisme demeure encore l'information et la communication directes avec la population et les usagers des services d'Hydro-Québec. Les prédécesseurs de M. Coulombe n'ont pas toujours réussi à traverser le mur de la puissante bureaucratie confortablement installée le long du boulevard Dorchester. Pourtant le meilleur chemin pour atteindre les objectifs est de les faire bien comprendre à l'ensemble des Québécois. L'hégémonie des technocrates n'a malheureusement pas toujours permis de débats sérieux sur les orientations de cette institution para-publique.

Le nouveau président doit relever un premier défi: montrer clairement qu'il est prêt à jouer cartes sur table afin d'associer toutes les intéressées à la vie de ce qui sera le principal muscle de l'économie québécoise au cours de cette décennie.

Avec l'arrivée d'Alsthom Marine reviendra à 4,000 employés

par André Bouthillier

L'alliance entre Marine Industrie et le plus gros exportateur français de biens d'équipement terrestres et maritimes, Alsthom-Atlantique, permettra à l'entreprise de Sorel de ramener de 2,500 à 4,000 le nombre de ses travailleurs, d'ici les cinq prochaines années.

C'est ce qu'a assuré hier le président et chef de la direction de Marine Industrie Limitée (MIL), M. Jean-Roch Brisson, lors d'une conférence de presse qui a suivi la signature de l'entente financière entre la Société générale de financement (SGF) et la multinationale française.

Selon cet accord, annoncé il y a plusieurs semaines déjà, Alsthom-Atlantique acquiert une participation de 35% dans le capital-actions de la filiale du groupe SGF et remet à ce dernier un montant de \$13 millions. Cette somme sera ajoutée au fonds de roulement de la société de gestion industrielle de l'État québécois, qui est à compléter le financement de l'acquisition de plus de 20% des actions de la papeterie Domtar. La SGF contrôle une dizaine d'entreprises du Québec; depuis 1979, elle possédait la totalité du capital-actions de MIL.

L'arrivée d'Alsthom-Atlantique marque une étape importante pour le manufacturier sorelois, lequel a navigué péniblement contre vents et marées au cours des dernières années. De fait, selon M. Brisson, la présence de cette multinationale tricolore assure l'avenir du MIL. «Notre progression ne se fera pas du jour au lendemain, a-t-il indiqué, mais nous prévoyons réembaucher avant 1985 les 1,500 employés que nous avons dû rembourser depuis deux ans en raison surtout des baisses d'activités enregistrées dans notre division maritime».

L'entente d'hier ouvre de grandes portes pour MIL. Depuis une quinzaine d'années, elle signait avec Alsthom-Atlantique des accords de licence et d'assistance technique dans le secteur hydroélectrique, notamment pour la fabrication de turbines et de transformateurs destinés à des centrales telles que Manic 5, Churchill Falls, LG-2 et Outardes. Mais jamais MIL n'a pu prendre connaissance des dossiers de recherche et de l'expertise de son collaborateur outre-mer pour se développer davantage.

Tout comme elle, Alsthom-Atlantique, nationalisée par le gouvernement Mitterrand, oeuvre dans les secteurs maritime, ferroviaire et industriel (dont l'hydroélectricité). Cependant, sa taille est supérieure: elle est présente dans 90 pays, a un chiffre d'affaires annuel de \$3 milliards et emploie 50,000 travailleurs.

Dorénavant, avec l'enracinement financier de son nouveau partenaire, MIL pourra donc profiter d'une compétence étendue non seulement dans le domaine hydroélectrique, mais dans les autres champs d'activités. «C'est plus qu'une simple transaction financière», de dire M. Brisson. Avec Alsthom-Atlantique, nous augmentons nos chances de pénétrer les marchés internationaux et nous pourrions développer avec des moyens accrus le secteur essentiel de la recherche.

L'événement d'hier était suffisamment important pour réunir deux ministres du gouvernement du Québec: M. Rodrigue Biron, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et M. Bernard Landry, ministre d'État au développement économique. Outre M. Brisson, ils étaient accompagnés du président d'Alsthom-Atlantique, M. Jean-Pierre Desgeorges et du président démissionnaire de la SGF, M. Guy Coulombe. Celui-ci doit prendre la direction d'Hydro-Québec, le 15 janvier prochain.

Commentant l'entente, M. Landry a rappelé qu'elle avait été rendue possible à la suite des entretiens qu'il a eus, le 12 septembre dernier, avec le ministre français du Plan et de l'Aménagement du territoire, M. Michel Rocard. «Cet accord constitue pour nous l'un des premiers signes d'un virage que nous devons donner à la coopération franco-

québécoise. Après avoir occupé le champ culturel, celle-ci doit se tourner vers l'économie», a-t-il déclaré.

M. Landry a promis que d'autres accords de coopération technologique seraient signés «sous peu» dans d'autres secteurs de pointe.

Le ministre a d'autre part précisé aux journalistes que les chances de voir la société française Pénichey construire une aluminerie dans le parc industriel de Bécancour (un investissement de \$1 milliard) étaient bonnes. «Il y a lieu d'être optimiste», a-t-il dit. Le maire de Bécancour, M. Maurice Richard a annoncé lundi que la construction de l'aluminerie pourrait être annoncée lors de la visite du premier ministre de France, M. Pierre Mauroy, en février.

Au sujet des prochaines activités de Marine Industrie, M. Landry a révélé hier que son gouvernement négocierait avec Dome Petroleum, propriétaire de la Daviship Building, de Lauzon, afin d'obtenir l'assurance que l'ensemble de la construction navale québécoise sera considérée lorsque viendra le temps d'accorder des contrats pour la fabrication de plate-formes de forage destinées à l'exploration des ressources pétrolières «offshore».

Les projets énergétiques aux larges des côtes de l'Atlantique et de l'Arctique peuvent expliquer en partie l'intérêt d'Alsthom-Atlantique d'acheter une part de Marine (qui pourrait éventuellement monter à 45%). À cette hypothèse, le président de la multinationale, M. Desgeorges, répond: «notre stratégie est axée sur une politique d'implantations industrielles dans d'autres pays, car l'ère de l'exportation directe des produits est terminée. Tous les projets nous intéressent. Nous ne sommes donc pas venus ici spécialement à cause du développement des retombées offshore».

Surtout concentrée dans le secteur hydroélectrique, la collaboration entre MIL et Alsthom-Atlantique pourrait donc s'étendre largement dans le domaine maritime.

Le futur projet de loi sur les fermetures d'usines au Québec obligera les entreprises à donner, de façon plus sérieuse, un préavis avant de procéder à un licenciement collectif, à faire preuve de plus de transparence du côté des résultats financiers et à participer à une caisse de stabilisation afin de parer aux effets négatifs des fermetures brutales.

C'est ce qu'a indiqué hier, M. Robert Dean, adjoint parlementaire au ministre du Travail, de la Main d'œuvre et de la sécurité du revenu, dans le cadre d'un colloque organisé par le Conseil du patronat du Québec (CPQ).

Le gouvernement québécois a déjà annoncé son intention de présenter une pièce législative afin d'atténuer les effets des fermetures d'usines qui touchent annuellement plus de 30,000 travailleurs québécois. Ce projet pourrait être déposé à l'Assemblée nationale dès la rentrée parlementaire.

«Il ne s'agit pas d'avoir une approche négative», a dit M. Dean en soulignant qu'il faut voir cette future législation dans la perspective du développement industriel. «Les licenciements collectifs sont l'aspect social d'une réalité économique. Il faut voir comment le gouvernement

Fermetures d'usines: la loi s'inscrira dans la perspective du développement industriel

par Michel Nadeau

pourrait contribuer au recyclage des entreprises en difficulté.

«Tous nos efforts iront vers la possibilité de sauvegarder des emplois autant que possible. La loi sera tout aussi favorable aux compagnies qu'aux syndicats», a ajouté M. Dean.

Ces propos visaient à apaiser l'inquiétude de la centaine de participants des milieux d'affaires assistant à cette rencontre, qui débuta avec un exposé très complet du problème par M. Réjean Parent, sous-ministre adjoint, au ministère du Travail.

M. Parent a rappelé qu'il existe des dispositions légales actuellement en ce qui a trait aux licenciements collectifs. L'avis de délai de deux à quatre mois requis présentement, n'est expédié qu'au ministre et non aux travailleurs visés. Les amendes sont ridicules dans le cas de ceux qui violent la loi: la moyenne est de \$400.

«Il s'avère moins coûteux d'enfreindre la loi que de la respecter», a lancé sous une forme interrogative le haut fonctionnaire québécois.

Une seconde mesure a trait aux comités de reclassement; seulement 17% des cas de licenciements collectifs rapportés, ont entraîné le déclenchement de ce mécanisme.

Enfin, la loi 49 sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (1969) prévoyait également la possibilité de consti-

tuer un fonds collectif de reclassement et d'indemnisation. Aucun fonds de cette nature ne fut créé depuis.

Selon M. Parent, le nombre d'entreprises touchées par un licenciement fut de 518 en 1980-1981 pour un total de 30,692 travailleurs visés. Montréal représente 62% de ce nombre; l'Abitibi et les Cantons de l'est sont durement touchés alors que la région de Québec tire avantage du fait que l'État ne rembourse pas! Fait à signaler, le secteur manufacturier représente 75% de tous les cas de licenciements. Le secteur primaire représente 9.2% et les activités de services comptent pour 15.8%.

En conclusion de cette recherche très intéressante, M. Parent a signalé que les conséquences financières peuvent être très importantes: la fermeture de l'usine ITT à Port-Cartier a amené la suppression de 1,300 postes et une réduction de population de 4,000 personnes. Il a été pratiquement impossible de rendre les maisons. Du côté de la santé, une étude américaine a clairement identifiée l'impact d'une fermeture sur la santé des travailleurs: ulcères d'estomac, particulièrement chez les conjoints, pression sanguine, cholestérol, rhumes et gripes. «Ces maladies disparaissent avec la découverte d'un emploi par les personnes licenciées».

Pour sa part, M. Charles Perrault, président de Perconsult, a rappelé brièvement les rapports de la Commission Carrothers sur les excédents de main-d'œuvre au Canada. Le principe de base est le suivant: la direction assume la décision de tout changement et consulte, par la suite, les travailleurs sur les modalités d'application.

Un professeur de l'université Laval, M. Jean Sexton, a mentionné que les conventions collectives avaient une étendue trop limitée pour fournir une réponse adéquate aux problèmes des licenciements. «Les syndicats se tournent naturellement vers l'État».

«Il faut trouver des moyens pour minimiser et civiliser ces licenciements en donnant aux individus des outils et de l'information pour se trouver ailleurs un emploi équivalent».

Au moment de l'ouverture du colloque, le président du CPQ, M. Pierre Côté, a déclaré: «on passe tout à fait à côté du problème en imposant des règles et des contrôles qui affecteront l'évolution normale de toutes les entreprises saines pour lesquelles l'idée de prévoir des changements a un sens. Des règles et des contrôles resteraient sans effet sur les entreprises accablées à l'échec ou incapables de s'adapter à un changement imprévu de la conjoncture».

Les profits de Rexfor diminuent de moitié

par Michel Nadeau

Une diminution de la demande de bois d'œuvre et un arrêt de travail de cinq mois à la Scierie des Outardes ont réduit de moitié les profits de la société Rexfor qui a enregistré, au cours de l'année terminée le 31 mars dernier, un bénéfice net de \$4.2 millions.

Dans son rapport annuel à l'actionnaire, la population québécoise à travers le gouvernement du Québec, le président, M. Michel Duchesneau, affirme que les partenaires dans le projet d'une papeterie à Matane recherchent toujours «un troisième investisseur qui, tout en contribuant au capital-actions, serait également acheteur d'une partie de la production».

Ainsi, la célèbre papeterie qui fut à l'origine d'une fameuse querelle entre les ministres Yves Bérubé et Pierre de Bané, n'est pas à la veille de

voir le jour.

Pour ce qui est du complexe de panneaux-meubles de \$64 millions, «le site de Matane présentait plus d'avantages» écrit aujourd'hui M. Duchesneau. «Mais les deux gouvernements ont proposé un compromis en implantant l'usine à Sayabec, dans la vallée de la Matapédia, et la papeterie à Matane».

Le groupe allemand Kunz GmbH détient 60% des actions de Panneaux de la vallée Inc. alors que Rexfor est propriétaire du reste.

Assez curieusement, les chiffres révélés hier montrent que c'est dans ses investissements comme actionnaire minoritaire que Rexfor atteint la meilleure performance. Les revenus financiers ont été de \$2 millions l'an dernier; le profit prévu de \$4.5 millions à la Scierie des Outardes est devenu une perte de \$3 millions.

Le président mentionne également le rôle de Rexfor dans l'aménagement forestier afin de garantir les approvisionnements en matière ligneuse pour les générations futures. Une première expérience de société sans but lucratif sera lancée dans l'Outaouais.

Rexfor a de plus investi

dans la transformation du bois feuillu en se portant acquéreur de Placage de Bellerive Ltée et Bois Francs Ka N'Enda.

Le rapport financier ne donne pas d'information sur le placement de 10% de Rexfor dans F. F. Soucy et Associés, de Rivière-du-Loup, une entreprise dans laquelle le groupe Dow Jones détient 40%.

On ne connaît pas non plus la rentabilité des placements dans Tembois, une filiale contrôlée à 49% par la SGF Rexfor et à 51% par Tembec, dont Rexfor possède 11% des titres.

La compagnie traîne toujours un triste héritage de \$18.6 millions dans ses actifs: cet argent a servi à l'acquisition d'équipements loués à Rayonier Québec, une filiale de ITT. Advenant l'arrêt des opérations, le loyer dû à Rexfor devient exigible. «Des négociations sont en cours depuis pour arrêter les modalités de remboursements des sommes investies par Rexfor».

Enfin la compagnie a fait l'acquisition de ses locaux à Québec par l'entremise d'une filiale, Gestion 1195 Inc. Les bureaux de la rue de Lavigerie ont rapporté un gain net de

\$10,000.

Pour ce qui est de l'exercice en cours, «nous sommes confiants que la société traversera cette période difficile en générant des bénéfices», écrit M. Duchesneau.



Dominion Securities Ames Limitée

Sommaire de la situation financière consolidée d'ouverture au 1^{er} août 1981

Actif

Actif à court terme:

Encaisse	15 887 000 \$
Titres -	
à la valeur du marché, plus intérêt couru	298 410 000
A recevoir de clients	198 530 000
A recevoir de courtiers et de négociants	68 066 000
Débiteurs divers	23 469 000
Total de l'actif à court terme	604 362 000
Autres éléments d'actif, au prix coûtant:	
Immobilisations, moins amortissement accumulé	6 361 000
Autres éléments d'actif	2 923 000
	613 646 000 \$

Passif et avoir des actionnaires

Passif à court terme:

Emprunts (contre lesquels des titres ont été nantis)	316 592 000 \$
Titres vendus à découvert -	
à la valeur du marché, plus intérêt couru	13 613 000
A payer aux clients	165 659 000
A payer aux courtiers et à des négociants	39 253 000
Impôts sur le revenu à payer et créditeurs	31 525 000
Total du passif à court terme	566 642 000
Capital dans l'entreprise:	
Emprunts subordonnés	
d'établissements financiers	12 000 000
Avoir des actionnaires	35 004 000
Total du capital dans l'entreprise	47 004 000
	613 646 000 \$

Note:

Méthode de préparation de la situation financière consolidée d'ouverture

En date du 1^{er} août 1981, Dominion Securities Limitée et A.E. Ames & Cie Limitée ont fusionné en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes pour former Dominion Securities Ames Limitée et, par conséquent, le sommaire ci-joint de la situation financière consolidée d'ouverture combine l'actif et le passif consolidés des sociétés fusionnées à cette date.

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de Dominion Securities Ames Limitée,

Nous avons vérifié la situation financière consolidée d'ouverture de Dominion Securities Ames Limitée au 1^{er} août 1981 et en avons fait rapport sans réserve le 23 octobre 1981.

A notre avis, le sommaire ci-joint de la situation financière consolidée d'ouverture résume fidèlement l'information contenue dans la situation financière consolidée d'ouverture dont nous avons fait rapport.

Toronto, Canada,
le 23 octobre 1981

Clarkson Gordon
Comptables agréés



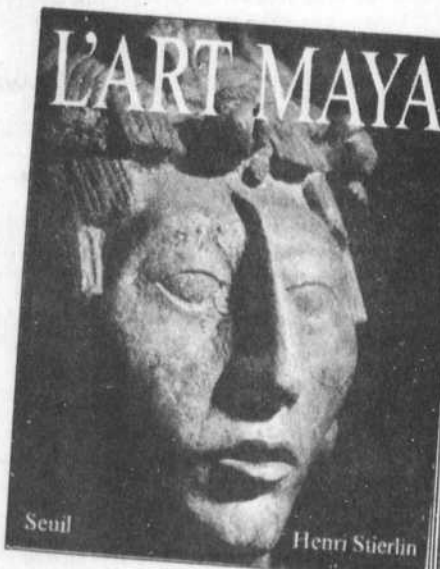
Livres Cadeaux Seuil

nouveauté

L'Art maya

des Olmèques aux
Mayas-Toltèques
par Henri Stierlin

Spécialiste d'architecture et photographe réputé, Henri Stierlin s'est livré à une étude exhaustive de la plus riche et de la plus évoluée des civilisations indiennes. Dotée de l'écriture — encore partiellement déchiffrable —, l'illustration, entièrement en couleurs, prolonge de manière spectaculaire les informations du texte. Les sites, le cadre de vie, les monuments et les pièces de musée se conjuguent pour donner un reflet captivant et magnétique de la civilisation maya.



212 pages 24,5 x 32, 218 illustrations en couleurs et 50 plans et dessins au trait. Relié toile sous jaquette 4 couleurs.

PAS DE FRIME AVEC SAAB

Non, on ne vous cassera pas les oreilles à propos de l'inflation, du prix de l'essence ou des taux d'intérêt.

À la place, nous voulons insister sur le fait que les moteurs Décarie peuvent vous faire économiser.

Plus de \$4000 dans certains cas.

En ce moment, toutes les SAAB 1981 à traction avant sont disponibles quasiment au prix de revient des moteurs Décarie.

Nous vous proposons aussi des SAAB démonstrateurs pour officiels — celles-ci ayant véhiculé les participants du tournoi de tennis, l'an dernier. Une fois de plus, les réductions sont spectaculaires, spécialement en considérant les avantages



Les Moteurs Décarie Inc.

55 rue Ginzee Street, St-Laurent, Qué. 334-9910



14,500.

(Démonstrateur pour officiels, 4 portes, modèle 900s)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes



TRADUCTEUR

R.L. Crain Inc., qui se spécialise dans la fabrication d'imprimés administratifs, a besoin des services d'un traducteur à temps plein pour son service de francisation.

Sous la direction d'un réviseur, le titulaire sera appelé à traduire, principalement de l'anglais au français, des textes de nature générale, administrative, publicitaire, financière et technique (domaine de l'imprimerie). Le titulaire devra également collaborer à l'enrichissement du fichier terminologique, assister aux réunions des comités interentreprises et intraentreprises et corriger des épreuves à l'occasion.

Le poste qui est ouvert également aux hommes et aux femmes exige un baccalauréat en traduction. L'entreprise offre d'excellentes conditions de travail et une gamme complète d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le 18 décembre à l'adresse suivante:

John G. Rowland
Service du personnel
R.L. Crain Inc.
C.P. 8392
Ottawa (Ontario)
K1G 3J7

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT-CAISSES DE RETRAITE AUTONOMES

Fonction:
Sous l'autorité du vice-président de l'assurance collective, le directeur du développement des caisses de retraite autonomes sera responsable des caisses de retraite gérées par la compagnie. Cette fonction nécessitera une collaboration étroite avec le Service des placements de la compagnie.

Exigences:
Formation universitaire en sciences commerciales ou économiques, au niveau de la maîtrise, 5 ans d'expérience minimum dans l'expansion des affaires pour une compagnie d'assurance-vie, une banque à charte ou une société de fiducie, intérêt marqué pour la gestion des fonds de caisses de retraite.

Traitement:
• Selon les qualifications et l'expérience du candidat.
• Boni et allocation de voiture.
Expédier curriculum vitae complet d'ici le 28 décembre 1981.
Discret absolu assuré.

Alliance Vice-président
Assurance collective
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal H3A 2S6

Postes accessibles aux femmes et aux hommes.

PROFESSEURS RÉGULIERS au département des Sciences Économiques

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Enseignement aux 1er et 2e cycles, recherche, administration pédagogique, service à la collectivité.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
1er juin 1982

EXIGENCES:
Doctorat ou l'équivalent dans les diverses spécialités de l'économie, dont le commerce international, l'économétrie, etc... Les candidats en rédaction de thèse de doctorat pourront aussi être considérés.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur SPUQ/UGAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 15 janvier 1982 à 17 heures à:
M. Mauro F. Malservi, directeur
Département des Sciences Économiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

CENTRE D'ACCUEIL RÉSIDENCE CHRISTOPHE-COLOMB

LE POSTE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:
Centre d'accueil d'hébergement pour personnes âgées de 247 lits.

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration.

EXIGENCES:
— Formation universitaire de second cycle en administration;
— Expérience de gestion d'au moins cinq (5) ans dans le réseau des Affaires Sociales;
— Capacité reconnue de travailler en équipe dans une approche managériale de type participatif.

NB: Toutes formes d'expérience pertinente pour compenser l'absence d'un diplôme de second cycle universitaire.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales
Classe salariale - 20

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 12 janvier 1982.

Président du Comité de sélection «Poste Directeur général»
Résidence Christophe-Colomb
1380 est rue Jean-Talon
MONTRÉAL, PQ
H2E 1S2

Prière d'inscrire sur l'enveloppe:
«Concours, Poste du directeur général»

CTG Inc. est la plus importante compagnie d'interconnexion de systèmes téléphoniques au Canada. Nous sommes présentement à la recherche d'un:

Contrôleur des finances

Responsabilités:

Superviser l'aspect administratif de notre bureau à Montréal: autorisation de crédit, perception, contrôle de l'inventaire, relevés des salaires des employés et administration générale.

Qualifications:

Le candidat devra avoir une solide expérience en comptabilité ou en administration. Bilinguisme demandé.

Salaire:

Selon l'expérience.

Envoyez vos demandes par écrit à l'attention de:

M. John Langton
Contrôleur
CTG Inc.
1425 boul. Dorchester ouest
12ème étage
Montréal, Québec
H3G 1T7

OMNIPRATICIEN

Clinique médicale avec clientèle établie à Montréal-Est recherche omnipraticien.

Appeler:

(514) 526-4928



Commission de la Capitale nationale National Capital Commission

PLANIFICATEUR PRINCIPAL POLITIQUE D'UTILISATION DES SOLS

La Commission de la Capitale nationale à Ottawa, responsable du développement de la région de la Capitale, recherche un Planificateur principal chargé d'étudier, de formuler et de recommander des politiques pour l'utilisation des terres fédérales, et la conservation et le développement des zones écologiques importantes.

Qualifications: Diplôme en urbanisme et planification régionale ou dans un domaine connexe et un minimum de cinq années d'expérience dans l'étude de l'aménagement du territoire ou des politiques d'utilisation des sols. L'admissibilité aux ICU et/ou CPUQ, constitue un avantage.

Exigence linguistique: Il s'agit d'un poste bilingue. Les candidats unilingues peuvent s'inscrire mais devront indiquer par écrit qu'ils sont disposés à suivre un cours de formation linguistique.

Traitement: jusqu'à \$36,355, selon l'expérience et la compétence.

Faire parvenir les demandes à l'adresse suivante (indiquant le numéro du concours 1981-92DE, avant le 4 janvier, 1982:

L'agent principal de dotation
Division du personnel
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
161 ouest, avenue Laurier
Ottawa, Ontario K1P 6J6

Canada

Concours no: 099069

La Commission Scolaire
Régionale du Golfe

requiert les services d'un

COORDONNATEUR À L'INFORMATIQUE

Lieu de travail:

Centre administratif de la Commission Scolaire Régionale du Golfe, 30 rue Comeau, Sept-Îles.

Nature du travail:

L'emploi de coordonnateur de l'informatique comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement des activités et des ressources ayant trait à l'organisation et au fonctionnement d'un centre de traitement des données ou à la réalisation des programmes du service de l'informatique du Ministère de l'Éducation pour l'utilité des services de l'organisme.

Le titulaire du poste devra, en outre, conseiller les utilisateurs, apporter une aide technique à son personnel et maintenir les canaux de communication et d'information.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, notamment en:

• sciences avec concentration en l'informatique;
• informatique

— Cinq (5) années d'expérience pertinente dont au moins deux en milieu scolaire.

Rémunération:

Entre 28,421\$ et 42,632\$ plus une prime de rétention de 8%; le tout en voie de révision.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature avant le 31 décembre, 1981, à:

Commission Scolaire Régionale du Golfe
Directeur du personnel
30, rue Comeau
Sept-Îles, G4R 4N2

Commission
Régionale
du Golfe

10 ans

L'EQUIPE
DES
GRANDS
DEFIS

VÉRIFICATION INTERNE DANS UN CADRE INFORMATIQUE

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche de candidats afin de pourvoir à un poste de vérificateur interne dans un cadre informatique. Ce poste est offert aux hommes et aux femmes.

Principales tâches

Le titulaire aura à assumer en plus du rôle de conseiller, celui de vérificateur des systèmes en voie de développement.

Il aura également à étudier et à évaluer l'efficacité et la conformité des systèmes informatiques existants en fonction des objectifs de la Société et des exigences de contrôle interne. Il pourra aussi effectuer, à l'occasion, des études ou des travaux touchant le domaine de l'informatique.

Dans l'exercice de ses fonctions, il sera appelé à discuter et à rédiger les recommandations appropriées avec les gestionnaires intéressés.

Le titulaire travaillera dans un environnement informatique où l'on utilise des systèmes interactifs et les banques de données IMS.

Exigences requises

Formation

Membre d'une association comptable reconnue (C.A., C.G.A., R.I.A.) et 6 ans d'expérience en vérification informatique

ou
Diplôme universitaire du 2e cycle et plus de 4 ans d'expérience pertinente.

ou
Diplôme universitaire du 1er cycle et plus de 6 ans d'expérience pertinente

Expérience

Le titulaire devra posséder une solide expérience dans les systèmes administratifs, en analyse de systèmes ou en vérification informatique.

En l'absence de diplôme universitaire, une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine seront considérées.

Le titulaire devra pouvoir communiquer facilement à tous les niveaux de l'organisation. Il bénéficiera d'un programme continu de formation.

Lieu de travail: Montréal

Société d'énergie de la Baie James
Division Embauchage
Service du Personnel, 14e étage
800, boulevard de Maisonneuve est
Montréal, (Québec)
H2L 4M8



Le Conseil des ports nationaux, une corporation de la couronne, requiert les services de deux avocats(es), possédant chacun(e) un minimum de 5 années d'expérience, pour son bureau national situé à Ottawa. L'un(e) doit être membre du Barreau d'une province spécialisé(e) en droit commun et l'autre membre du Barreau du Québec.

Se rapportant au Directeur, les candidats(es) choisis(es) agiront à titre de conseiller(ère) auprès des services du Contentieux de la corporation, petit groupe nouvellement créé, traitant surtout du droit commercial et incluant la négociation et la rédaction de contrats et de baux. Ils/elles conseilleront et représenteront le Conseil dans divers transactions commerciales avec les clients et les locataires des divers ports. Ils/elles travailleront en étroite collaboration, avec les autorités portuaires et avec divers secteurs du bureau national tels que l'ingénierie, les finances, les opérations et les ressources humaines.

L'expérience dans la rédaction et l'interprétation des lois et des règlements, des litiges de même que la connaissance du droit du travail sont des atouts. Pour le poste d'Avocat(e) en droit commun, la connaissance parfaite de l'anglais est essentielle de même qu'il serait préférable de connaître le français. Pour le poste d'Avocat(e) en droit civil, la connaissance parfaite du français est exigée de même qu'il serait souhaitable de connaître l'anglais. Les candidats(es) seront appelés(es) à voyager passablement à travers le Canada. Le salaire sera en fonction de l'expérience.

Les intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae décrivant en détail leur expérience de travail en y mentionnant le numéro de concours NHB-81-97-DE pour le poste d'Avocat(e) en droit commun ou le numéro NHB-81-98-DE pour le poste d'Avocat(e) en droit civil avant le 9 janvier 1982 à l'adresse suivante:

Conseil des ports nationaux
Division des ressources humaines
Place de Ville, Tour "A"
Ottawa, Ontario
K1A 0N6
Attention: Coordonnatrice des ressources humaines
Prière d'inscrire sur l'enveloppe:
"À être décachetée par la destinataire seulement"

Pas d'agence, S.V.P.



Conseil des ports
nationaux

National Harbours
Board

au jour le jour

■ 65 cents pour une facture

La Banque Nationale a informé ses clients qu'ils devront désormais payer 65 cents pour acquitter un compte de services publics (électricité, câblevision, gaz...) au comptoir des succursales. Cette décision fera réfléchir nombre de clients qui découvriront les vertus du service postal... pour quelque temps encore à 17 cents. Cette hausse ne nuira pas à la performance des banques, qui affichaient un trimestre assez médiocre en raison du repli des taux d'intérêt.

■ Récession à babord

L'indicateur économique de la Banque de Commerce a montré, hier, sa plus forte baisse depuis 1967, année où il fut calculé pour la première fois. Cette cinquième baisse consécutive n'augure rien de bon pour les premiers mois de 1982. On reporte au troisième trimestre de l'an prochain le nouveau décollage de l'économie.

■ Un quotidien national

La puissante chaîne de journaux Gannett a annoncé hier la publication, à compter de la fin de l'an prochain, d'un quotidien national aux États-Unis. Le journal vendu sous le nom de *USA Today* sera publié du lundi au vendredi. Son prix sera de 25 cents. La publication sera distribuée dans 15 des 20 principaux marchés métropolitains. Rédigé à Springfield, dans l'État de Virginie, le quotidien sera transmis par satellite dans 10 villes où le groupe possède des presses. «Ce journal veut compléter les autres quotidiens; il ne sera pas leur concurrent», a lancé très sérieusement le président de Gannett dont les revenus ont dépassé \$1.4 milliard l'an dernier.

■ 34% des emprunts, européens

Hydro-Québec a emprunté \$2.2 milliards au cours de l'année et plus du tiers de cette somme a été trouvé en Europe où l'organisme québécois a emprunté plus qu'habituellement. Le Canada ne représente que 30% du total alors que les États-Unis ont apporté \$806 millions ou 36% de l'ensemble. La part de la Caisse de dépôt a été réduite de \$400 millions en 1980 à seulement \$150 millions cette année. La direction des finances d'Hydro-Québec estime que cette diversification représente un objectif de la politique d'emprunt «de la plus grande entreprise d'électricité en Amérique du Nord».

■ Croissance moyenne au Québec

Le produit intérieur réel augmentera de 1.3% au Québec, selon le Conference Board, qui prévoit une très mauvaise année pour l'Ontario avec 0.4% de croissance économique. Cependant, l'emploi au Québec baissera de 0.2% après avoir progressé de 2.5% en 1979 et de près de 1% cette année. Le taux de chômage pour l'année se maintiendra à 11.2%, alors que les ventes de détail feront un bond de 11%. La stabilité relative de l'économie est attribuable principalement au secteur des services, selon de Conference Board.

■ Publicité pour courtiers

Il en coûtera \$300 aux maisons de courtage qui voudront faire paraître leur nom et adresse au service Télé-Bourse, diffusé par l'entremise du câble (canal 26 ou M au convertisseur). Ce service est maintenant offert par Cable TV et plusieurs investisseurs souhaitent vivement que Câblevision Nationale envoie le pas. L'avènement d'un contenu bilingue ralentira cependant le rythme de l'information; actuellement le service est principalement en français.

■ En raccourci

Les supermarchés Dominion, les Vins André et Stuart, une division de Culinar, n'ont pas renouvelé leur adhésion au **Conseil du patronat** si l'on se fie à la liste noire des membres qui n'ont pas fait parvenir leur cotisation pour l'année en cours... Le plus important fabricant d'**ordinateurs** en Grande-Bretagne — la firme ICL — a perdu \$253 millions US au cours de l'année... **Pratt and Whitney** éprouverait des difficultés d'approvisionnement pour certaines pièces achetées en Pologne... **Sherritt Gordon** mettra à pied 420 mineurs dans le nord du Manitoba... Le gouvernement de la **Saskatchewan** est résolu à tout faire pour empêcher la fermeture de la mine d'uranium dans le nord de la province. Un village de 3,000 personnes deviendrait fantôme suite à la fermeture de la mine de Eldorado Nucléaire, un organisme fédéral... **Johns Manville** pourrait faire d'autres mises à pied en raison du refus des travailleurs de renoncer à l'indexation... M. Reed Scowen, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce s'est porté hier à la défense des actionnaires minoritaires d'**Asbestos** (\$17). Le ministre de l'Industrie, M. Yves Duhaime, a rétorqué qu'à la Bourse «Sometimes you lose and sometimes you win...». **Power Corp.** a complété la vente de ses filiales dans le secteur des transports à une société appartenant à 50% au groupe Federal Commerce & Navigation et à 50% à M. Paul Martin, le président du groupe CLS... **Télébec**, une filiale à 100% de Bell Canada, a acquis la compagnie de téléphone de Saint-Méthode. À quand l'acquisition des actifs de Bell Canada au Québec?... La Chambre de commerce **Canada-Égypte** est maintenant en marche à Montréal et son président est l'avocat Lambert Toupin... Les actions de **CP Ltée** n'ont augmenté que de 50 cents hier pour toucher \$42.50.

Michel Nadeau

FIRA ne fait rien contre la concentration industrielle

par Michel Nadeau

Les décisions de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (connue en anglais sous le sigle de FIRA) ont de nouveau contribué au cours de la dernière année au renforcement de la concentration industrielle en Ontario.

Plus de la moitié des demandes d'établissement de nouvelles entreprises par des intérêts étrangers se sont déroulées dans la province voisine. Le Québec n'a accueilli que 13% des nouvelles firmes projetées. Seulement 7% des \$1.3 milliard investis par les étrangers dans de nouvelles compagnies au Canada l'ont été au Québec.

L'Agence d'examen de l'investissement étranger ne considère pas, parmi ses critères, l'emplacement de la future entreprise et sa contribution au développement et à l'équi-

libre régional au Canada. Certains pays incitent davantage les firmes à s'installer dans des régions données afin de réduire les écarts industriels et de chômage entre les régions du pays.

Selon le commissaire de FIRA, M. Gorse Howarth, la ventilation géographique a poursuivi sa tendance «historique» au profit de l'Ontario. Pas moins de 59% des demandes visaient cette province, loin devant l'Alberta (14%) et le Québec (13%).

Si on regarde les actifs, l'Alberta et les Maritimes se classent aux premiers rangs en raison de quelques grosses transactions dans le secteur des richesses naturelles.

Les requérants américains favorisent l'Ontario dans une proportion de 65%; la part du Québec est minime (5%). Par contre, les investisseurs européens choisissent le Québec dans 21% des cas. Ces données tranchent nettement avec l'effort du gouvernement québécois, dont les bureaux de promotion industrielle sont situés surtout aux États-Unis.

FIRA ne sera pas renforcée

OTTAWA (PC) — Sans équivoque, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, M. Herb Gray, a admis lundi que le gouvernement était revenu sur ses promesses de renforcer la FIRA.

Ottawa ne procède nullement à une revue des lois actuelles touchant les investissements étrangers; il révisé simplement la façon selon laquelle elles sont administrées, a déclaré M. Gray.

Devant le Conseil des relations extérieures de Chicago, M. Gray a dit: «Nous procédons à une revue des rouages administratifs afin de voir quels changements il vaudrait la peine d'effectuer, d'après l'expérience acquise durant les sept premières années d'existence de cet organisme. Remarquez bien qu'il s'agit d'une révision de l'application de la loi, et non de la loi elle-même.»

Canadien Pacifique Limitée

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré à une assemblée tenue aujourd'hui les dividendes suivants:

Actions ordinaires

Un dernier dividende de quatre-vingt-cinq cents (95c) l'action ordinaire en circulation pour l'exercice 1981, payable en devises canadiennes le 28 janvier 1982 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 29 décembre 1981.

Actions privilégiées

Un dividende de trente-six virgule vingt-cinq cents (36.25c) par action privilégiée remboursable, 7¼% cumulatif, série A, en circulation, payable en devises canadiennes le 28 janvier 1982 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 29 décembre 1981.

Un dividende de deux pour cent (2%) sur les actions privilégiées de 4% en circulation, pour l'exercice 1981, payable le 28 janvier 1982 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 29 décembre 1981.

Par ordre du conseil, J.C. AMES, vice-président et secrétaire
Québec, Qué. le 14 décembre 1981

Fonds Mutuel Jones Howard Ltée.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende semi-annuel de 5 sous (\$0.05) par action a été déclaré sur les actions de fonds mutuel de la compagnie, payable le 31 décembre 1981 aux actionnaires inscrits à la clôture le 16 décembre 1981.

Par Ordre du Conseil d'administration
Roger J. McGraw, Secrétaire-Trésorier.
Montréal, le 10 décembre 1981.



M. Ian Bovey.

MM. J.C. Lauzon, G. Lemelin, G. Djandji et P. Martel ont le plaisir d'annoncer que M. Ian Bovey s'est joint récemment au module de gestion des ressources humaines du Groupe Sobeco. M. Bovey apporte le bénéfice de plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de la rémunération et de la gestion du personnel. Afin de refléter l'importance croissante de ce secteur au sein du Groupe, ainsi que l'expansion géographique de nos

activités, le module des ressources humaines offrira dorénavant ses services directement sous le nom de Sobeco Inc.

Le Groupe Sobeco, dont les bureaux sont situés à Québec, Montréal, Toronto et Vancouver, offre des services de consultation en actuariat et avantages sociaux, en informatique et en ressources humaines.

M. Bovey coordonnera l'ensemble des activités du Groupe Sobeco à Toronto.

Sobeco Inc.

CONSULTANTS EN GESTION DE RESSOURCES HUMAINES

Québec Montréal Toronto Vancouver

Bureau 1516, Tour de l'Est
B.P. 5, Complexe Desjardins
Montréal, Québec H5B 1C6
Tél.: (514) 285-1122

Automobile: seul le Japon devance Volvo sur la route de la rentabilité

par Michel Nadeau

Même si le groupe Volvo figure parmi les plus petits constructeurs d'automobiles à travers le monde, cette firme suédoise se classe au premier rang pour les profits parmi toutes les compagnies non japonaises dans l'industrie mondiale de l'automobile.

C'est ce que révèle le dernier rapport trimestriel, qui montre une progression des ventes de 18% pour les neuf derniers mois. La division de l'automobile au sein du puissant groupe industriel de Gö-

teborg affiche un chiffre d'affaires de près de 10 milliards de couronnes suédoises (\$2.15 milliards) depuis le début de l'année.

La direction précise que sa filiale dans le domaine de l'automobile a amélioré sa performance et montre des bénéfices.

«Dans le marché nord-américain, nous enregistrons la meilleure performance jamais atteinte. Nous augmentons, et notre part du marché, et nos profits», note la direction.

Les États-Unis sont devenus l'an dernier le plus important

marché pour Volvo avec 54,500 véhicules contre 50,500 pour la Suède. Le Canada compte pour environ 8,200 unités, la plupart étant assemblées à l'usine de Halifax. Au total, Volvo fabrique 278,600 automobiles par année dont un peu plus de la moitié en Suède. Le groupe Renault détient 15% des actions de Volvo Car Corp.

Dans son message aux actionnaires, le président, M. Pehr G. Gyllenhammar, déplore la tendance à la baisse de la compétitivité en Suède. La force de l'industrie suédoise par rapport à ses concurrents n'est plus aujourd'hui que 77% de ce qu'elle était en 1970, selon le pdg.

Il déplore le fait que les syndicats et le Parti social-démocrate réclament l'établissement d'un fonds d'investissement à l'intention des travailleurs. Cette mesure fragmenterait le capital disponible pour l'industrie, selon l'homme d'affaires suédois.

Ce dernier ajoute que son groupe continue d'«acheter suédois» malgré les critiques

qui prétendent le contraire. La valeur ajoutée en Suède représente 50% du total. La compagnie achète au moins 30% des pièces au pays. Plus de 86% des investissements de l'entreprise se font en Suède alors que 77% des ventes se déroulent à l'extérieur de ce pays scandinave. Malgré ses critiques à l'endroit de l'État social-démocrate, Volvo investit toujours en Suède.

Volvo possède d'importantes divisions dans les domaines de camions, des autobus, de l'équipement agricole, de l'ingénierie et du commerce des marchandises. L'automobile compte pour le tiers de ses activités.

Le président rappelle que la compagnie est devenue actionnaire minoritaire de Paribas Suisse (au grand dam du gouvernement français...). «Cette acquisition donnera à Volvo des possibilités accrues pour financer l'expansion de nos affaires et renforcer nos liens avec des segments du marché où une croissance est possible», conclut M. Gyllenhammar.

Volkswagen réduit sa production américaine

DETROIT (AFP) — La filiale américaine du constructeur automobile allemand Volkswagen a annoncé lundi une réduction de sa production, un report de l'ouverture de sa seconde usine et la mise au chômage d'environ 350 ouvriers.

Ces mesures sont une réponse «aux conditions adverses prévalant dans l'industrie automobile américaine», a indiqué Volkswagen/États-Unis.

L'usine de Westmoreland (Pennsylvanie) sera fermée pour une semaine à la suite de la période des Fêtes de fin d'année et ne rouvrira pas avant le 11 janvier. La production quotidienne de l'usine sera ramenée à cette date de 940 véhicules (Rabbit + camionnettes) à 856 unités.

Cette réduction du rythme de production doit se traduire, selon la firme par la mise au chômage de 350 personnes pour une durée indéterminée. Environ 620 ouvriers journaliers de VW seront alors au chômage.

D'autre part, VW a indiqué que les travaux de construction de sa seconde usine de montage à Sterling Heights (Michigan) seront ralentis, et précise que «l'usine sera prête à démarrer dès que les conditions le permettront».

L'usine devait initialement entrer en production au deuxième semestre de 1982. En octobre, VW avait annoncé un report de cette date à la fin de l'automne prochain et, lundi, un porte-parole de la firme a précisé: «nous ne prévoyons

pas de lancer la production en 1982. Plus tard, la date du démarrage dépendra entièrement des conditions du marché».

Les ventes de Volkswagen/États-Unis pour les 11 premiers mois de l'année sont en baisse de 8.3% par rapport à l'an dernier avec 151,351 unités contre 165,981 véhicules vendus pendant la période correspondante de 1980. À titre de comparaison, les ventes des cinq grands de l'industrie automobile américaine sont en retrait de 3.9% sur la même période.

Selon le dernier numéro de *Ward's Automotive Report*, VW a accumulé des stocks s'élevant à 94 journées de vente à la fin du mois dernier contre 65 journées le mois précédent et 79 journées en novembre 1980.



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au siège social, dans l'édifice de La Banque Royale du Canada, 1 Place Ville Marie, Montréal, le jeudi 14 janvier 1982, à 11 heures du matin.

Par ordre du conseil d'administration.
R.J. Moores
Secrétaire

Montréal, Québec, le 1^{er} décembre 1981

Le téléphone qui vous permet d'épargner est celui que vous achetez.

Un nombre croissant de sociétés canadiennes se rendent compte qu'il est plus économique d'acheter leur système téléphonique de Tyme Telecom que de le louer de Bell.

En fait, en faisant des versements comparables aux tarifs mensuels de Bell, il suffit de 2 ou 3 années pour nous rembourser vos droits de propriété.

Par la suite, tout n'est que pur profit.

Mais, il y a d'autres raisons de considérer Tyme.

Nous sommes en tête de file en matière de communications et d'ordinateurs... et notre passé est là pour le prouver. Nous possédons l'expertise nécessaire pour faire une analyse approfondie de votre système actuel, évaluer vos besoins futurs et vous offrir la solution la plus efficace.

De plus, lorsque vous achetez de Tyme, vous recevez l'équipement le plus avancé, la formation de votre personnel et toute une vie de service rapide et fiable.

Donnez-nous donc un coup de fil.



carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LANGUE SECONDE

Fonctions:
Cours à Montréal et banlieue
— de 4 à 12 hres / semaine
Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Atelier et Transition
— Rédaction administrative
Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues
— Expérience pertinente

Téléphoner au:
Centre Linguistique Bouchereau Inc.
465, rue St-Jean, Bureau 708
Montréal, Québec
H2Y 2R6
At: Jean-Denis Garceau
Michel Mons
Tél.: 842-3847

À VOUS LE CHOIX

PLACEMENTS À TERME GARANTI

15 ¾ 5 ANS	16% 2 ANS	16% 1 AN
15 ¾ REER-5 ANS	15 ¼ REEL-5 ANS	
Transferts REER? REEL? Appelez-nous!		

AUCUNS FRAIS • INTÉRÊTS PAYÉS ANNUELLEMENT • MIN. \$500

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
Nous bâtissons ensemble depuis 1880

L'avocat: un fruit aux couleurs des Fêtes

Fruit rarement servi à l'heure du dessert, mais le plus souvent en entrée ou en salade, l'avocat est aux couleurs du temps des Fêtes. Sa chair, d'un beau vert pâle, se marie bien au rose des petites crevettes du golf ou du crabe des neiges, ou encore, de façon plus luxueuse, au caviar ou, plus modestement, au rouge des tomates-cerises.

Originaire de l'Amérique centrale, l'avocat est maintenant répandu en Amérique du Sud et dans le sud des États-Unis. Les Aztèques le considéraient comme un aphrodisiaque. On rapporte que les Israéliens furent les premiers à transporter ce fruit outre-mer et à le cultiver pour répondre aux demandes du marché européen.

L'avocat constitue l'exception à la règle puisqu'il est un fruit contenant beaucoup de gras: une tasse de purée d'avocat de Californie renferme autant de gras qu'une demi-tasse d'arachides ou presque trois cuillerées d'huile.

A cause de cette caractéristique particulière, il devient avantageux de consommer l'avocat nature avec un filet de jus de lime ou de jus de citron plutôt que sous une vinaigrette à l'huile, souligne Louise Lambert-Lagacé.

LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan

DOSSIER NUTRITION

diététiste-conseil.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les avocats vendus en hiver et qui viennent de la côte du Pacifique (Californie ou Mexique) sont plus gras que ceux d'été et d'automne qui proviennent de Floride. Les premiers contiennent environ 35% plus de gras que les seconds.

Quant à la sorte de gras contenu dans l'avocat, on y retrouve principalement du gras «mono insaturé» et de petites quantités de gras saturé et poly-insaturé; le gras prédominant de l'avocat n'a aucune influence pour élever ou abaisser le cholestérol sanguin contrairement au gras saturé qui tend à l'élever et au gras poly-insaturé qui tend à le réduire.

La valeur élevée en calories, note Mme Lagacé, s'explique par ce contenu important en gras. Il est toutefois possible de servir l'avocat en petites portions plutôt qu'en moitié. Le reste du profil nutritif de l'avocat est en revanche assez positif puisque ce fruit renferme des quantités appréciables de fer, de potassium, d'acide folique, de niacine et de vitamine E.

Pour consommation immédiate, il faut choisir un avocat tendre au toucher, qui cède légèrement sous la pression du doigt. Si les avocats sont fermes, laissez-les mûrir à la température de la pièce pendant trois à cinq jours. Si vous voulez en hâter le mûrissement, placez-les au noir, à l'intérieur d'une armoire de cuisine par exemple. On peut également réfrigérer les avocats pour en retarder le mûrissement. Ils ne se congèlent pas.

Le prix des avocats, cette semaine, varie entre 45 et 49 cents l'unité. Il s'agit d'avocats de moyenne grosseur qui pèsent environ une demi-livre (250 g) chacun.

La chair de l'avocat noircit au contact de l'air. Pour lui conserver sa belle couleur appétissante, il suffit de l'arro-

ser avec du jus de citron.

Suggestions d'utilisation:
Petites entrées: salade de sections de pamplemousse et d'avocat; salade d'avocat et de melon miel parfumée au jus de lime.

Trempe pour crudités: un avocat bien mûr, mis en purée, auquel on ajoute une gousse d'ail émincée, du jus de lime, sel au goût et quelques gouttes de sauce Worcestershire. **Desserts:** une mousse dessert à base d'a-

vocat en purée, liée à du yogourt nature et sucrée au sirop d'érable pour un saveur du pays; une salade de fruits composée de tranches d'avocat, de poires en conserve dans leur propre jus non sucré aussi coupées en tranches, des fraises équeutées, le tout bien rafraîchi et légèrement aromatisé, au moment de servir, avec un peu de crème de menthe blanche (ne pas trop en mettre car cela tue le goût des fruits).

Recette du mois

Mousse à l'avocat

Les ingrédients: 1 avocat bien mûr d'environ 250 grammes ou une demi-livre — 60 mL (¼ de tasse) de yogourt nature — 30 mL (2 c. à soupe) de jus de citron — ½ gousse d'ail émincée — 2 à 3 gouttes de sauce Worcestershire — sel et poivre au goût — 1 sachet de gélatine neutre — 60 mL (¼ de tasse) d'eau — 2 blancs d'œufs.

Mode de préparation: peler et retirer la chair de l'avocat. Déposer dans la jarre du mélangeur ou du robot avec le yogourt, le jus de citron, l'ail et la sauce Worcestershire; réduire en une purée bien lisse; verser l'assaisonnement et ajouter sel et poivre au goût.

Dans une petite casserole, verser l'eau froide et saupoudrer la gélatine; laisser gonfler quelques minutes. Chauffer le tout sur feu doux pour bien dissoudre la gélatine. Retirer du feu et refroidir légèrement. Incorporer graduelle-

ment la gélatine dissoute à la purée d'avocat en fouettant continuellement.

Battre les blancs d'œufs en neige; incorporer délicatement la purée d'avocat aux blancs d'œufs. Verser la préparation dans quatre petits moules en pyrex préalablement huilés. Réfrigérer jusqu'à consistance ferme.

Démouler et servir entourée de cresson finement taillé. Recouvrir d'un nuage de yogourt nature et d'une cuillerée de caviar noir ou rouge... les jours de fête (on peut aussi garnir avec des tomates cerises, ce qui, évidemment, est plus économique). Rendement: quatre portions (une portion constitue une petite entrée).

Valeur nutritive par portion, sans garniture: 126 calories, 5 g. de protéines et 10 g. de gras, soit moins que dans une c. à soupe de beurre ou de margarine.

Avortement: réplique aux évêques

QUÉBEC (PC) — Une quinzaine de regroupements et comités syndicaux de condition féminine, de même que le Conseil du statut de la femme, dénoncent le récent message des évêques du Québec contre l'avortement.

Les porte-parole réaffirment d'abord le droit des femmes à vivre une maternité librement consentie. Puis, ils soutiennent que la naissance n'est pas un acte uniquement à caractère naturel mais s'enracine dans des conditions sociales et culturelles concrètes.

Menus de saison

Mousse à l'avocat sur lit de cresson
Volaille rôtie et farcie
Tomates grillées à la provençale
Purée de poire et épinards
Petits pains chauds aux fines herbes

Ananas Alaska
Salade d'avocat et de pamplemousse
Dinde sur lit de brocoli
Riz persillé
Endives en vinaigrette
Oranges givrées

les bons achats

Les rabais offerts cette semaine chez Cooprix, Hypermarché et Steinberg le seront jusqu'au 26 décembre.

En cette période de Fêtes, les hors-d'œuvre et amuse-gueule sont toujours appréciés. À l'apéro, en entrée ou en buffet, ils relèvent toutes les tables. Métro et Richelieu offrent marinades et olives parmi leurs bons achats cette semaine mais les légumes frais constituent aussi un choix presque infini de hors-d'œuvre à la portée de toutes les bourses: champignons marinés, farcis ou gratinés, avocats et trempettes, poivrons et céleris truffés de fromages en crème, bâtonnets de carottes et de navets, haricots et courges marinés, etc., sont autant de petits délices.

Et les fruits citrins en pleine saison entreront dans la préparation d'apéritifs aussi plaisants que colorés. On trouve actuellement les limes à environ 25 cents l'unité et les citrons à des prix variant de 15 à 25 cents chacun. Pamplemousses blancs ou roses sont abordables à des prix allant aussi de 15 à 25 cents pièce, selon les grosseurs et, bien sûr, les oranges abondent toujours. Quelques tasses de ces fruits défaits en quartiers, quelques onces de bénédictine, une bouteille de vin du Rhin frappée, une bouteille d'eau de source et des glaçons concassés donneront une boisson délicieuse dont jeunes et moins jeunes se délecteront.

Les canneberges qui accom-

Jambon dans la fesse prêt-à-manger, un bout ou l'autre, \$1.28 avec os, \$1.88 désossé.

Brocoli, grosseur 14, 88 cents chacun chez Métro.

Pommes de terre, \$1.99 le 20 lb chez A & P; \$3.49 le 50 lb chez Econoprix.

Carottes, 89 cents le 5 lb chez Métro.

Clémentines du Maroc ou d'Espagne, 68 cents.

pagner si bien la volaille et particulièrement la dinde sont accessibles actuellement, à des prix variant de 99 cents à \$1.49 le paquet de 12 onces. Cuites en gelée, refroidies et servies en tartelettes ou écorées d'orange, elles donnent un aspect royal au plat du jour!

Incontestablement, les chaînes font cette semaine l'unani-

mité quant aux viandes. La dinde et le jambon désossé, prêt-à-manger, sont actuellement des achats à ne pas laisser passer.

À la poissonnerie, il faut signaler les huîtres en écailles chez Cooprix, le saumon rose du Pacifique chez Steinberg, la truite arc-en-ciel chez Provigo et la chair de crabe des neiges chez Les Pêcheurs unis du Québec.

(À moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

A & P: dindes Butterball surgelées Swift, \$1.08; rôti de bœuf désossé de croupe ou d'extérieur de ronde, \$2.69; rôti de soc de porc désossé, \$1.49. Poisson: filets de sole surgelés, \$1.99. Fruits et légumes: clémentines, 68 cents; raisins verts Almeria, 78 cents; pamplemousses roses ou blancs, (48), 10/\$1.99, pommes de terre, NB, \$1.99 le 20 lb.

Cooprix: dindes surgelées, U, 6 à 16 lb, 89 cents; A, 6 lb et plus, 99 cents; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, avec os, demi, \$1.28; quart, \$1.48; avant de bœuf, coupe budget, \$1.37. Poisson: chair de crabe des neiges, \$2.49 le 179 g; huîtres sur écailles, 99 cents; cuisses de grenouilles surgelées (6-8), \$4.99. Fruits et légumes: pommes Granny Smith, 58 cents; pamplemousses blancs ou roses, (48), 16 cents ch; raisins verts Almeria, 88 cents; clémentines, 68 cents; coeurs de céleri, 78 cents ch.

Econoprix: dindes surgelées, U, 8 à 16 lb, 99 cents; bacon Jubilee, \$1.29 le 500 g. Oeufs: gros, A, \$1.09 la douz. Fruits et légumes: noix de Grenoble, \$1.28; pommes rouges ou jaunes Delicieuse de fantaisie, 48 cents; bananes, 29 cents; pommes de terre, Qué., \$3.49 le 50 lb; tomates rouges, (6 x 6), 58 cents; choux verts, (14-16), 2/88 cents.

Hypermarché: dindes surgelées Butterball Swift, \$1.18; épaule d'agneau frais, en tranches, \$2.39; canards surgelés, A, \$1.38. Poisson: crevettes surgelées, avec écailles, (46 x 40), \$6.78; petits pétoncles frais, \$4.78; filets d'aiglefin frais, \$2.68; pattes de crabe d'Alaska surgelées, \$7.98. Fruits et légumes: oranges Sunkist Navel, (88), 15 cents ch; raisins rouges Empereur, 98 cents; radis, 58 cents; oignons verts, 29 cents la botte.

IGA/Boniprix: dindes surgelées, U, 6 à 16 lb, 98 cents; A, tous poids, \$1.08; longues de porc frais, portion des côtes, environ 3 lb, \$1.28. Fruits et légumes: pommes Spartan, de fantaisie, \$1.49 le 3 lb; bananes, 29 cents; noix de Grenoble, \$1.39; piments verts, gros, 69 cents; concombres Super Select, 2/49 cents.

Métro: jeunes dindons, A, surgelés, tous poids, \$1.08; fesse de jambon, prêt-à-servir, un bout ou l'autre, \$1.28. Poisson: chair de crabe, \$5.28. Fruits et légumes: clémentines, 68 cents; pamplemousses blancs, \$1.38 le 5 lb; raisins rouges Empereur, 89 cents; brocoli (14), 88 cents chacun; carottes, 89 cents le 5 lb; échalotes, 2 pqt/59 cents.

Provibec: dindes surgelées, A, toutes pesantures, \$1.08; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, un bout à l'autre, \$1.28; porc haché frais ou décongelé, \$1.38. Fruits et légumes: pommes McIntosh de fantaisie, \$1.85 le 4 lb; avocats frais (32), 45 cents ch; poivrons verts, 55 cents; choux-fleurs (16), 95 cents chacun.

Provigo: dindes surgelées, A, tous poids, \$1.08; jambon désossé, dans la fesse, prêt-à-manger, un bout ou l'autre, \$1.88; gigot d'agneau surgelé, complet ou demi, \$2.08. Poisson: truites arc-en-ciel surgelées, \$2.18. Fruits et légumes: raisins verts Almeria, 69 cents; pommes Granny Smith, 79 cents; poires Anjou de fantaisie (80), 89 cents; échalotes 3 pqt/99 cents; concombres Super Select, 3/69 cents.

Richelieu: jeunes dindons, A, toutes pesantures, \$1.08; fesse de jambon, prêt-à-servir, un bout ou l'autre, \$1.28; porc haché décongelé, \$1.38. Fruits et légumes: clémentines, 68 cents; poires Anjou de fant. 58 cents; pommes Granny Smith, (125), 79 cents; avocats, (32), 2/89 cents; céleri Pascal, (24), 68 cents ch.

Steinberg: dindes surgelées, A, tous poids, \$1.08; porc haché, décongelé, \$1.48; canards surgelés, A, \$1.38. Poisson: saumons roses surgelés, Pacifique, 3 à 5 lb, \$1.79; filets d'aiglefin surgelés, \$1.69. Fruits et légumes: oranges Sunkist Navel, (88), 15 cents ch; raisins Almeria, 88 cents; échalotes, 29 cents la botte; patates sucrées, 39 cents.

Suzanne Marchand



La salade d'avocat au cari constitue un lunch léger et élégant. Combinez des feuilles de laitue (rouge si vous parvenez à en trouver chez votre marchand de fruits et de légumes), des épinards frais, des raisins verts, des quartiers de clémentine ou de tangerine, des tranches d'avocat et un peu de blanc de volaille de saison. Garnissez avec une mayonnaise minceur (½ de yogourt nature pour ½ de mayonnaise) parfumée au cari. Servez avec des petits pains de blé entier.

Valeurs nutritives

Fruit	Quantité	Calories	Gras	Potassium	Acide Folique
avocat de Californie	moitié (120 grammes)	185	18 g	652 mg	43 mcg
avocat de Floride	moitié (120 grammes)	130	11 g	616 mg	43 mcg
avocat de Californie	1 tasse de purée (230 g)	393	39 g	1389 mg	82 mcg
avocat de Floride	1 tasse de purée (230 g)	294	25 g	1389 mg	82 mcg
banane	1 (175 g)	100	—	648 mg	36 mcg
orange	1 (180 g)	65	—	360 mg	43 mcg
pamplemousse	1 moitié (241 g)	50	—	325 mg	22 mcg

pour fins gourmets seulement

BOIS-D'ORÉ
Au coeur du Vieux St-Laurent...
«Le p'tit restaurant à l'allure d'un café parisien»
Dîners d'affaires et table d'hôte tous les jours
Ouvert 7 jours/semaine de 11h. à 23h.
1402 de l'Église (coin St-Germain), St-Laurent - Rés.: 748-8117

Restaurant - Bar
Au Vieux Fusil
Spéciaux du lundi soir au vendredi soir
Spectacles tous les samedis, à compter de 21 h.: Raoul Roy
Votre hôte: Raoul Roy, folkloriste
3896 rue St-Denis (entre Roy et Duluth) 845-0060

ALEXANDRE
son petit bar en entrant...
ALEXANDRE
son restaurant français
Lunch d'affaires le midi de \$5.15 à \$7.25
Une des bonnes tables du centre-ville!
ALEXANDRE
«English Pub» au 1er étage
«All english beers»
face à l'hôtel Sheraton Mont-Royal) rés.: 288-5105
1454 rue Peel

Pour les amateurs de poissons frais
Psarotaverna du Symposium
«la pêche grecque»
en spécial:
Hors d'œuvres grecs
crevettes et calmars
salade avec feta
le poisson frais grillé
dessert
café - thé
\$9.75
Menu table d'hôte à partir de \$5.95
et notre fameux panier du pêcheur
4293 rue St-Denis
(entre Rachel et Marie-Anne)
tél.: 842-0867
ouvert de 17 h. à minuit

Gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal
Tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q.
Tél.: 277-5275
Fort Lauderdale

À Magog, une bonne adresse...
L'Auberge de l'étoile
Près du Mont Orford
face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
rés.: (819) 843-6521

Casa
cuisine italienne
Fernandel
50 est, rue Jarry
Rés.: 381-9650
Ouvert de 11h. à 23h.
Samedi de 17h. à 23h.

Un coin de soleil au coeur de Montréal...
El Morocco II
La cuisine orientale par excellence
Pour le réveillon du Nouvel An...
GRANDE SOIRÉE ORIENTALE
Réservez dès maintenant!
3450 Drummond, Montréal
(au nord de Sherbrooke)
844-6883

Les Trois Arches
RESTAURANT FRANÇAIS
11,131 chemin Meighen tél.: 683-8200
Près du bou. Gouin (3 miles à l'ouest de la sortie 8 de l'autoroute de Mirabel)

Les grands favoris des Québécois



Mis en bouteilles en France, naturellement!

Société Commerciale Clément Inc.
Montréal, Qué. (514) 526-0404

Maisons de jeu: des sentences réduites en appel

Un octogénaire d'origine chinoise, Jack Wong, vient de voir la Cour d'appel du Québec adoucir diverses sentences d'amendes et d'emprisonnement qui lui avaient été imposées en Cour municipale de Montréal, en janvier 1979.

A ce moment, Wong, qui avait reconnu sa culpabilité d'avoir opéré deux maisons de jeu, sisois aux 69 et 71 ouest, rue de la Gauchetière, avait été condamné à 14 jours de prison et à une amende de \$20,000, payable dans les quatre mois suivants, ou, à défaut, de deux peines consécutives de six mois d'emprisonnement.

Toutefois, les juges Crête, Mayron et Malou annulent la sentence d'emprisonnement et réduisent les amendes à \$4,000, avec un délai de six mois pour l'acquiescer, ou, à défaut, de deux emprisonnements de trois mois, à être purgés consécutivement.

Les trois juges rappellent que, s'il est vrai que le magistrat municipal a voulu imposer une sentence qui aurait un effet dissuasif à l'endroit des tenanciers de maisons de jeu au sein de la communauté chinoise de Montréal, il n'en demeure pas moins que Wong n'avait aucun antécédent judiciaire, qu'il a facilité l'enquête policière, qu'à l'époque du prononcé de la sentence, en janvier 1979, il était âgé de 81 ans, que les maisons de jeu dont il s'agit étaient tenues dans deux locaux situés dans le même immeuble et que la peine maximale prévue par le législateur pour chacun des gestes reprochés est de deux ans d'emprisonnement.

Considérant tous ces facteurs, le plus haut tribunal du Québec est d'avis que les peines décernées par la Cour municipale ne rencontrent pas les critères de justesse indiqués.

B.M.

décès

BOULANGER, Eugénie. — À Montréal, le 15 décembre 1981 à l'âge de 93 ans, est décédée Eugénie Boulanger, épouse de Oscar Boulanger, décédé, autrefois de Lachance. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Olive, Raymond, Jeanne D'Arc et Fernand ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le vendredi 18 décembre. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgeois Lée, 3860 boul. Décarie (angle avenue Notre-Dame-de-Grâce) où le service sera célébré à 10 h 00. Et de là au cimetière de Plessisville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons aux Petits Frères des Pauvres seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 heures.

DUPONT, Paul. — À Montréal, le 12 décembre 1981 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul E. Dupont époux de Jacqueline Hébert. Il laisse dans le deuil ses enfants, Chantal et Jean-François, sa belle-fille Suzanne Gauthier-Dupont, ses petits-enfants, Jean-François Jr. et Katherine Dupont. Sa sœur Marcelle Dupont-Gady, ses frères Bernard et Normand ainsi que plusieurs parents et amis. Selon la volonté du défunt, la dépouille mortelle ne fut pas exposée. Un service commémoratif sera célébré le samedi 19 décembre 1981 à 10 h 00 en l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal. Direction Alfred Dallaire Inc.

PRONOVOST, Blanche. — À St-Vincent-de-Paul, le 15 décembre 1981 à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alexandre Pronovost née Blanche Cloutier. Outre son époux Alexandre elle laisse dans le deuil ses fils, Denis (Lucienne Parent) de Boucherville, Julien (Christine Grenier) de Gatineau, ses filles, Denise et Marguerite de la Communauté des Soeurs de la Providence, Yolande (Real Cloutier) de Coteau-du-Lac, ses frères Octave et Adélaïde Cloutier, sa sœur Mme Clara Vandal. Elle laisse également plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le vendredi 18 décembre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Lée & J.M.D. Cyr Entr., 1039 du Collège, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 10 h 00. Et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

avis publics

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 18 novembre 1981 par lequel Les Transports Pierre Benoit Inc./Pierre Benoit Transport Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livra présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Chamblay le 4 décembre 1981 sous le numéro 590493, Banque de Montréal, le 8 décembre 1981.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 décembre, 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payable à DECARIE BLVD INVESTMENT CORPORATION, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7e jour de décembre 1981, sous le numéro 3226922. De 9e jour de décembre, 1981

RADU CEASU
Avis est donné que Radu Ceasu, ingénieur, domicilié au 395 avenue Claude, Dorval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Roger Radu Chasen. Signé à Montréal ce neuvième jour de décembre 1981.

CLAUDE BEAUREGARD
Notaire et procureur du requérant

AVIS
Avis est par les présentes donné que Monsieur Antranik Polatoglu, Madame Isigouli Polatoglu, Monsieur Jirair Polatoglu, résidents et domiciliés au 11540 rue Guertin à Montréal, district de Montréal, province de Québec, s'adresseront au Ministre de la Justice pour l'adoption d'un décret changeant leur nom en celui de Monsieur Antranik Polatoglu, Madame Isigouli Polatoglu, Monsieur Jirair Polatoglu.

annonces classées

286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières

Chaque parution coûte \$4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées

\$0.55 la ligne agate. Minimum \$8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons



par téléphone

286-1202

Pour tout autre service

844-3361

Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'auventes, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

Animaux

RECHERCHE chat Abyssin pure race pour accouplement. 271-0915 23-12-81

Appartements à louer

STUDIO, alcove, centre-ville, \$225, tout compris, tour Trylon, 3463 Ste-Famille, 843-3971, ou 844-7715, réf., app. 2209. 17-12-81

GRAND STUDIO à louer dans le Vieux-Montréal (600 p.c.), avec foyer et poutres anciennes, \$550 par mois. Tél.: 288-6093 après 5h. 17-12-81

BRIDGE

Le bon raisonnement vaut mieux que les dictons trompeurs

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord

Vulnérables: Nord-Sud

Nord		Est	
♦ R 4		♦ A D V 10 6 2	
♥ A 9 3		♥ 6	
♦ R 10 9 6 5		♦ 8 4 2	
♦ A D 3		♦ R 8 5	
Sud		Ouest	
♦ 9		♦ R 9	
♥ V 10 7 5 2		♥ D V 7	
♦ V 7		♦ V 10 4	
Les échelles:		Nord	
1 SA	2 ♦	3 ♥	4 ♠
5 ♠	6 ♠	7 ♠	8 ♠
9 ♠	10 ♠	11 ♠	12 ♠

L'entame: le 3 de pique par Ouest.

Vous possédez 9 atouts; jouez l'As et le Roi et toutes les chances sont pour vous de capturer la Dame... non, s'il vous plaît, non, ne vous pliez pas à cet adage mensonger, raisonnez mieux, regardez l'ensemble des deux mains que vous avez à jouer et faites votre plan d'une manière intelligente lequel vous rapportera le contrat convoité et la victoire.

La main ci-dessus se présente lors d'un tournoi et une bonne partie des participants se conduisent d'une manière simpliste et perdent leur contrat. Il est des techniques de jeu applicables à une multitude de donnees, où il est mieux de disposer de la main au joueur qui n'est pas l'adversaire dangereux. Le retour alors quel qu'il soit procure le contrat de la manière la plus sécuritaire.

L'entame du 3 de pique couvert du Roi du Mort donna la levée à l'As du joueur Est; celui-ci joua la Dame et Sud

Appartements à louer

A LA CITÉ grand 3½, pour sous-location de février à juillet 1982. \$357 taxe d'eau en plus. 842-3509, 731-4931 poste 489. 22-12-81

Artisans

BAZAR d'atelier poterie et céramique. 3575 St-Laurent, suite 510, coin Prince-Arthur. 843-6182. 18-21-81

Antiquités

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 288-0318. 17-12-81

DECAPAGE sur boiserie, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

Bureaux à louer

SOUS-LOCATION

Ste-Catherine près de Peel, environ 11 000 p.c., avec possibilité de réaménagement afin de rencontrer vos exigences. Les locaux comprennent une salle de réception, des salles de conférences, 2 cuisines, 1 grande bibliothèque, et plusieurs autres avantages.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Loretta Livingstone
849-5311 19-12-81

Collections

COLLECTION PRESQUE COMPLÈTE de 1955-80 (375 numéros) du magazine "Motor Trend" et plusieurs autres numéros de magazines sur l'automobile. 887-7202. 17-12-81

Chalets demandés

URGENT! St-Donat, lac Ouareau nord, un mois, pendant les fêtes, chalet confortable, famille respectée, 2 adultes, 2 enfants. 277-4900 18-12-81

Chalets à louer

MONT-TREMBLANT, studios neufs, cuisine, réfrigérateur, électro, 2 milles pentes de ski, à partir de \$225. Inf.: 1-(819) 359-2595 17-12-81

ORFOND chalet à louer, tout équipé, ½ mille des pentes de ski, janvier à mars. 1-514-489-6736, week-end 1-819-843-8484 21-12-81

Condominium à louer

À LOUER À LA SEMAINE

Forfaits de 2 ou 5 nuits

Luxueux condominiums au Mont Ste-Anne. 2 chambres à coucher, 4 personnes. Foyer, bois fournis, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle. Piscine intérieure, bains saunas, bain turc, saunas, salles de réception. Lingerie et vaisselle. Disponible pour la période du nouvel an et après.

Pour renseignements, téléphonez: 861-1423 18-12-81

Condominium à vendre

REDPATH, luxueux, 1400 p.c., 2 chambres à coucher, foyer, \$160,000. 521-8898, soir et weekend. 17-21-81

CONDOMINIUM À VENDRE, VIEUX-LONGUEUIL, "Le Square", 5½, 7½, sauna, piscine, salle de réception, dépanneur, garage, occupation immédiate, exclusif. Trust Général Courtier. Paulette Viaw, 679-2248, Hélène Provencher, 671-1322. 17-21-81

ST-LAURENT, 1ère phase, Montpelier, coin, 4½ élevé, cuisine équipée, plusieurs extras. Hyp. 11½%. Beauchamp Courtier. 388-1171, 744-2367 17-12-81

Chalets à louer

LAC BROME, face lac, 3 chambres, foyer, lave-vaisselle, couche 9; plein pied, foyer, couche 3; semaine, mois. 273-0842, 276-7449. 18-12-81

Déménagements

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Bien-être social accepté. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité: poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7229. J.N.O.

Divers / Services

BOIS FRANC de chauffage mélangé, livré, prix de 40 à 65\$. Tél.: 1-248-2643. 17-12-81

Instruments de musique

PIANO de concert Heintzman, 5', 20 ans, blanc cassé, \$7000. Tél. après 6h: 733-6977. J.N.O.

PIANO STEINWAY Baby Grand, style "M", condition impeccable, \$9000 ferme. Après 18h: 1-538-2878. 19-12-81

PIANO à vendre, tous reconditionnés à neuf, avec une garantie de 2 ans écrite. 253-3275. 19-12-81

PIANO À QUEUE, bois de rose, état neuf, \$3700. 722-8741 18-12-81

Logements à louer

PLATEAU MONT-ROYAL, joli 5½ complètement restauré, occupation immédiate. Laveuse-sécheuse, terrasse avec porte patio, chauffage électrique à la charge du locataire. 270-4171, 270-9496. 17-12-81

HENRI-JULIEN coin St-Joseph, 3½ non-chauffé, valeur locative \$155, laisse à \$60 par mois, si remis en état par locataire. 254-5456 après 20h. 19-21-81

N.D.G. duplex 6½, haut, portes en bois, foyer, renové, \$260 non-chauffé. 482-6654 21-12-81

WESTMOUNT, près parc, haut duplex, 2e et 3e étage, 3 ou 4 cc., grand salon et s., 3 manger, 2 s.b., cuisine modernisée et équipée, grand boudoir, bar-cuisinette, et "sun deck" laveuse-sécheuse et tapis fournis. Garage disponible. Aussi considérer vendre en copropriété ou louer entièrement meublé. René Parent, Designer. 281-5165, 937-5689. 17-12-81

SUPERBE bas de duplex entièrement meublé, 7½ pièces, 2 foyers, à louer semaine ou mois, ou longue période. Soir, 481-5459, ou avant 8.30 p.m. 17-21-81

OUTREMONT près Université de Montréal, haut de duplex, grant 8½, chauffé, garage. Tél.: 342-1484 23-12-81

N.D.G. beau et grand 7½, entièrement meublé, bas de duplex, foyer, \$600 par mois, disponible 1er janvier. Communiquez avec Céline le jour 879-0625, le soir 767-7401 19-12-81

CENTRE-VILLE 7½, 2 paliers, foyer, prix intéressant (3029) ou 4½ chauffé. WESTMOUNT, \$335 (3017) ou 6½ OUTREMONT \$160 (2834) ou 6½ N.D.G. avec sous-sol aménagé \$370 (538) plusieurs autres, tous secteurs, tous prix. SERVICES LOCATION HART 274-5606. 15-12-81

CARRÉ ST-LOUIS, rue Laval, sous-sol 4½ entièrement renové, \$400 + chauffage. 521-4798 1-1-82

Maisons à louer

A ST-HILAIRE, cottage 5½, avec garage, entourée d'un immense terrain, magnifique salon avec foyer. Occasion formidable! Renseignements: 467-1646. J.N.O.

AMÉRIQUE

Une dépression sur la côte Atlantique a atteint le Golfe du Saint-Laurent hier soir. Elle donnera de la précipitation sous forme de neige sur toutes les régions. La neige se changera probablement en pluie sur la Gaspésie en fin de journée. Des vents modérés à forts souffleront sur toutes les régions.

MONTREAL

Neige diminuant graduellement d'intensité en après-midi. Accumulation totale de 10 centimètres. Vents modérés causant de la poussière. Maximum près de -1. Aperçu pour jeudi: nuageux, ventoux et froid.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 29
COUCHER DU SOLEIL: 16 h 12

QUEBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga Gouin: nuageux et faible neige. Maximum -5. Aperçu pour jeudi: nuageux, ventoux et froid. Pontiac-Gatineau, Rivière du libre, Outaouais: neige (5 à 10 cm). Maximum -2. Aperçu pour jeudi: nuageux, ventoux et froid. Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux, (5 à 10 cm). Maximum -1. Aperçu pour jeudi: nuageux, ventoux et froid. Laurentides, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux, (5 à 10 cm). Maximum -3. Aperçu pour jeudi: nuageux, ventoux et froid.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Îles: neige le matin. Pluvieux en fin journée. Vent du nord-est de 40 à 70 km/h. Maximum 0. Aperçu pour jeudi: nuageux et ventoux.

Gaspé, Parc Forillon: nuageux. Pluie en fin de journée. Vent du nord-est de 40 à 70 km/h. Maximum -1. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec neige en mi-journée. Pluvieux en soirée. Vent d'est de 40 à 70 km/h. Maximum 0. Aperçu pour jeudi: nuageux et ventoux.

AMÉRIQUE VAINCALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

ACAPULCO — BARBADOS — CARACAS —

Propriétés à vendre

ST-LAMBERT \$280,000.

Résidence de prestige et qualité, terrain de 14,500 p.c., 11 pièces, garages. OCCASION UNIQUE. Anne-Marie Larue 934 1818, 483-2177.

OUTREMONT
Cottage 8 pièces, foyer, boiserie, garage, jardin. Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.

OUTREMONT
Résidence élégante de 10 pièces, foyer, boiserie, plus bureau privé adjacent, idéal pour professionnel, garage. Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.

OUTREMONT
Secteur Université de Montréal, cottage détaché, 3 chambres, entrée privée au sous-sol, garage, jardin. Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.

Maisons à louer

CARTIERVILLE duplex rez-de-chaussée à louer, bail de 3 ans, cause départ à l'étranger. 4 chambres à coucher, grandes cuisines et salle de séjour, foyer, salle de jeu, meublé, chauffage électrique. \$750 par mois chauffage non compris. 332-1005 17-12-81

BOUL. St-Joseph, 3 rues du métro, superbe triplex, sous-sol fini. \$125,000 737-7386 21-12-81

MAURICIE, bungalow 4 ans, en campagne, St-Etienne des Grès, 20 min. de Trois-Rivières, 5½ à l'étage, au sous-sol: 2cc, + s. de séjour, terrain 175x300. Laisserais aller pour balance d'hypothèque (\$23 600). 819-376-1766 (surtout soir). 22-12-81

ST-LAMBERT, site magnifique, maison de ville, (condo), 8 pièces, foyer, garage intérieur, piscine, etc... Unité de bout ensolleillé. Vente privée. \$82,500. 671-2804 21-12-81

ATTENTION, offre exceptionnelle duplex comprenant commerce de dépanneur établi depuis plus de 30 ans. Très bon secteur, pour seulement \$32 500. Suzanne Bienvenue, 255-8821. M. LACHAPPELLE COURTIER. 17-12-81

DUVERNAY: résidence de conception exclusive, 5,000 pi. car. habitable, 5 chambres, plusieurs extras à 2 minutes de Mtl. PATRICK, 661-5220. LE PERMANENT, COURTIER 17-12-81

BROSSARD, "N", \$102 000, split level, 3 chambres, magnifique propriété, terrain 8664 p.m., balance hyp. 68 000, à 13½% due Nov. 85. R. SÉNÉCAL, 672-6450, 767-1825. MONTEAL TRUST, COURTIER 17-12-81

REPENTIGNY, boisé, somptueuse canadienne 4 lucarnes, 1980, garage 10 pièces, foyer, finition haute qualité, beaucoup d'extras. Terrain 10 000 p.c. idéal professionnel. Gisèle St-André, 585-4001, 581-6302. M. LACHAPPELLE, COURTIER. 17-12-81

MENTANA près Laurier, 1x7 et 2x5, rénovés, chauffage électrique, occupation immédiate. Comptant \$210 000. M. Mayer, 374-2215, 253-9418 ST-MARC COURTIER 17-12-81

PATISSIER d'expérience pour pâtisserie Française. Téléphoneur Tobie: 272-2035, ou 684-6671, soir. 18-12-81

Offres d'emploi

SECRÉTAIRE LEGALE, expérience requise, sténo, salaire selon expérience, conversation anglaise. Contacter: Me Bédard: 935-7433 21-12-81

SECRÉTAIRE LEGALE, bilingue, sténo, salaire selon expérience. Contacter Me Bédard: 935-7433 21-12-81

MENTANA près Laurier, 1x7 et 2x5, rénovés, chauffage électrique, occupation immédiate. Comptant \$210 000. M. Mayer, 374-2215, 253-9418 ST-MARC COURTIER 17-12-81

SECRÉTAIRE LEGALE, expérience requise, sténo, salaire selon expérience, conversation anglaise. Contacter: Me Bédard: 935-7433 21-12-81

SECRÉTAIRE LEGALE, bilingue, sténo, salaire selon expérience. Contacter Me Bédard: 935-7433 21-12-81

PATISSIER d'expérience pour pâtisserie Française. Téléphoneur Tobie: 272-2035, ou 684-6671, soir. 18-12-81

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMP.	MIN	MAX
Vancouver	Nuageux	1	8
Victoria	Nuageux	1	6
Edmonton	Neige	-17	-8
Calgary	Neige	-15	-5
Whitehorse	Ensoleillé	-22	-15
Regina	Ensoleillé	-25	-15
Winnipeg	Ensoleillé	-23	-15
Toronto	Venteux	-5	-4
Ottawa	Neige	-5	-3
Québec	Neige	-3	-2
Halifax	Pluie	6	7
Fredericton	Pluie	2	4
Charlottetown	Pluie	4	6
St John's	Pluie	0	2

ARTS ET SPECTACLES

Une splendide scénarisation du Journal d'une folle, à l'Ex-Tasse

par Jacques Larue-Langlois

Le Journal d'une folle, de Marie Savard, et Les Fauses d'anges, de Jovette Marchessault, mise en scène: Louise Laprade; décor et éclairage: Louise Lemieux; costumes: Ménéthieu Caron; musique: Claire Saint-Aubin; avec: Marie Tifo et Madeleine Arsenault; à l'affiche du café-théâtre L'Ex-Tasse, 816 rue Ontario est, à 20 h 30, du mardi au samedi, jusqu'au 19 décembre.

Il y a chez Marie Savard cette folle totale qui masque au premier abord la révolte féministe et derrière laquelle se cache, comme par pudeur, la femme qui en a assez «de se faire fourrer» sur tous les plans. Son texte, écrit en 1974 — et, à cet égard, presque avant-gardiste chez nous — est éminemment scénographique.

La rencontre, dans la production du Journal d'une folle, de quelques filles, déjà vétérans du théâtre et aguerries aux divers métiers de la scène, permet à ce cri du cœur d'une poëtesse de prendre des allures théâtrales réussies, même si le discours n'est pas neuf, même si il flote à certains moments l'agacant, dans l'insistance qu'il met à chercher, à travers des générations si différentes — pour ne pas dire divergentes — une vaine complicité mère-fille.

D'abord, on a dialogué le texte pour le faire jouer par deux comédiennes, Blanche et Rose ne se confondent plus. Même si le fossé est tenu qui sépare l'asile d'aliénés de la prison, chacune dispose de sa voix propre.

Et puis, Louise Lemieux a conçu pour la production un décor qui est avant tout un bijou d'efficacité simple et dont le symbolisme — lit géant et



Marie Tifo (à gauche) et Madeleine Arsenault se partagent les rôles difficiles du «Journal d'une folle», de Marie Savard.

barreaux sur fond de briques — est d'une clarté limpide.

Louise Laprade dirige une mise en scène audacieuse en l'occurrence qui joue de tout l'espace, éclate dans toutes les dimensions, ne rate aucun détail, ne tombe jamais dans la gratuité, enfin confère à un poème, nécessairement linéaire, une théâtralité réjouissante.

Mais surtout, les deux comédiennes brisent le mur des mots, apaisent sans heurt les difficultés d'adaptation possibles et parviennent à se glisser l'une et l'autre allègrement dans la peau d'un certain nombre de personnages tant masculins que féminins. Ce sont cependant avant tout Blanche, la folle, et Rose, la

coupable, qui tiennent l'ascendant du spectacle et dont le souvenir demeure encastré dans la mémoire du spectateur.

On connaît le talent fou, la fougue mesurée, l'intériorité bien dosée de Marie Tifo. Elle est ici encore d'une éclatante pertinence. Sa compagne, Madeleine Arsenault, de notoriété moindre, est tout aussi à l'aise et vivement présente dans ses diverses prestations de personnages subtils et complexes. Si la première est éthérée à souhait, la seconde a les deux pieds solidement plantés dans le sol dur des mots. Quel flegme!

Théâtre de poésie également, ce second volet de la

soirée à l'Ex-Tasse. Les Fauses d'anges, tiré du Triptyque lesbien, de Jovette Marchessault. J'ai dit en d'autres circonstances tout le bien que je pense de cette authentique dramaturge, québécoise et universelle à la fois. Venant après celui de Marie Savard, son texte, non écrit pour la scène, où s'entremêlent lyrisme cru et fable viscérale, ne passe hélas pas aussi bien la rampe. Madeleine Arsenault, qui l'articule avec cette fois, une immense ferveur sentie, n'y est pour rien. Le texte est difficile d'accès et le violent décor rouge dans lequel il est joué distrait des mots eux-mêmes dont il rend pourtant admirablement compte.

7 pièces, 7 auteurs et 8 comédiens du Québec en tournée franco-suisse

par Robert Lévesque

Du 12 janvier au 2 février prochains, sept pièces de théâtre québécoises seront présentées sous forme de lectures-spectacles dans le cadre d'une tournée européenne organisée par le Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD). C'est la deuxième tournée du genre: en 1975 la tournée baptisée «Théâtre Québec» avait remporté un important succès, la pièce de Michel Garneau, *Quatre à quatre*, étant ensuite reprise à Paris pour des représentations saluées par la critique.

Cette fois-ci, la tournée, subventionnée par le ministère des Affaires extérieures, s'arrêtera dans quatre villes, Paris d'abord, puis Lyon, et enfin Carouge et La-Chaux-de-Fonds, en Suisse. Sous le titre de «Le théâtre québécois d'aujourd'hui», le CEAD a choisi d'illustrer les différentes tendances actuelles du théâtre d'ici. C'est ainsi qu'on a finalement, comme en 1975, dé-

cidé de présenter sept pièces allant du théâtre poétique à la pièce de construction psychologique, du texte comique au drame, et cela en tenant compte évidemment de distributions restreintes.

Les pièces retenues sont *Bernadette et Juliette*, d'Elizabeth Bourget, *Un reel ben beau ben triste*, le drame de Jeanne-Mance Delisle qui vient de faire l'unanimité de la critique au TNM, *Il était venu pour...* de Marie Laberge, *Ah! Ah!*, de Réjean Ducharme, *Une amie d'enfance*, de Louise Roy et Louis Saia, *Les Pommes en fleurs*, de Serge Sirois et Gertrude Laframboise, *agitation*, de Pierre K. Malouf.

Ce ne sont évidemment pas des productions complètes que présenteront l'équipe de tournée regroupant une vingtaine de personnes. Les pièces seront présentées sous forme de lectures-spectacles, c'est-à-dire avec une mise en scène utilisant un minimum d'accessoires, sans décors. Trois metteurs en scène ont préparé les différentes lectures. Jean-Luc Bastien pour les pièces de Réjean Ducharme, Serge Sirois et Elizabeth Bourget (Bastien avait également collaboré à la tournée de 75), Marie Laberge pour les textes de Roy et Saia, Malouf et Delisle, et Pierre MacDuff qui a préparé la lecture de la pièce de Marie Laberge.

Les comédiens Raymond Bouchard, Micheline Bernard, Yves Desgagnés, Remy Girard, Christiane Raymond, Francis Reddy, Louise Saint-Pierre et Linda Sorgini interpréteront les différents rôles, et tous les auteurs, sauf évi-

demment Réjean Ducharme, feront partie du voyage. Yves Neveu et Marcel Dallaire assureront la régie, et la production visuelle et sonore.

La tournée débutera le 12 janvier à Paris au Théâtre de l'Est Parisien (TEP) où durant une semaine les sept pièces seront offertes au public parisiens. Ensuite, l'équipe se déplacera à Lyon, au Théâtre Les Ateliers pour six soirs de représentations. Le 26 janvier, la tournée du CEAD s'arrêtera à Genève, plus précisément à Carouge, au Théâtre de Carouge, puis du 30 janvier au 2 février à La-Chaux-de-

Fonds, dans le canton de Neuchâtel, au Théâtre populaire Romand.

Dans chaque ville visitée, le groupe d'auteurs et de comédiens participera également à différents programmes d'animation et d'activités parallèles aux lectures. On projettera des films et des vidéos sur le théâtre québécois, et Paul LeFebvre, de la revue québécoise *Jeu*, sera conférencier lors des rencontres dont le but, pour le CEAD, est de rendre compte de la diversité et de la santé de la dramaturgie québécoise, en faisant connaître les jeunes auteurs.

Didier FARRÉ présente

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs

LES UNS ET LES AUTRES

Le PARISIEN 1

1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

4805 CATHÉDRALE D 866 3856

5e SEMAINE POUR TOUS

Philippe Noiret, Charles Vanel

ÉLYSÉE 1

ENTRÉE... PRIX RÉGULIER

35 MILTON 842 8053

SEMAINE 7.15, 9.25.

ÉCHOS

La troupe nationale de danse d'Irak sera en spectacle pour la première fois en terre canadienne, ce soir à l'Auditorium Le Plateau à 20 h 30. L'entrée sera libre.

La troupe, composée de 21 danseurs et danseuses et d'une équipe technique de 22 membres, a présenté un spectacle aux diplomates de l'ONU à New York vendredi dernier. Après Montréal, où elle ne danse qu'un soir, la troupe se rendra à Ottawa et à Toronto.

Pour les amateurs de nouvelle musique, Le Club Mirage (5119 avenue du Parc) présente ce soir *Anti-pasti*, un groupe punk fraîchement arrivé d'Angleterre et appartenant à la deuxième vague du mouvement punk. Le groupe donnera son troisième spectacle en terre américaine et sera précédé à 21 h 30 par le groupe montrealais *Scum*. Pour ceux qui veulent en savoir davantage sur la nouvelle musique «oi»...

L'HOMME ELEPHANT

desjardins 1

BASILAIRE 1 288 3141

felicity

desjardins 2

BASILAIRE 1 288 3141

NOCES DE SANG

desjardins 4

BASILAIRE 1 288 3141

LE TOURNESOL

416 Ontario est angle St-Denis

Toujours au plus bas prix

Cette offre est valide du 16 au 23 déc. inclusivement un de chaque par client

Sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet au prix de détail suggéré moins 40% le lundi, mardi et mercredi ou moins 30% le jeudi, vendredi et samedi. Une annonce par client

Francis Cabrel Carte Postale

incluant: Carte Postale Répondre moi Tu es toujours là moi

Francis Cabrel

Après son spectacle à l'Évêché, les 14 et 15 décembre dernier, donnez-vous le plaisir d'écouter encore en achetant ses disques.

ÉMISSION

CBFT

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 En mouvement
- 9.15 L'église en papier
- 9.30 À l'ère d'acier
- 9.45 Tape-tambour
- 10.00 Passe-partout
- 10.30 Magazine-Express: "Être femme dans son corps", avec le Dr. Martine Gagnon, gynécologue. "Le démenagement", avec Luc Lacocq.
- 11.00 Les grand-mères. Documentaire. "De St-Denis": Dans une vieille maison, des villageois établissent l'histoire de leur région.
- 11.30 Un animal des animaux. "Le lion": Série documentaire réalisée par Lester et Jesse Cooper.
- 11.55 La route de l'amitié
- 12.00 Le téléjournal
- 12.30 Allô Bou Bou
- 13.00 Femme d'aujourd'hui: Entrevue de Françoise Faucher avec Mme Vanier qui nous parle de son enfance et de sa vie en compagnie du général Vanier. En second lieu, entrevue avec Christine Rochefort, romancière française.
- 14.30 Le temps de vivre
- 16.00 Bobino
- 16.30 D'Iberville
- 17.00 Fréquence historique réalisée par Pierre Gauvreau et Roland Guay.
- 17.00 Télé-5
- 18.00 "Arsène Lupin": Feuilleton policier réalisé par Jean-Pierre Desnaut et mettant en scène Maurice Leblanc. Ce soir
- 18.40 Nouvelles du sport
- 18.50 Télé arts
- 19.00 Grizzly Adams
- 19.00 Le temps d'une paix
- 19.30 Téléroman écrit par Pierre Gauvreau. Le monde a besoin de magie: Variété mettant en vedette Michel Rivard, avec la participation de Pierre Huet, Claude Meunier, Jacques Grisé, Marie-Michèle Desrosiers, les Mimos Electriques, Marc Messier et Marc Bélard.
- 21.30 Noir sur blanc: Anim: Denise Bombardier. Entretien: Félix Leclerc. En direct de Québec.
- 22.30 Le téléjournal
- 13.05 Les nouvelles du sport
- 23.15 Reflets d'un pays
- De Trois-Rivières. "Voyage culturel": Témoignages de différents artistes de la région qui se sont rendus en Europe où s'y rendront pour perfectionner leur art.
- 0.10 Cinéma: "Le camion" (Français 1976). Film réalisé et interprété par Marguerite Duras, avec Gérard Depardieu.
- 1.40 Fin des émissions.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Marché aux images: Une série de films éducatifs à l'intention des enfants.
- 13.30 Marché aux images: Les cents tours de Centour
- 15.30 L'Objectif: Animé par Simon Durivage, un magazine d'information consacré à l'analyse des faits saillants dans les domaines sociaux, politiques, économiques, culturels et scientifiques. Sujet: "Les Pêcheurs hauturières".
- 16.00 Charlie Brown
- 16.30 Planète Tchecoslovaque: La vie culturelle des Tchèques et des Slovaques de Montréal.
- 17.00 Nova: Une série consacrée aux grands problèmes sur lesquels se penche la science de notre temps. "Une histoire de bombe": Nous vivons à une époque où l'éventualité d'une guerre atomique semble s'affirmer plus que jamais auparavant. Aujourd'hui, l'histoire de la bombe à hydrogène ainsi que le portrait de son inventeur, Edward Teller.
- 18.00 Passe-partout
- 18.30 L'Objectif: Des informations sur la santé, la consommation, l'éducation, la culture et le monde scientifique.
- 19.00 La période de questions: L'homme et l'écrivain: Juliette Gréco interprète un extrait du spectacle "Exercices de style" d'après l'œuvre de Queneau.
- 20.00 Téléfilm: "Malgré hâte": Téléfilm policier réalisé par Claude Boissol, d'après l'œuvre de Georges Simenon, avec Jean Richard, Françoise Christophe et Robert Lombard.
- 21.30 Sept sur sept: Le point sur la situation en Irlande. — Les conséquences possibles de l'abolition de la peine de mort. — La conception de la Renaissance.
- 22.30 Thalassa: "Le triangle de Minizian": En décembre 1976, un pétrolier et un cargo s'échouent à 300m l'un de l'autre sur la plage de Minizian. Le maître de Minizian, un journaliste et un vieux pêcheur racontent à leur façon, cette histoire

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Tinquette pas, ça se soigne" 19 h 10. "Les sous-doués" 20 h 10.
- ASTRE II, — "Les dents de la mer" 19 h 00. "Lancé trappe" 21 h 05.
- ASTRE III, — "Le train de la terreur" 19 h 00. "Le bal de l'honneur" 20 h 45.
- ASTRE IV, — "Fleur du vent" 19 h 10. "Vaudou aux Caraïbes" 20 h 30.
- AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (837-2747) — "French Lieutenant's Women" 19 h 15.
- BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Sizzle" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Maraschino Cherry" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.
- BELLEVAL, 1280 St-Denis (288-2115) — "Goodbye Emmanuelle" 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 30, 21 h 45.
- BERRI I, "Garde à vue" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 30, 21 h 45.
- BERRI II, "Psy" 12 h 10, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45.
- BERRI IV, — "Le magicien de Lublin" 13 h 15, 15 h 10, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 40.
- BERRI V, — "La gauloise de l'année" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20.
- BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Petites filles pour le week-end" 12 h 25, 14 h 44, 17 h 03, 19 h 29, 21 h 58. "Claudio" 13 h 30, 15 h 57, 18 h 16, 20 h 47.
- BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Ghost story" 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
- BONAVENTURE II, — "Tattoo" 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
- BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5908) — "Time Bandit" 19 h 00, 21 h 00.
- BROSSARD II, — "Les collages américains" 18 h 00, 21 h 00. "Cheech & Chong, la suite" 20 h 00.
- BROSSARD III, — "Scanners" 19 h 10. "New York 1997" 18 h 10, 21 h 45.
- CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Filles insaisissables" 12 h 30, 15 h 15, 19 h 10. "Mon bel amour" 12 h 30, 16 h 40, 20 h 35. "Celle malicieuse Martine" 14 h 15, 18 h 05, 22 h 00.
- CHAMPLAIN I, 1815 est. Ste-Catherine (524-1685) — "New York 1997" 18 h 15, 21 h 45. "Scanners" 20 h 00.
- CHAMPLAIN II, — "Au-delà du réel" 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.
- CHATEAU I, 6955 St-Denis (271-1103) — "Check-up à la succubus" 12 h 10, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. "Le tueur des zombies" 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.
- CHATEAU II, — "Les désirs amoureux de Melodie" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. "Tendres souvenirs" 14 h 30, 16 h 00, 21 h 25.
- CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est. Mont-Royal (521-7870) — "Le sur le toit du monde" 12 h 15, 15 h 45, 18 h 55, 22 h 00. "La belle et le clochard" 14 h 00, 17 h 30, 20 h 30.
- CINÉMA DE MONTRÉAL II, — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00. "Le homme éléphant" 14 h 00, 17 h 50, 21 h 45.
- CINÉMA DE PARIS, 895 ouest, Ste-Catherine (861-2999) — "Caligula" 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
- CINÉMA LUMIÈRE, 1313 est. Bélanger (272-1080) — "Mister, boxer" 19 h 30.
- CINÉMA PLAZA-COLON, 6505 St-Hubert (272-7233) — "Ratons" 18 h 15, 21 h 45. "Ornella Muti, Una chica y un senor" 20 h 30.
- CINÉ-PLEX I, 2001 Université, suite 100 (849-4541) — "L'été indien" 12 h 40, 14 h 30, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 10, 22 h 00.
- CINÉ-PLEX II, — "Moscow Does Not Believe in Tears" (russe, s.t. ang.) 12 h 35, 15 h 20, 18 h 00, 20 h 45.
- CINÉ-PLEX III, — "A letter from mother" (yiddish, s.t. anglais) 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05.
- CINÉ-PLEX IV, — "The Fox and the Hound" (anglais) 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
- CINÉ-PLEX V, — "Only When I Laugh" (anglais) 12 h 25, 14 h 10, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 45.
- CINÉ-PLEX VI, — "Heavy Metal" (anglais) 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
- CINÉ-PLEX VII, — "Babylon" (anglais) 12 h 50, 14 h 40, 16 h 30, 18 h 20, 20 h 10, 22 h 00.
- CINÉ-PLEX VIII, — "Pivote" (portugais, s.t. ang.) 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 19 h 20, 21 h 40.
- CINÉ-PLEX IX, "Monty Python's Life of Brian" (anglais) 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.
- CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Apocalypse Now" 18 h 10, 20 h 45.
- COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8500) — "Femme objet" 18 h 25, 22 h 10. "Pensionnaires de petites vertes" 19 h 45. "Sœurs meurtrières" 19 h 25.
- COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "L'homme éléphant" 12 h 30, 14 h 10, 20 h 45.
- COMPLEXE DESJARDINS II, "Félicity" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
- COMPLEXE DESJARDINS III, "Claudio" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. "Petites filles pour le week-end" 12 h 25, 14 h 44, 17 h 03, 19 h 29, 21 h 58.
- CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (873-4349) — "Animal crackers" (de Victor Heerman, U.S.A., 1930) 20 h 30.
- CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 côte-Des-Neiges (735-5259) — "Ghost story" 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
- CÔTE-DES-NEIGES II, "Time Bandit" 19 h 10, 21 h 15.
- CRÉMAIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Le chanteur de jazz" 19 h 15, 21 h 15.

TVFQ (Câble)

- 9.30 Spécial tout-petits: Pachyderm story. — Les paladins de France. Les quatre amis. — Mes mains et la parole. — Croque-vacances. Les amours des années grises: jolicoeur.
- 10.15 Feuilleton d'après le roman de Michel Davet. Avec Claude Marcil et Arnaud Lacoste.
- 10.30 Avis de recherche: La photo de Pierre Bellemare. Inv.: Billy Joel et Eric Charden.
- 11.00 Des chiffres et des lettres.
- 11.20 Aujourd'hui madame: Roger Pierre et Micheline Lucchini interprètent un sketch et chantent. — Michel Bozon présente son livre "Le conscript". Extraits du film de Raphaël Delord. "Les bidasses aux grandes manœuvres". — Georges Jovelin joue de sa "Trompette d'or". — La chronique du Dr. F. Forette.
- 12.30 Télé-films: "Les sangliers". Téléfilm de Maurice Falicet, avec Yves Huges, Pierre Mirat, Pierre Nougaret et Laurence Lignères.
- 14.00 Affaire sous contrainte: "L'après Sadate". Deux journalistes français, Gérard Sebag et Philippe Pétter se sont rendus au Caire peu après l'attentat. Ils en rapportent un document qui sera le point de départ d'une discussion à laquelle participeront deux autres journalistes, un soviétique et un libanais.
- 15.10 Thalassa: "En direct de La Rochelle". L'émission se déroule dans le cadre du 3e festival du film de voile de la Rochelle. Au cours de cette manifestation, des films de voile provenant du monde entier, pour la plupart inédits sont présentés et des débats et des conférences sont organisés.
- 15.35 Passez donc me voir: Inv.: Pierre Le Roudic, Jean Vernet, Bernardo Bertolucci et Aldo Ciccolini.
- 16.00 Actualités régionales.
- 16.05 Spécial tout-petits: Pachyderm story. — Les quatre amis. — La caverne d'Abraham.
- 17.45 Les amours des années grises: jolicoeur. Feuilleton d'après le roman de Michel Davet. Avec Claude Marcil et Arnaud Lacoste.
- 18.30 Avis de recherche: La photo de Pierre Dubois.
- 18.30 Des chiffres et des lettres.
- 18.50 Aujourd'hui madame: "Raymond Ouenau". — L'écrivain Jean Lescure et la productrice Eve Grillo: racontent leurs souvenirs. L'homme et l'écrivain: Juliette Gréco interprète un extrait du spectacle "Exercices de style" d'après l'œuvre de Queneau.
- 20.00 Téléfilm: "Malgré hâte". Téléfilm policier réalisé par Claude Boissol, d'après l'œuvre de Georges Simenon, avec Jean Richard, Françoise Christophe et Robert Lombard.
- 21.30 Sept sur sept: Le point sur la situation en Irlande. — Les conséquences possibles de l'abolition de la peine de mort. — La conception de la Renaissance.
- 22.30 Thalassa: "Le triangle de Minizian". En décembre 1976, un pétrolier et un cargo s'échouent à 300m l'un de l'autre sur la plage de Minizian. Le maître de Minizian, un journaliste et un vieux pêcheur racontent à leur façon, cette histoire

Étonnante. Ce film a obtenu "L'Ancre d'Or" au festival du film de Toulon en juin 1981.

Quoi, ça existe encore... L'appel des amis. L'émission trace le portrait de Jean-Marie Vaute, saint-cyrien, à la veille de recevoir son galon de sous-lieutenant, et de son chef direct le lieutenant-colonel Godolin.

23.30 Actualités régionales.

CBMT

- 8.58 Thought for Today
- 9.00 CBO's good morning
- 9.15 The Friendly Giant
- 9.30 Quebec School Telecast
- 9.30 Mr. Dressup
- 11.00 Sesame
- 11.00 The midday news
- 12.10 Midday
- 12.27 Community announcements
- 12.30 McLean at large
- 13.15 Weather report
- 13.30 Today from Ottawa
- 13.58 Program highlights
- 14.00 Wok with Yan
- 14.30 Coronation street
- 15.00 The Edge of Night
- 15.30 Take 30
- 16.00 Ritter's cove
- 16.20 News Watch 6
- 16.30 The Beachcombers
- 16.30 Happy Days
- 17.30 The Muppet Show
- 18.00 The City at Six
- 19.00 Cosmic Christmas
- 19.30 Quebec report presents: Critical path. Inv.: Jean-Louis Magdelein, assistant director of air and space law at McGill university and Mia and Klaus, photographers.
- 20.00 Agatha Christie presents: "Why didn't they ask Evans?"
- 23.00 National News
- 23.47 The City Tonight
- 23.45 Barney Miller
- 23.51 Sesame Hill
- 0.40 Station Closing

CFCF

- 5.59 Sign On
- 6.00 University of the Air
- 6.30 Morning Exercise
- 7.00 Canada AM
- 9.00 Romper Room
- 9.30 What's cooking
- 10.00 The New Ed Allen Show
- 11.00 The Community
- 11.10 Looking good
- 12.30 The Flinstones
- 12.30 Super Fly Cards
- 13.00 The Alan Thicke show
- 14.00 Another world
- 15.00 Texas
- 16.00 Let's make a Deal
- 17.00 The Family Place
- 17.00 The Price is Right
- 18.00 Pulse
- 19.30 Pierre Laporte
- 20.00 The greatest american hero
- 21.00 Sign Off
- 22.00 Dynasty
- 22.30 The National News
- 23.21 Pulse
- 0.00 The Twelve Midnight Movie: "The black windmill" (Drame 1974). Avec Michael Caine, Janet Suzman et Donald Pleasence.
- 2.05 Entertainment this week
- 3.05 Sign off

- DAUPHIN I, 2396 est. Beaulieu (721-6060) — "De la vie des marionnettes" 19 h 30, 21 h 30.
- DAUPHIN II, "Excalibur" 20 h 15.
- DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "Buddy Buddy" 19 h 30, 21 h 30. "Caligula" 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
- DORVAL II, "Rich & famous" 18 h 50, 21 h 00.
- DECARIE SQUARE I, Centre Decarie Square, 685 Chénier (341-3150) — "Straz" 19 h 10. "Stripes" 21 h 10.
- DECARIE SQUARE II, "Ticket to Heaven" 19 h 00, 21 h 00.
- ÉLYSÉE I, 35 Milieu (842-8053) — "Les trois héros" 19 h 15, 21 h 15.
- ÉLYSÉE II, "Salto ou les 120 journées de Sodome" 19 h 15, 21 h 15.
- FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (897-8095) — "Body Heat" 19 h 00, 21 h 00.
- FAIRVIEW II, "Apocalypse Now" 18 h 05, 20 h 45.
- GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (871-6129) — "Le tueur des zombies" 18 h 05, 21 h 25. "Pensionnaires de petites vertes" 19 h 15, 21 h 15.
- GREENFIELD II, "Les hommes préfèrent les grosses" 18 h 20, 20 h 10, 21 h 45.
- GREENFIELD III, "Amour infini" 18 h 00, 20 h 10, 21 h 45. "Confessions d'un obsédé sexuel" 18 h 20, 20 h 10, 21 h 45.
- IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Les aventuriers de l'arche perdue" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
- JEAN-TALON, 4255 est. Jean-Tal (725-7000) — "Confessions d'un obsédé sexuel" 18 h 30, 20 h 10, 21 h 45.
- KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Buddy Buddy" 19 h 30, 21 h 30.
- KENT II, "Body Heat" 19 h 10, 21 h 20.
- LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "The elephant man" 18 h 55, 21 h 10.
- LA CITÉ II, "Prince of the city" 18 h 00, 21 h 00.
- LA CITÉ III, "True confession" 19 h 15, 21 h 15.
- LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7778) — "Messaline" 19 h 00, 21 h 10.
- LAVAL II, "Les hommes préfèrent les grosses" 18 h 10, 19 h 45, 21 h 30.
- LAVAL III, "Le roi des cons" 18 h 00, 19 h 10, 21 h 40.
- LAVAL IV, "Dernière maillon la plage" 18 h 30, 21 h 45. "Prends l'oselle et tire-toi" 20 h 10.
- LAVAL V, "Secretariat privé" 18 h 00, 20 h 40. "Le tueur des zombies" 19 h 10, 21 h 50.
- LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Goodbye Emmanuelle" 18 h 15, 21 h 30. "San Antonio ne pense qu'à ça" 20 h 00.
- LAVAL-ODEON II, — "Confessions d'un obsédé sexuel" 18 h 30, 20 h 10, 21 h 40. "Les hommes préfèrent les grosses" 19 h 45, "Desirs" 21 h 35.
- LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Buddy Buddy" 19 h 30, 21 h 30.
- LOEWS II, "Lady in the evening" 13 h 20, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
- LOEWS III, — "Body Heat" 12 h 50, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.
- 20 h 00. Sam.: 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusq. au 23 déc.
- THÉÂTRE MA

SPORTS

CONDITIONS DE SKI

EXPLICATION DES SYMBOLES

- A) Qualité de la neige, surface et base.
B) Épaisseur moyenne de la neige damée (cm).
C) Épaisseur de la dernière chute (cm).
D) Date de la dernière chute.
E) Précipitation totale depuis dimanche.
F) Nombre de pistes ouvertes.
G) Remontées, conditions.

POU FOND DUR: neige poudreuse sur fond dur.
GRA FOND DUR: neige granulueuse sur fond dur.
ART FOND DUR: neige artificielle sur fond dur.
ART POU FOND DUR: neige artificielle poudreuse sur fond dur.
GRA FOND DUR: neige artificielle granulueuse sur fond dur.
POU DAM: neige poudreuse sur fond damé.
COL FOND DUR: neige collante sur fond dur.
GRA FOND DUR: neige granulueuse sur fond dur.

QUÉBEC

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
Mt Ste-Anne	DAM FOND	2	14/12	2	9/27	6	Bon
7 pistes sont ouvertes du versant nord et 2 du versant sud. Quelques endroits glacés.							
St-Castin	DAM FOND	2	14/12	2	6/6	Bon/pas.	
La Relais	ART DAM FOND	2	14/12	2	9/9	Bon	
Mt Orford	DAM FOND	20	5	11/12	0	4/8	Exc
Mt Grand Fds	POU FOND	30	5	11/12	0	6/11	Exc
Val d'Irène	POU FOND	17	16	11/12	0	10/10	Exc

Ski de randonnée: Mt Ste-Anne: 6 pistes ouvertes avec des conditions pass. Mt Orford: 4 pistes ouvertes avec de bonnes cond. Mt Grand Fds: 10 pistes ouvertes avec de très bonnes cond. Multi-Air (Frampton): 5 sentiers ouverts, neige POU FOND, cond. exc. Lac 3 Saumons: 30 km - 6 sentiers sont ouverts, neige POU FOND et les cond. sont bonnes.

ESTRIE

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
Mt Sutton	POU FOND	20	3	12/12	0	25/25	T-Bon
Mt Orford	POU DAM	20	3	12/12	0	16/16	T-Bon
Owl's Head	POU FOND	20	3	12/12	0	14/19	T-Bon
Bromont	ART DAM	25-40	3	12/12	0	15/19	T-Bon
Mt Glen	POU FOND	—	3	12/12	0	9/9	T-Bon
Montjoye	POU FOND	—	3	12/12	0	13/13	T-Bon
Mt Adstock	POU FOND	—	3	12/12	0	12/12	T-Bon
Mt Bellevue	POU FOND	—	3	12/12	0	7/7	T-Bon
Mt Gleason	POU FOND	—	3	12/12	0	9/9	T-Bon
Shefford Valée	POU FOND	—	3	12/12	0	8/12	T-Bon

Ski de randonnée: Les conditions sont bonnes et presque tous les sentiers sont ouverts aux endroits suivants: Mt Shute-Hill, Bromont, Bellevue et Vallée du Parc.

LAURENTIDES

ALPIN	A	B	C	D	E	F	G
Gabriel	ART POU FOND	20	5	15/12	5	3/18	Exc
Tremblant	POU DAM	20	5	15/12	5	4/27	Exc
St-Sauveur	ART FOND	40	5	15/12	5	4/15	T-Bon
Avila	ART FOND	20	5	15/12	5	1/8	T-Bon
Gray Rocks	POU DAM	15-30	3	15/12	3	10/18	Exc
Charlevoix	ART FOND	14	3	15/12	3	1/16	Pass
Morin Heights	ART POU FOND	14	3	15/12	3	4/21	Bon
Habitant	ART FOND	12	3	15/12	3	2/7	Bon
Olympia	ART FOND	28	3	15/12	3	2/13	Bon
Belle Neige	POU FOND	9	1	15/12	1	2/11	Bon
Belle Neige	POU DAM	9	1	15/12	1	4/11	Bon
Alta	POU DAM	40	1	15/12	1	12/17	Bon
Plante	POU	4	1	15/12	1	2/2	Bon

Ski du soir: St-Sauveur et Habitant.

Source: Direction des communications, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. (418) 643-2984.

HOCKEY

Ligue Nationale

Lundi
Montréal 6, Washington 3
Rangers NY 5, Pittsburgh 4

Hier

Islanders NY 10, Québec 7
Los Angeles 4, Buffalo 3
St. Louis 4, Minnesota 2

Ce soir

Montréal à Hartford
Philadelphie à Rangers NY
Los Angeles à Pittsburgh
Toronto à Vancouver
Winnipeg à Chicago
Edmonton à Colorado

Jeudi

Montréal à Boston
Québec à Detroit
Buffalo à Philadelphie
Washington à Islanders NY

Vendredi

Montréal à Minnesota
Edmonton à Calgary
Vancouver au Colorado

Winnipeg au Minnesota

Vendredi
Edmonton au Colorado

Les meneurs

(Parties d'hiver non comprises)

b a pts

Gretzky, Edm. 33 46 79

P. Stastny, Qué. 19 37 56

Dionne, LA 23 28 51

Taylor, LA 17 34 51

Savard, Chi. 15 36 51

Smith, Min. 19 30 49

Maruk, Was. 25 23 48

Bossy, Isl. 21 23 44

Ciccarelli, Min. 26 16 42

Tardif, Qué. 25 16 41

Middleton, Bos. 20 20 40

M. Stastny, Qué. 18 22 40

Anderson, Edm. 14 26 40

Coffey, Edm. 16 23 39

Action, Mon. 16 23 39

Lafleur, Mon. 13 26 39

Trotter, Isl. 12 27 39

Federko, St-L. 12 25 37

A. Stastny, Qué. 12 25 37

Van Boxmeer, Buf. 7 30 37

Boldirev, Van. 21 15 36

Fraser, Van. 15 21 36

Smyl, Van. 11 25 36

A-13.267.

Kings 4, Sabres 3

Première période

1-LOS ANGELES, Bon (5)

2-BUFFALO, Savard (7)

3-LOS ANGELES, Bon (5)

4-BUFFALO, Savard (7)

5-LOS ANGELES, Bon (5)

6-BUFFALO, Perrault (6)

7-LOS ANGELES, Bon (5)

8-BUFFALO, Perrault (6)

9-LOS ANGELES, Bon (5)

10-BUFFALO, Perrault (6)

11-LOS ANGELES, Bon (5)

12-BUFFALO, Perrault (6)

13-LOS ANGELES, Bon (5)

14-BUFFALO, Perrault (6)

15-LOS ANGELES, Bon (5)

16-BUFFALO, Perrault (6)

17-LOS ANGELES, Bon (5)

18-BUFFALO, Perrault (6)

19-LOS ANGELES, Bon (5)

20-BUFFALO, Perrault (6)

21-LOS ANGELES, Bon (5)

22-BUFFALO, Perrault (6)

23-LOS ANGELES, Bon (5)

24-BUFFALO, Perrault (6)

25-LOS ANGELES, Bon (5)

26-BUFFALO, Perrault (6)

27-LOS ANGELES, Bon (5)

28-BUFFALO, Perrault (6)

29-LOS ANGELES, Bon (5)

30-BUFFALO, Perrault (6)

31-LOS ANGELES, Bon (5)

32-BUFFALO, Perrault (6)

33-LOS ANGELES, Bon (5)

34-BUFFALO, Perrault (6)

35-LOS ANGELES, Bon (5)

36-BUFFALO, Perrault (6)

37-LOS ANGELES, Bon (5)

38-BUFFALO, Perrault (6)

39-LOS ANGELES, Bon (5)

40-BUFFALO, Perrault (6)

41-LOS ANGELES, Bon (5)

42-BUFFALO, Perrault (6)

Les Sabres perdent 4-3 contre les Kings

Les Islanders battent les Nordiques 10-7

UNIONDALE, New York (AP) — Des buts de troisième période de Clark Gillies et Denis Potvin, à 39 secondes d'intervalle, ont aidé les Islanders de New York à vaincre les Nordiques de Québec 10-7, hier soir à Uniondale.

Les Nordiques avaient pris une avance de 6-5 à l'aide de buts en avantages numériques de Marc Tardif et Peter Stastny, dans les premières minutes du troisième tiers. Mais Duane Sutter a provoqué l'égalité à 4:07, puis Gillies et Potvin se sont mis à l'œuvre.

Gillies a pris le retour d'un tir de Potvin qui a bondi curieusement après avoir heurté la rampe, derrière le filet des Nordiques. Son but a été réalisé à 8:17. Potvin a ensuite inscrit le but gagnant à l'aide d'un tir du poignet décoché sans avertissement qui a battu le gardien recrue Clint Malaruk, à 8:56. Il portait du même coup la marque à 8-6 en faveur des Islanders.

Potvin a également marqué en deuxième période, alors que les porte-couleurs new-yorkais ont effacé un déficit de 4-2 en marquant trois buts. Bob Nystrom et Dave Langevin étant les autres compteurs du deuxième vingt pour les Islanders.

Les Nordiques s'étaient forgé cette priorité de 4-2 en première période grâce à des buts de Basil McRae — son premier en carrière — Jacques Richard, Wally Weir et Real Cloutier. Thomas Jonsson et Michael Bossy ont répliqué pour les vainqueurs, lors de cet engagement initial.

Michel Goulet a battu le gardien Billy Smith cinq minutes après le deuxième filet de Potvin pour créer une marque de 8-7. Mais Bossy a compté à la suite d'une échappée et Greg Gilbert, à son premier match dans la LNH, a complété le total, à 17:32. Le but de Gilbert, le 10e de la soirée pour les Islanders, a permis d'égaliser une marque d'e-

quipé pour le plus grand nombre de buts réussis en un match.

D'autre part à Buffalo, Steve Bozek a marqué à mi-chemin de la 3e période, procurant un gain de 4-3 aux Kings de Los Angeles sur les Sabres.

Le gain a mis fin à une série de huit matches sans victoire des Kings à l'étranger tandis que les Sabres encaissaient leur premier revers local depuis le 25 octobre.

Dan Bonar, des Kings, a ouvert le pointage en première période, mais André Savard a ensuite répliqué pour les Sabres.

André St-Laurent, qui a marqué pendant un désavantage numérique à son premier match avec les Kings cette saison, puis Jim Fox ont compté pour les visiteurs dans le 2e engagement.

TORONTO (PC) — Comme les North Stars de Minnesota offrent peu, les Flyers de Philadelphie se sont lancés à leur tour dans la course à Darryl Sittler, le capitaine des Maple Leafs de Toronto.

Les North Stars ont offert aux Leafs Jimmy Dobson et deux choix de deuxième ronde en retour des services de Sittler.

Dobson, un ailier droit de 21 ans, a été le cinquième choix du Minnesota au repêchage de 1979 et n'a disputé que deux matches avec l'équipe depuis.

Il a obtenu 23 buts et 16 passes l'an dernier à Oklahoma et se retrouve maintenant à Nashville.

Islanders 10, Nordiques 7

Première période

1-ISLANDERS NY: Jonsson (4)

2-QUEBEC: McRae (1)

3-QUEBEC: Richard (9)

4-ISLANDERS NY: Bossy (22)

5-QUEBEC: Weir (1)

6-QUEBEC: Cloutier (14)

7-ISLANDERS NY: Langevin (1)

8-QUEBEC: Cloutier (14)

9-ISLANDERS NY: Sutter (9)

10-QUEBEC: Tardif (26)

11-QUEBEC: P. Stastny (20)

12-ISLANDERS NY: Sutter (9)

13-ISLANDERS NY: Gillies (9)

14-ISLANDERS NY: Potvin (6)

15-QUEBEC: Goulet (14)

16-ISLANDERS NY: Bossy (23)

17-ISLANDERS NY: Gilbert (1)

18-ISLANDERS NY: Sutter (9)

19-ISLANDERS NY: Sutter (9)

20-ISLANDERS NY: Sutter (9)

21-ISLANDERS NY: Sutter (9)

22-ISLANDERS NY: Sutter (9)

23-ISLANDERS NY: Sutter (9)

24-ISLANDERS NY: Sutter (9)

25-ISLANDERS NY: Sutter (9)

26-ISLANDERS NY: Sutter (9)

27-ISLANDERS NY: Sutter (9)

28-ISLANDERS NY: Sutter (9)

29-ISLANDERS NY: Sutter (9)

30-ISLANDERS NY: Sutter (9)

31-ISLANDERS NY: Sutter (9)

32-ISLANDERS NY: Sutter (9)

33-ISLANDERS NY: Sutter (9)

34-ISLANDERS NY: Sutter (9)

35-ISLANDERS NY: Sutter (9)

36-ISLANDERS NY: Sutter (9)

37-ISLANDERS NY: Sutter (9)

38-ISLANDERS NY: Sutter (9)

39-ISLANDERS NY: Sutter (9)

40-ISLANDERS NY: Sutter (9)

41-ISLANDERS NY: Sutter (9)

42-ISLANDERS NY: Sutter (9)

43-ISLANDERS NY: Sutter (9)

44-ISLANDERS NY: Sutter (9)

45-ISLANDERS NY: Sutter (9)

46-ISLANDERS NY: Sutter (9)

47-ISLANDERS NY: Sutter (9)

48-ISLANDERS NY: Sutter (9)

49-ISLANDERS NY: Sutter (9)

50-ISLANDERS NY: Sutter (9)

51-ISLANDERS NY: Sutter (9)

52-ISLANDERS NY: Sutter (9)

53-ISLANDERS NY: Sutter (9)

54-ISLANDERS NY: Sutter (9)

55-ISLANDERS NY: Sutter (9)

56-ISLANDERS NY: Sutter (9)

57-ISLANDERS NY: Sutter (9)

58-ISLANDERS NY: Sutter (9)

59-ISLANDERS NY: Sutter (9)

60-ISLANDERS NY: Sutter (9)

61-ISLANDERS NY: Sutter (9)

62-ISLANDERS NY: Sutter (9)

63-ISLANDERS NY: Sutter (9)

64-ISLANDERS NY: Sutter (9)

65-ISLANDERS NY: Sutter (9)

66-ISLANDERS NY: Sutter (9)

67-ISLANDERS NY: Sutter (9)

68-ISLANDERS NY: Sutter (9)

69-ISLANDERS NY: Sutter (9)

70-ISLANDERS NY: Sutter (9)

71-ISLANDERS NY: Sutter (9)

72-ISLANDERS NY: Sutter (9)

73-ISLANDERS NY: Sutter (9)

74-ISLANDERS NY: Sutter (9)

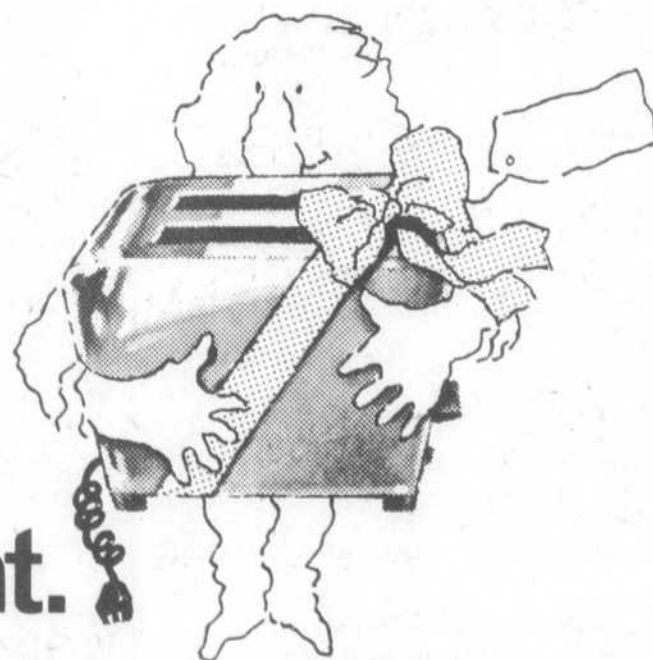
75-ISLANDERS NY: Sutter (9)

76-ISLANDERS NY: Sutter (9)

77-ISLANDERS NY: Sutter (9)

Joindre l'utile à l'agréable

c'est offrir le présent au courant.



Heures d'ouverture jusqu'au 23 décembre: la semaine de 9h30 à 21h; le samedi de 9h à 21h.



Les chèques-cadeaux Eaton, le présent content

EATON